

DEUXIEME VOLUME

ANALYSE D'UN CORPUS POUR LA MISE EN

PERSPECTIVE D'UN NIVEAU SEUIL ARABE

Avant-propos :

“ Tout clairement, j'avoue me sentir plus franchement à l'aise dans une démarche qui va du terrain d'observation à des données théoriques variées que je m'autorise à choisir librement, selon l'objet et les résultats de mes investigations. Je n'adopte pas systématiquement un type de grille ni une méthode préétablie [...] il ne me semble pas judicieux de contraindre, bon gré, mal gré, mon corpus d'observation à se soumettre à une grille précise. Ce qui peut paraître fort peut scientifique, mais à quoi bon, s'évertuer, par respect ou par foi en une scientificité à martyriser un corpus pour le forcer à satisfaire aux lois d'une théorie choisie parmi d'autres ?”. (G.-D. De Salins, 1988 : 10).

Il est raisonnable d'estimer avec G.-D. De Salins qu'en matière d'analyse des échanges langagiers, l'hétérogénéité des données est telle qu'elle ne peut pas à l'heure actuelle être traitée par une théorie unifiée.

Les travaux de l'Ecole de Birmingham dès 1974, pour ceux d'Edmonson à Hambourg et de Roulet et ses collaborateurs à Genève illustrent ce phénomène. Leur convergence et la confrontation de leurs diverses hypothèses théoriques à la réalité d'un corpus conversationnel authentique continue à poser des problèmes délicats.

Pour cela, l'intérêt de certains chercheurs est de plus en plus centré sur le processus de la conversation comme révélateur des propriétés de la vie sociale et de ses procédés d'organisation interactionnelle. Pour les ethnométhodologues, l'analyse conversationnelle n'est qu'un premier pas pour édifier une nouvelle discipline d'observation naturaliste qui permet de traiter l'interaction d'une façon empirique et formelle, mais rigoureuse. Empirique cela veut dire, que les corpus d'interactions étudiés seront des corpus naturels, et formelle car il s'agit d'observer et de décrire des

structures et non d'essayer de proposer des interprétations psychologiques ou des analyses conceptuelles basées sur l'introspection.

Quant à nous, en ce qui concerne la finalité de notre travail, cette étude à mi-chemin entre l'expérience et la théorie, se propose à partir des problèmes précis posés par le corpus choisi, de dégager certains principes généraux d'analyse. Nous ferons donc, une étude exhaustive mais non linéaire de notre corpus, que nous ferons entrer en fragments, dans le cadre d'une réflexion qui se voudra plus abstraite et plus systématique, cela concerne notre quatrième chapitre : Corpus d'Interactions authentiques - Analyse.

Une analyse conversationnelle, donc, qui ne peut être que « stratificationnelle », c'est à dire menée à différents niveaux, que l'on va traiter en deux temps :

_ analyse « immanente », étude de la structuration interne de l'interaction ; c'est le cas des analyses menées par l'équipe de Genève d'E. Roulet.

_ analyse interactionnelle à proprement parler, étude des relations s'établissant non plus entre les différentes unités constitutives du texte échangé, mais via l'énoncé (la « parole » n'étant alors considérée que comme « intermédiaire »), entre les différents partenaires de l'échange communicatif.

S'agissant des actes de langage, bien évidemment, on ne trouvera pas dans les pages qui suivent de typologie des actes de langage*, mais une

* Nous préférons le terme d'actes de langage à celui d'actes de parole, car à notre avis, le premier renvoie à un phénomène plus général, alors que le deuxième a une portée plutôt restreinte, plus précise, liée surtout à l'apprentissage des langues.

présentation de ce que peuvent être à notre sens, certains moyens qu'offre la langue arabe pour exprimer les actes de communication.

Quant au chapitre 5, il sera consacré aux perspectives pour un niveau seuil arabe; l'objectif est de montrer qu'un niveau seuil doit passer par l'analyse des conversations en termes d'actes de langage; nous offrons un nouveau regard sur la nature des contenus linguistiques d'un Niveau seuil arabe, pour une meilleure compréhension des problèmes posés par l'acquisition de l'arabe langue étrangère vue sous l'angle de la compétence de communication.

Voici, donc, le deuxième volume "Analyse d'un corpus pour la mise en perspective d'un Niveau seuil arabe".

Le premier volume introduisait à l'approche interactionnelle, et à la structure des conversations. On trouvera dans celui-ci d'une part, une analyse de corpus en arabe marocain; une description de certains types particuliers d'échanges rituels (objet du quatrième chapitre).

Et d'autres part, un nouveau regard sur la nature des contenus linguistiques d'un niveau-seuil arabe, pour une meilleure compréhension des problèmes posés par l'acquisition de l'arabe langue étrangère, vue sous l'angle de la compétence de communication.

On trouvera enfin des annexes, où sont analysées nos interactions en arabe marocain.

Aussi, on voudra bien ne voir dans cette analyse qu'une contribution partielle à une plus vaste étude des échanges langagiers, confirmant notre appartenance au courant de l'approche communicative et interactive, utilisation de documents authentiques, etc...

Ainsi le lecteur aura certainement remarqué que, le corpus échappe à l'exhaustivité.

L'enregistrement comprend trois conversations : la première découpée en quatre interactions; d'où il résulte un corpus de six interactions.

Il ne va pas sans rappeler que la description des actes de langage est d'une grande difficulté, cela tient à ce que le langage n'est pas un code, sauf lorsqu'il s'agit de formules de politesse, de salutation, etc... Il s'agit donc de reposer sur des critères linguistiques mais aussi extra-linguistiques.

Conscient des limites que peut comporter notre modeste entreprise, des insuffisances et imperfections que nous ne pouvons éviter, nous osons affirmer que le mérite d'un tel travail aura été de défricher le terrain en langue arabe, et d'ouvrir la voie à d'autres recherches possibles dans ce domaine .

CHAPITRE 4**CORPUS DE CONVERSATIONS AUTHENTIQUES
ANALYSE**

P R E M I E R E P A R T I E**C O R P U S : P R E S E N T A T I O N**

1_ Introduction :

Le but de cette partie est de présenter notre corpus ainsi que de décrire et d'explicitier la procédure mise au point pour analyser nos conversations authentiques en termes d'actes de langage.

Lorsque l'on est amené à examiner des données langagières, on ne peut qu'être frappé par l'hétérogénéité qui y règne. Mais l'on ne peut non plus, sous peine d'être condamné au silence, abandonner la recherche de régularités qui en rendraient compte. Certains s'attachent à le faire en privilégiant la forme linguistique elle-même. Mais nous, nous ne renonçons jamais à l'idée que les données examinées ont été produites dans un contexte particulier.

D'une part, Labov l'a abondamment démontré, une partie au moins des règles linguistiques que nous utilisons varient systématiquement en fonction de l'environnement linguistique proprement dit, de la situation d'interaction, du statut et de l'origine sociale des participants à l'interaction, etc. Aussi, selon Goffman, l'activité verbale est constamment enchâssée dans des activités non verbales qui lui donnent, au moins partiellement, son sens.

Toutes les approches de ce champ postulent que le langage doit être étudié en situation en raison de l'importance de cette dernière dans les comportements adoptés par les interactants.

C'est dans les rapports qu'entretiennent les locuteurs entre eux, avec les thèmes qu'ils abordent, que se construit la parole, que les significations sont calculées, projetées, reconstruites, avant-même que l'observateur n'opère ses propres reconstructions.

Les études sur ce type de conversations sont rares en français, en arabe elles sont encore plus rares. Il n'existe pas à notre connaissance, d'étude descriptive d'après corpus, de la conversation en arabe dans une approche globale.

2. Corpus : Notre méthode

2.1. Introduction

L'étude des interactions en face à face pose un certain nombre de questions méthodologiques complexes, différentes de celles posées par l'étude du discours verbal seul.

Quand l'intérêt porte plus spécifiquement sur l'analyse d'interactions informelles, produites en milieu naturel, la constitution d'un corpus rencontre alors des problèmes plus aigus encore : comment observer ? dans quels lieux ? Nous allons voir qu'en fait ces questions se recouvrent largement et que, souvent, elles nous renvoient à des interrogations théoriques fondamentales liées à la nature même des mécanismes en oeuvre dans les interactions en face à face.

Par interactions informelles, nous désignons ces rencontres dans lesquelles ni les sujets de conversation, ni les attitudes des divers interactants l'un vis-à-vis de l'autre, ne sont déterminés à priori _ à l'inverse des interactions formelles, où des éléments situationnels tels que le statut ou le rôle respectif des interactants structurent la relation de manière déterminante.

Un corpus de conversations informelles sera donc constitué par des interactions entre personnes dont le rôle et le statut sont identiques et qui,

par ailleurs, entretiennent des rapports familiaux*.

Le corpus sur lequel nous travaillons est constitué de trois conversations : la première ayant lieu dans une maison lors d'un repas de midi, la deuxième dans un magasin, et la troisième dans un café.

Il s'agit donc d'une situation des plus banales, d'une expérience quotidienne, courante, dans la vie de chacun de nous.

2.2. Manière d'observer

Pour constituer notre corpus en arabe marocain**, nous avons eu recours à un magnétophone discret, tout en respectant les règles déontologiques de rigueur***. Cela présente l'avantage de fournir des informations sur la manière habituelle dont les locuteurs interagissent dans la vie quotidienne****.

* Quoiqu'il semble qu'à l'occasion de rencontres initiales, les interactants adoptent des comportements plus formalisés, que ces rencontres aient lieu dans un cadre privé ou public.

** Dans toute communauté arabophone, l'oral spontané est le parler.

*** Une fois l'enregistrement terminé, on demande leur accord pour l'utilisation des cassettes.

**** Bien entendu, on ne disposera que des événements interactionnels sonores. Cela risque de limiter la validité et la portée des analyses. Faute de moyens, on s'est contenté d'un magnétophone au lieu d'une caméra cachée.

Pour Sacks, les enregistrements de conversations sont des moyens aisément manipulables qui permettent d'accéder aux méthodes utilisées par les individus dans la vie sociale : "I started to work with tape-recorded conversations. Such material had a single virtue, that I could replay them. [...] The tape-recorded materials constituted a "good enough" record of what happened. Other things, to be sure, happened, but at least what was on the tape had happened." (1984 : 26).

Cependant, on a été confronté à des difficultés énormes de transcription, surtout lorsque les voix des participants se recouvrent, ce qui est loin de constituer un phénomène exceptionnel dans les conversations informelles. Or ces moments de recouvrements se trouvent être parmi les plus instructifs de la manière dont procède le mécanisme d'allocation des tours de parole.

Par ailleurs, on ne disposera bien entendu que des événements interactionnels sonores, ce qui réduit considérablement les possibilités de compréhension des interactions en cause. En effet, ces événements interactionnels qui empruntent d'autres canaux que le canal sonore ne constituent en aucun cas des phénomènes accessoires ou parasites, ils jouent un rôle effectif, au moins aussi important que les phénomènes linguistiques.

Ainsi comme le souligne Cosnier (1978), "si la fonction référentielle plutôt prise en charge par la parole et les gestualités illustratives est quasi-linguistique, ceci est déjà moins exact pour la fonction expressive, qui emprunte très largement les mimiques et les attitudes corporelles et s'inverse complètement pour la fonction phatique qui est très largement assurée par l'extra-visuel" (Cosnier, 1978 : 15).

De même, il ne fait aucun doute que les codes linguistiques, proxémique, gestuel et suprasegmental s'articulent étroitement dans les mécanismes régulateurs des échanges, qui consistent notamment à

négoier la succession des changements de locuteur et le développement thématique de la conversation.

A l'occasion d'un travail sur le comportement conversationnel où on ne dispose que des données sonores, A. Pillon (1986), a d'ailleurs constaté, à de très nombreuses reprises, l'importance des phénomènes non verbaux dans la régulation des échanges : beaucoup de séquences conversationnelles ne pouvaient en fait être comprises qu'à condition de faire l'hypothèse que des gestes ou mimiques étaient intervenus à certains endroits de la séquence, et y exerçaient ainsi la même fonction qu'un tour de parole; notion considérée généralement par les premiers analystes conversationnels comme l'unité interactionnelle de base, semble trop restrictive pour rendre compte du processus multicanal que constitue une interaction face à face.

Certains substituent au tour de parole la notion de mouvement interactionnel, défini comme "le plus petit élément significatif par lequel une conversation peut se développer" A. Pillon, (1986 : 245)). - l'acte interactionnel étant alors "la plus petite unité identifiable" mais non significative (Edmondson, 1981 : 8); mouvements et actes recouvrent ainsi des comportements tant linguistiques que para-linguistiques.

Il semble donc bien que la seule prise en compte des phénomènes sonores risque de limiter fortement la validité et la portée de nos analyses, et que c'est sur la base de données magnétoscopées qu'il faudrait travailler.

2.3. Lieux d'enregistrement

Pour établir notre corpus, nous avons utilisé deux procédures : enregistrer dans un cadre privé (domicile avec lequel nous entretenons des relations familiales), et capter des conversations dans des lieux publics.

Néanmoins nos interactions saisies dans le cadre privé, ainsi que la cinquième interaction captée dans un lieu public posent un certain nombre de problèmes puisque l'observateur, que nous sommes, est présent dans les lieux.

Becker (1958), pense au contraire, que cette méthode constituerait l'instrument le plus adéquat pour la compréhension des situations concrètes. Quant à nous, nous pensons que, si influence d'un tel élément il y a, elle sera mineure.

De l'autre côté, l'interaction met celui qui voudrait se maintenir en position d'analyste, en dehors du mouvement conversationnel et dans l'incapacité d'y entrer réellement. Cela est susceptible parfois de conduire à des erreurs; en effet il arrivait des moments où nous ne pouvions nous décider sur le sens d'un mot ou d'une phrase, mais c'était rare

Par ailleurs enregistrer un corpus, dans un site public serait extrêmement difficile à réaliser en enregistrement vidéo. Il faudrait disposer d'appareils techniques très sophistiqués à l'image des émissions du genre "caméra cachée". Faute de moyens, donc, on s'est contenté des enregistrements audio.

Il en va tout autrement s'agissant de la sixième interaction dans un lieu public, où nous ne faisons pas partie du nombre des participants. Car, c'est une conversation que nous avons captée en dissimulant le magnétophone dans un petit sac, à l'insu des deux interactants, et sans que je sois présent dans les lieux. Mais nous disposons de toutes les données concernant les participants; en effet, c'est un public avec lequel nous entretenons des relations amicales.

En fait, nous n'avons pas eu de problèmes pour comprendre les énoncés verbaux et la logique de leur succession.

Dernier point est relatif à l'enregistrement, dans la mesure où, seules, les données verbales et vocales sont à notre disposition.

Nous perdons donc, les données du regard, des mimiques, des gestes, des mouvements, des postures dont nous savons aujourd'hui à quel point elles sont importantes, et que les études sur l'interaction tentent de prendre en compte au maximum.

L'absence de toutes ces données est un manque certain, car une seule dimension des échanges est prise en compte.

3. Objectifs :

Rappelons, au risque de nous répéter, que notre objectif est résolument descriptif : cette démarche nous rattache à l'éthnométhodologie; notre travail possède, cependant, une orientation clairement linguistique; en effet seule la composante verbale de l'interaction sera notre objet. Nous nous attachons donc à décrire des fonctionnements langagiers en situation. Nous nous basons principalement sur les recherches de Roulet et de l'école de Genève, ainsi que sur les recherches sur les interactions conversationnelles dirigées par C. K. Orecchioni (CNRS - Université Lyon 2).

La méthode d'analyse choisie repose, pour une grande part, sur l'observation ou plutôt, pour notre corpus "audio", sur l'écoute de celui-ci.

Nous avons procédé de cette manière pour l'ensemble de l'étude. Nous aborderons quatre dimensions de l'interaction.

"Les rapports de place" :

Nous nous sommes intéressé aux relations interactionnelles, convaincu que celles-ci peuvent modifier le sens des énoncés. On tentera, à partir de

la description de certains marqueurs (taxèmes), de certains tours de parole, d'expressions d'opinion, et de certains processus de figuration, de voir comment s'instaurent entre les interactants certains "rapports de places", et comment les protagonistes de l'échange se caractérisent respectivement.

Les routines :

Ces échanges plus ou moins figés sont essentiels dans la conversation quotidienne; ils contribuent à confirmer l'appartenance au groupe et à renforcer la solidarité entre les participants. Ainsi nous étudierons les salutations d'ouverture et de clôture, les premières et les dernières paroles produites dans une interaction. Nous faisons référence principalement aux travaux de C. K. Orecchioni qui sont pour nous une importante source d'enrichissement.

Les rituels :

Ces règles tactiques permettent de choisir au coup par coup, en fonction des paramètres sociaux et psychologiques, les formules qui paraissent les mieux adaptées. Le choix de telle ou telle formule, de tel ou tel signal adapté à une stratégie en cours de conversation se fait par un tri inconscient entre diverses possibilités, tri régi par des règles tactiques.

Ce n'est qu'après avoir décrit ces trois dimensions, que nous abordons,

la structuration des interactions

Dans cette section on propose un découpage en séquence, échange, intervention, et acte de langage; un type d'analyse hiérarchique des conversations, grâce en particulier aux travaux de l'"école de Genève".

Cette dimension de l'interaction a été étudiée sur des conversations à deux participants. Dans le corpus, il y a des interactions qui réunissent trois participants. Cette situation très courante dans la réalité des rencontres n'est malheureusement quasiment pas représentée dans la littérature sur l'interaction.

4. Corpus : Présentation

4.1. Les conversations

Nous avons choisi d'analyser le type d'interaction le plus flou et le moins défini. La conversation informelle, au cours d'un repas ou lors d'une rencontre fortuite; des situations où les interactants sont "bien" ensemble; en bref les situations qui représentent parmi toutes les interactions quotidiennes des moments de "bien-être". L'objectif de ce type d'activité est la confirmation et l'approfondissement du lien.

Le corpus est constitué de trois conversations. Il a été enregistré en 1993 à TAZA, une ville du Nord marocain. Il représente 10 minutes environ d'enregistrement. La première conversation a lieu au cours d'un repas de midi, les deux dernières ont eu lieu dans un lieu public. Ce corpus présente une hétérogénéité, au niveau des situations, des participants, des types de relation entre ces derniers, des objectifs des conversations, et de la durée des conversations.

Les conversations sont donc de durée variable. Cela est dû aux conditions d'enregistrement auxquelles nous étions confrontées.

Les interactions au cours du repas (la première conversation), nous ont posé un grand problème d'enregistrement en raison de la durée. En effet, les invités sont arrivés vers 13 heures et 30 minutes, et sont partis vers 16 heures; cela représentera 2 ou 3 manipulations du magnétophone (changement de face ou de cassette), ce qui n'était pas évident pour nous.

Le nombre de participants est variable. La première interaction est trilogue, la deuxième et la troisième sont "quadrilogues", la quatrième interaction est quinquilogue, et les deux dernières sont duelles.

La première conversation donc, a été enregistrée dans une maison dans la vieille ville (TAZA-HAUT). Les participants sont installés dans une pièce (salon, ou "chambre des invités" d'environ sept mètres sur trois).

La deuxième conversation a été enregistrée, dans une friperie d'environ 12 mètres carrés, située dans une rue de la vieille ville.

La troisième conversation a aussi été enregistrée dans un café de la vieille ville.

L'âge des locuteurs varie de 26 ans à 60 ans. Dans la première conversation les relations sont familiales. Dans la deuxième conversation les relations sont amicales, mais la conversation est transactionnelle. Les relations dans la troisième conversation sont typiquement amicales.

Par ailleurs, le corpus est plutôt "d'orientation masculine" : nous n'avons aucune femme dans la première conversation par exemple. Cela s'explique par le fait qu'au repas les hommes et les femmes, pour des raisons culturelles, sont séparés.

Quant aux deux dernières conversations l'absence des femmes est un simple fait de hasard.

Tous originaires de la ville de Taza, les intervenants appartiennent tous à la classe moyenne urbaine : il y a des étudiants, des commerçants, des enseignants, un travailleur à l'étranger. Quant au niveau d'études, il est limité pour certains, notamment les commerçants, le travailleur à l'étranger, poussé pour les étudiants et l'enseignant.

Concernant l'enregistrement, il a été effectué avec un petit magnétophone . La méthode consistait, à dissimuler ce dernier dans un

coin de la pièce (première et deuxième conversations), dans un sac (troisième conversation), après avoir appuyé sur le bouton, tout en évitant de trop manipuler visiblement le magnétophone ou les cassettes.

4.2. La transcription

La transcription a été, pour nous, un travail long et délicat, car il est nécessaire d'être aussi fidèle que possible, afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation : les transcriptions ont été reprises, parfois retouchées ou corrigées plusieurs fois au cours des années.

Le système de transcription que nous avons choisi est l'Alphabet Phonétique International (API), c'est le système le plus reconnu dans le milieu scientifique.

En ce qui concerne la numérotation, elle apparaît systématiquement, par actes de langage. Elle pose en revanche de manière claire le problème des régulateurs qui sont numérotés mais non comptés comme des actes de langage; nous avons choisi de les numérotés pour des raisons pratiques liées à l'analyse du corpus.

Les chevauchements, phénomènes importants dans la coordination des tours de parole, sont notés avec soin; les segments des deux locuteurs émis dans le même temps sont soulignés et notés sur deux lignes du texte.

Il en va de même des pauses : leur durée est indiquée entre parenthèses. Elles sont divisées en pauses brèves ((0)), équivalant à une reprise de souffle; moyennes ((00)), inférieures à une seconde; longues ((02,50)), pauses de deux secondes et demie.

Il convient d'insister sur le fait que le travail sur les pauses (le rapport parole/silence) représente une étude à part entière que nous n'avons pas effectuée.

Notons encore que les passages incompréhensibles sont rendus par une ligne discontinue entre parenthèses (Mais (...)...). D'autres commentaires sont parfois nécessaires pour indiquer des actions non verbales du locuteur, exemple : ((rire)), ((inspiré)).

La notation que nous avons adoptée est donc relativement schématique, elle est néanmoins suffisante pour notre objectif.

Rappelons brièvement les objectifs de départ de notre travail : il s'agit de l'observation directe des échanges langagiers produits dans des situations de communication. Dans cette perspective les paramètres contextuels devraient être incorporés au système de règles, que l'on a reconstitué à partir de la description des données.

4.3. Tableaux & découpage des actes de langage

Pour analyser notre corpus, on a procédé de la manière suivante :

- _ premièrement : partir de l'étude des paramètres de la situation langagière dans laquelle la conversation a été produite.
- _ deuxièmement : découper l'interaction en séquences et échanges (analyse en macro).
- _ troisièmement : découper l'interaction en actes de langage, interventions et échanges, pour vérifier le découpage en échanges opérés ci-dessus (analyse en micro) : analyse d'actes et de séquences d'actes à l'intérieur des échanges.

Les actes de langage, sont définis, dans des tableaux, à partir de l'analyse des fonctions illocutoires, fonctions interactives, des présupposés, des sous-entendus, des conséquences, et des commentaires

situationnels* . sont jointes à cela les structures grammaticales.

_ quatrièmement : De nouveau découper l'interaction, en séquences, échanges, interventions et actes de langage (analyse en micro et macro).

Le système d'analyse, donc, que nous proposons est organisé sur cinq rangs : interaction, séquence, échange, intervention et acte de langage.

La structuration et la délimitation de ces unités seront abordées dans notre deuxième partie : Analyse structurale.

La conversation sera présentée en arabe marocain avec la traduction en français. La traduction des énoncés peut paraître quelquefois maladroite, le lecteur tiendra compte de la difficulté à traduire ces formes rituelles et spontanées caractéristiques de l'échange parlé, surtout en arabe. Par contre nos traductions n'ont aucune "prétention littéraire"; elles suivent souvent le mot à mot de l'arabe marocain, sans pour autant rendre obscur le sens du texte. Bref, nous avons essayé de trouver la juste mesure entre la fidélité et la lisibilité au niveau de la compréhension, et cela afin de permettre aux lecteurs, non connaisseurs de cette langue, d'aboutir plus facilement dans leurs recherches.

Aussi, le lecteur aura certainement remarqué que, le corpus échappe à l'exhaustivité. L'enregistrement comprend trois conversations : la première découpée en quatre interactions. Résultat : un corpus de six interactions.

* Ils regroupent des ingrédients situationnels qui accompagnent le déroulement de l'interaction, des interprétations et/ou des conclusions que nous tirons de tel ou tel échange, ainsi que des répercussions des différents paramètres sur le choix des formes linguistiques.

DEUXIEME PARTIE
CORPUS : ANALYSE STRUCTURALE

Introduction :

La procédure d'analyse que nous allons décrire est assez largement inspirée de celle qu'a mise au point l'école de Genève, elle-même inspirée de Sinclair & Coulthard (1975) (pour l'analyse de l'interaction entre maître et élèves dans des classes anglaises). Notre procédure partage avec la leur l'idée d'une organisation hiérarchique des niveaux d'analyse. Chaque unité d'un niveau déterminé étant constituée d'une ou plusieurs unités de rangs inférieurs, qui sont spécifiées du point de vue de la fonction qu'elles assurent au rang supérieur.

Notre approche toutefois se distingue de l'école de Genève principalement sur deux points :

_ son système de rang est hiérarchisé selon quatre niveaux : interaction, échange, intervention, et acte de langage. Alors que notre système fait appel à cinq niveaux d'organisation : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention, et l'acte de langage.

_ selon les Genevois, l'échange est parfois converti en intervention. Pour nous, pour éviter d'arriver à de telles conclusions, et pour respecter la définition de l'échange, nous avons privilégié une description « linéaire » des échanges.

1. Systèmes d'analyse :

1.1. Introduction :

"Partir d'en haut suppose qu'on fait l'hypothèse suivante : il existe des séquences conversationnelles closes et identifiables. L'analyse de ces séquences en unités hiérarchiquement inférieures devrait permettre de

vérifier si le rang le plus bas est celui des actes de langage" (A.Auchlin & A.Zenone, 1980 : 7).

Le système hiérarchique que nous proposons est organisé sur cinq rangs :

- _ interaction
- _ séquence
- _ échange
- _ intervention
- _ acte de langage

1.2. Macro-analyse

Nous partons d'en haut, c'est-à-dire de la séquence, la plus grande unité d'interaction, jusqu'au rang immédiatement supérieur à celui des actes de langage, c'est à dire les échanges.

1.2.1. La séquence :

Elle consiste pour nous en une unité définie à partir de critères, sémantiques (thématiques) et /ou pragmatiques (unité intermédiaire entre l'échange et l'interaction). Sa configuration et ses propriétés varient d'une séquence à une autre. Néanmoins, les séquences d'ouverture et de clôture sont plus reconnues que d'autres.

1.2.2. L'échange

Le rang des échanges est plus complexe que les rangs supérieurs, et réclame une typologie interne particulière.

L'échange occupe le dernier rang de l'échelle, avant celui des actes de langage. Il est le dernier rang de caractérisation des actions nécessairement collectives. Il est la plus petite unité de coopération, de co-action.

C'est une caractérisation légèrement différente de celle de Sacks et Goffman (1975, 1). Selon eux l'exemple canonique d'une telle unité est la "paire adjacente" "question - réponse". Selon l'école de Genève : "le modèle est un acte_marque de la prise en compte de l'acte. Le couple "question - réponse" constituerait bien une paire dialogique, mais en un certain sens - et cette idée" (10 : 1980).

Cette idée, nous paraît, assez conforme à une vision conversationnaliste de la chose; ce couple "question - réponse" serait une partie d'une séquence tronquée : il manque une sorte d'"accusé de réception" de la réponse :

A_ Vous avez l'heure ?

B_ Cinq heures

C_ Merci

1.3. Micro- analyse ou les actes de langage :

Elle a pour objet les actes de langage; le but est de montrer le fonctionnement interne des séquences conversationnelles découpées précédemment. Il s'agit de déterminer les modes d'interprétation des énoncés et les procédures par lesquelles les unités minimales d'actes de langage se combinent dans les réseaux autonomes et complets pour former des unités de rang supérieur, les échanges.

En d'autres termes, nous allons montrer que les occurrences d'un discours sont à caractériser par ce que nous appellerons des valeurs et des fonctions illocutoires et/ou interactives, des règles d'enchaînement

déterminant l'attribution de celles-ci et les combinaisons des actes dans un dialogue.

1.4. Illocutoire et interactif

Notre point de départ est l'analyse des échanges repérés au cours de la macro-analyse.

Deux caractérisations sont ainsi à notre disposition pour décrire ce qu'une unité discursive minimale fait à l'intérieur de la séquence discursive où elle apparaît :

_ une caractérisation illocutoire qui définit une occurrence d'après ses propriétés linguistiques dans les termes propres aux philosophes du langage ordinaire (Austin, Searle).

_ une caractérisation interactive, qui dénomme ce que fait une occurrence (B), première ou seconde, par rapport à une autre occurrence (A), seconde ou première.

Exemple en arabe marocain de l'I. 1 :

8.C_ }kun ?	<i>c'est qui ?</i>
8.C'_ fzizi fəllal ?	<i>mon oncle Allal ?</i>
9.A_ ?jjih !	<i>oui !</i>

C'est par la relation qui s'instaure entre l'acte à valeur illocutoire d'affirmation (9.A) et celui à valeur illocutoire de question (8.C') que nous appellerons le premier "réponse"; cette démarche correspond à l'idée intuitive que c'est en fonction de la valeur de question de l'acte précédent que la relation existant entre l'acte subséquent et celui-ci est dénommée "réponse".

"Pour savoir ce qu'une occurrence fait, nous devons prendre en considération aussi les relations qu'elle entretient avec les autres occurrences du même cotexte, c'est-à-dire la définir d'un point de vue relationnel. Nous satisfaisons à cette exigence en introduisant la notion d'interactivité : elle permet de qualifier un acte d'après la relation qu'il entretient avec un autre acte" (Antoine Auchlin & Anna Zenone, 25-26 : 1980).

1.5. Valeur et fonction

La relation existant entre les deux actes ci-dessus est dénommée fonction.

La notion de fonction se révèle, en effet, importante aussi au plan de l'illocutoire.

Selon A. Auchlin & A. Zenone, le même énoncé permet d'exécuter des actes illocutoires différents. Par exemple, dans l'exemple suivant de l'I. 3 :

3.B' _ ?iwa faj kunt ?	<i>alors tu étais où ?</i>
4.D_ lla kut berra w jit ? de	<i>non non j'étais à la campagne et je suis retour</i>

L'acte 3.B' est interprété, comme une demande d'information .

Supposons qu'à l'acte :

3.B' _ ?iwa faj kut ?	<i>alors tu étais où ?</i>
la réponse est :	
maʃi ʃuRlæk !	<i>ce n'est pas ton affaire !</i>

l'acte 3.B' serait pris comme une accusation.

De fait c'est la réaction interactive de l'interlocuteur qui permet à l'observateur de déterminer dans chacun des dialogues l'acte effectivement exécuté par le locuteur. Nous distinguerons ainsi les multiples valeurs illocutoires possibles d'un énoncé, de la fonction illocutoire unique qu'il a dans un cotexte déterminé.

"Par valeur nous entendons les interprétations potentielles d'une occurrence singulière qui peut avoir une ou plusieurs valeurs suivant la présence/absence de marqueurs et de marques illocutoires et/ou interactives.

Par fonction nous indiquons la relation actuelle et unique d'une occurrence avec un autre constituant, à l'intérieur d'une séquence discursive »(1980 : 28).

Des deux oppositions posées (illocutoire vs. interactif et valeur vs. fonction) découle une combinatoire qui permet de caractériser un acte à l'intérieur du cotexte où il apparaît :

- . valeur illocutoire
- . fonction illocutoire
- . valeur interactive
- . fonction interactive

Les deux couples ainsi dégagés valeur et fonction illocutoires; valeur et fonction interactives sont dissymétriques. Tout acte a en effet des propriétés linguistiques et est donc soumis à une caractérisation qui dégage sa (ses) valeurs(s) illocutoires(s), indépendamment de la présence d'un cotexte. La caractérisation interactive est, par contre, d'emblée relationnelle, car elle définit la relation entre deux actes, liés par une fonction interactive. Valeur et fonction interactives ne peuvent ainsi que coïncider.

La caractérisation illocutoire, d'une occurrence, donc, dépend de ses propriétés internes (par opposition à l'interactive qui est relationnelle).

C'est l'opposition valeur/ fonction qui intègre l'illocutoire dans une perspective relationnelle puisque la fonction illocutoire, est une relation.

1.6_ Acte directeur et acte initial :

"Tous les actes interactifs d'un échange se définissent par rapport à un acte illocutoire (acte lieu d'une fonction illocutoire). Nous proposons d'appeler l'acte source de la fonction illocutoire acte directeur" (Auchlin & Zenone, 31 : 1980).

Pour Auchlin & Zenone, un échange ne peut comporter qu'un seul acte directeur :

Exemple de l'l. 5 :

5.B_ ki dajər mʔa ʃi ʔamal ?	<i>comment ça va le boulot ?</i>
6.A_ ʔa wəddi dənʒā hānʒa !	<i>tranquille !</i>

L'acte directeur est donc, le lieu d'aboutissement des fonctions interactives.

Quant à « l'acte initial », selon l'école de Genève, il est la première occurrence d'une séquence de quels que rangs que ce soit ; il définit le cadre à l'intérieur duquel vont apparaître les actes subséquents.

1.7. Interactivités proactive et rétroactive

. La fonction rétroactive est orientée vers un acte antérieur ; exemple : la fonction réponse dans l' échange ci-dessus.

. La fonction proactive est orientée vers un acte subséquent ; exemple de l'l. 2 :

- 14.C_ lbikub ?ila k̄an̄et nqija *la voiture utilitaire si elle est propre*
 tq̄edru txerju biha ?! *vous pouvez sortir avec ? !*
- 15.E_ ?ila k̄an̄et nqija ! *si elle est propre !*
- 16.E'_ ?ə huwa Radi jd̄ebb̄er ʃi *lui il va chercher une voiture*
 tomobil
- 17.E''_ huwa qalli ?ila kaj̄en ʃi *lui il m'a dit s'il y a quelqu'un de la*
 wah̄ed m̄ə lʃa?ila t̄emma *famille là-bas . Je lui ai dit (...) il*
 qūt̄lu ?aw̄eddi(...)ʔiwa *m'a dit (...) bon (...)*
 qalli jwa (...)
- 18.E'''_ huma had ʃi lli ka jdiru *eux c'est ce qu'ils font ils rentrent*
 ka jd̄exlu w ka j̄ekriw *et louent les voitures (...)*
 t̄tmobilat

((silence))

- 19.E''''_ hna ka d̄har lʃahammija *là on s'aperçoit de l'importance*
 d̄ə t̄tmobil ! *de la voiture !*

Ces actes reliés les uns aux autres par des fonctions rétroactives « ajout » (de 15.E' à 19.E''') sont des « justifications » de l' « engagement d'une conversation ». Cette relation de justification d'un acte est un exemple de fonction interactive proactive.

1.8. Fonction interactive : caractérisation

Il y a plusieurs éléments qui interviennent dans la mise en relation des actes et dans la dénomination des fonctions. Selon l'école de Genève, il existe un certain nombre de paramètres qui devraient permettre une définition des fonctions interactives et faciliter le repérage dans les interactions :

_ la présence d'un marqueur d'interactivité, c'est le cas de « we » (et) dans l'exemple de l'I.4 :

- 18.B_ dəbRa jəṭlaʔ ʔla rəzlu *celui qui veut monter à pied il peut le faire ?*
 jəṭlaʔ ?
 19.A_ w dəbRa jəṭlaʔ fə ssanər *et celui qui veut monter dans l'ascenseur il peut le faire*
 jəṭlaʔ

_ la direction de la fonction interactive ; selon l'école de Genève, il y a :

- . des fonctions intrinsèquement proactives
- . des fonctions intrinsèquement rétroactives
- . des fonctions non-orientées intrinsèquement.

Nous avons l'exemple de fonction non-orientée intrinsèquement dans l'I.4 :

- 18.B_ dəbRa jəṭlaʔ ʔla rəzlu *celui qui veut monter à pied il peut le faire ?*
 jəṭlaʔ ?
 19.A_ w dəbRa jəṭlaʔ fə ssanər *et celui qui veut monter dans l'ascenseur il peut le faire*
 jəṭlaʔ
 20.E/_ lla wa lakən ma jəqdərʃ *mais il peut pas monter à pied c'est trop !*
 jəṭlaʔ ʔla rəzlu bəzzāf !
 21.E'_ kajən bə droz ta bə droz *il y a des escaliers des escaliers aussi*

En effet, l'acte à fonction interactive de critique qui a une orientation proactive à l'acte de confirmation (à 19.A) aurait pu aussi bien succéder à ce dernier, et par conséquent être orienté rétroactivement.

L'exemple de fonction intrinsèquement rétroactive, est dans l'I.1 :

- 8.C_ ʃkun ? *c'est qui ?*
 8.C'_ ʔzizi ʔəllal ? *mon oncle Allal ?*

_ toujours selon l'école de Genève, certaines fonctions interactives sont soumises à des restrictions :

. « un refus, par exemple, ne peut pas répondre à un expositif mais seulement à un ordre ou une offre » (A. Auchlin & A. Zenone, 1980 : 35).

. « seule une valeur illocutoire appartenant à la classe des expositifs est compatible avec une fonction interactive de « justification », d'« explication » ou d'« argumentation » (A. Auchlin A. & Zenone, 1980 : 35).

_ les enchaînements des marqueurs d'interactivité peuvent se faire à différents niveaux. Ils peuvent porter soit sur l'énonciation, soit sur l'acte illocutoire, soit sur l'énoncé.

_ certaines fonctions supposent la présence de deux locuteurs (dialogue), l'exemple de l'I.1, 8.C' - 9.A, d'autres, un seul locuteur (monologue), c'est l'exemple de l'I.2, 16.E' - 19.E''''.

1.9. Les échanges : Règles de constitution :

Quelles sont les contraintes et les règles qui régissent l'attribution des fonctions interactives et illocutoires et la constitution des échanges ?

Soit l'exemple suivant, de l'I.1 :

8.C_ ʃkun ?	<i>c'est qui ?</i>
8.C'_ ʔzizi ʔəllal ?	<i>mon oncle Allal ?</i>
9.A_ ʔajjih !	<i>oui !</i>

Selon l'école de Genève, une « règle de composition » permet d'attribuer une fonction interactive à un acte à condition de remplir les conditions suivantes :

- . il n'est pas marqué pour une autre fonction interactive.
- . au moins une de ses valeurs illocutoires est compatible avec la fonction interactive.
- . la fonction interactive entretient une relation thématique avec l'acte précédent.

Dans notre exemple, la règle de composition a permis d'attribuer à 9.A une fonction interactive de « réponse ».

La « règle de séquence » sélectionne la fonction illocutoire de l'acte directeur (8.C' : demande d'information), et vérifie la bonne formation de l'échange, constitué par la combinaison de la fonction illocutoire de l'acte directeur et de la fonction interactive de l'acte subordonné. C'est ainsi que, nous aboutissons à un échange minimal.

1.10. Relations illocutoires et interactives entre les échanges

Les relations illocutoires et interactives entre acte de langage- acte de langage peuvent apparaître aussi entre échange-échange . Exemple de l'1.1 :

14.B_ ?a ssimuħammed labas ?	<i>Monsieur Mohamed ça va ?</i>
15.C_ labas lħamdullah	<i>ça va Allah soit loué</i>
16.B/_ bixir ?	<i>bien ?</i>
17.C_ lħamdullah	<i>Allah soit loué</i>

L'échange 16.B / 17.C remplit une fonction interactive rétroactive de « salutation complémentaire » de 14.B - 15.C ; ce qui permet d'attribuer à celui-ci une fonction illocutoire de salutation. 14.B- 15.C, remplit aussi une fonction interactive proactive de salutation complémentaire vis-à-vis de 16.B/17.C, qui a une fonction illocutoire d'information. Ainsi les

échanges de plus en plus larges se forment pour constituer des séquences de l'interaction.

Nous avons exploité ces notions, donc, pour analyser nos interactions . Nous avons essayé de montrer comment des unités se lient dans des réseaux fonctionnels complets. Les réseaux ainsi constitués vérifient le découpage en échanges opéré par la macro-analyse "à partir d'en haut" (voir notre annexe).

Prenons comme exemple, la conversation n°1 :

Nous disons que :

_ Une fonction interactive de réponse/justification à ouverture / adoucisseur est orientée à 1.A.

_ Partant de cette fonction interactive de réponse/justification, nous identifions une fonction illocutoire de salutation (1.A est orienté à 2.B) qui actualise une des valeurs illocutoires possibles de l'énoncé.

_ Une fonction interactive d'explication est orientée à 3.A

Partant de cette fonction interactive d'explication nous identifions une fonction illocutoire de récit (3.A est orienté à 4.B) qui actualise une des valeurs illocutoires possibles de l'énoncé.

_ Une fonction interactive de protestation est orientée à 4.B.

Partant de cette fonction interactive de protestation nous identifions une fonction illocutoire d'interprétation (3.A est orienté à 4.B) qui actualise une des valeurs illocutoires de l'énoncé.

_ 5.A' une fonction intrinsèquement rétro-active de justification (à la protestation) est orientée à 5.A.

Partant de cette fonction interactive de justification nous identifions/confirmons une fonction illocutoire de question (5.A est orienté à 5.A') qui actualise une des valeurs illocutoires de l'énoncé.

_ 7.A une fonction interactive de réponse est orientée à 6.B.

Partant de cette fonction interactive de réponse nous identifions une fonction illocutoire de question (6.B est orienté à 7.A).

7.A', 7.A'' une fonction interactive d'auto-correction est orientée à 7.A.
Nous confirmons la fonction interactive de réponse.

_ 9.A une fonction interactive de réponse est orientée à 8.C'.

Partant de cette fonction interactive de réponse nous identifions une fonction illocutoire de question. 8.C acte directeur étant reformé ne reçoit pas de réponse de la part de 9.A.

8.C' expansion à valeur de précision; du coup 8.C' est une demande de précision.

_ 11.C une fonction interactive de réponse à la salutation complémentaire.

_ 13.C une fonction interactive de réponse à la salutation complémentaire.

D'autres paramètres ont été intégrés dans nos tableaux, pour la définition de nos actes de langage, à savoir le présupposé, le sous-entendu, et la conséquence, qui sont les trois composants de l'implicite.

Un autre paramètre aussi, est inclus dans notre analyse, ce sont les commentaires situationnels, ceux-là correspondent à une tentative du descripteur que nous sommes, de donner le plus d'informations possibles sur les données contextuelles au cours du déroulement de l'interaction, et les interprétations qui en découlent, ainsi que de déchiffrer la partition invisible qui guide le comportement de ceux qui sont engagés dans l'interaction.

Au terme de cette analyse, on peut reconnaître les séquences suivantes :

- 1.A-2.B : ouverture
- 3.A-6.A' : protestation
- 7.B-10A'' : mise en doute
- 11.C-13.A : demande d'information
- 14.B-17.C : salutation complémentaire

Les échanges sont :

- 1.A-2.B : Ouverture
- 3.A-6.A' : protestation
- 7.B-10.A'' : mise en doute
- 11.C-13.A : Demande d'information
- 14.B-15.C : Salutation complémentaire
- 16.B-17.C : Salutation complémentaire.

Les actes de langage sont (voir Tableaux) :

- 1.A_ Ouverture, adoucisseur, routine, contrariété.
- 2.B_ Réponse à justification.
- 3.A_ Justification, excitation.
- 4.B_ Explication, proposition.
- 5.A_ Condamnation, protestation.
- 6.A'_ Justification, excitation.
- 7.B_ Demande d'information, mise en doute.
- 8.A_ Réponse, certitude.
- 9.A'_ Auto-correction (1).
- 10''_ Auto-correction (2).
- 11.C_ Demande d'information.
- 12.C'_ Demande de précision.
- 13.A_ Réponse.
- 14.B_ Salutation complémentaire, poursuite des échanges.

15.C_ Réponse à salutation complémentaire.

16.B_ Salutation complémentaire.

17.C_ Réponse à salutation complémentaire.

1.11. Conclusion

Dans ce travail nous avons présenté une procédure d'analyse de conversation en deux étapes : macro- et micro-analyse. La première étape de cette analyse avait pour tâche, à partir de conversations "entières", de fournir à la seconde des séquences plus petites et consistantes d'actes de langage : les échanges.

Le travail de la seconde étape était d'analyser ces échanges en actes de langage, et de montrer les processus de constitution interne des échanges. Nous avons pour cela fait appel à des notions telles que "acte illocutoire", "valeur/fonction", "interactivité", "implicite" "commentaire situationnel", et à des règles de séquence.

On a pu montrer aussi que les relations entre les échanges peuvent être analysées en termes de fonctions illocutoires et interactives, et de règles de séquence.

Mais le rapport entre le contexte d'énonciation (ou le type de situation communicative) et le mode de réalisation et d'interprétation des actes de langage, reste à faire. Cela s'inscrira probablement dans le cadre plus vaste d'une étude des règles d'interprétation des énoncés.

Cela ne nous a pas empêchés de traiter quelques thèmes en relation avec ce genre d'étude. Ce sera l'objet de notre 3^{ème} partie : analyse interactionnelle.

TROISIEME PARTIE**CORPUS : ANALYSE INTERACTIONNELLE**

Introduction :

Fidèle à notre procédure, nous venons de voir dans la deuxième partie la structure des différentes interactions. Le but annoncé était de les destiner à une approche interactionnelle. Deux thèmes vont être abordés :

- _ Les rapports de place
- _ Rituel et routines

1. Les rapports de places:

La notion de places renvoie par métaphore à l'idée (développée entre autres par François Flahault, 1978) qu'au cours du déroulement d'une interaction les différents partenaires de l'échange peuvent se trouver «positionnés» en un lieu différent sur cet axe vertical invisible qui structure leur relation interpersonnelle. On dit alors que l'un d'entre eux se trouve occuper une position «haute» («up»), de dominant; cependant que l'autre est mis en position «basse («down»), de dominé.

Les places donc, sont l'objet de négociations permanentes entre les interactants - et l'on observe très fréquemment de la part du dominé, la mise en œuvre de stratégies de résistance, de contre-offensives et de contre-pouvoirs, qui peuvent bien entendu échouer, ou réussir.

Les comportements langagiers peuvent certes refléter certaines relations de pouvoir existant entre les interactants, mais aussi les confirmer, les constituer et même les contester. Le discours est une activité à la fois conditionnée, et transformatrice - ce qui pose d'ailleurs le fort délicat problème de l'articulation de ces données externes et internes.

D'autre part, il y a des types d'interaction où aucun rapport de domination particulière ne se trouve a priori inscrit dans le contexte institutionnel: c'est le cas d'un bon nombre de «conversations».

Or même dans de telles interactions en principe égalitaires, des inégalités peuvent se constituer en cours d'échanges, et peut s'observer ce que Burton désigne comme «a battle for dominance». C'est le cas, dans notre corpus, de l'interaction n° 1, où B domine A.

La question à laquelle je vais tenter de répondre à partir de l'observation de ce corpus est donc celle-ci: Qu'est-ce qui détermine, au sein même de l'échange communicatif, ces rapports de places ? Qu'est-ce qui fait que l'un des interactants va éventuellement s'imposer comme «leader» de la conversation, reléguant complémentirement l'autre dans une position «basse»?

Avec Orecchioni, nous allons tenter de répondre à ces deux questions :

Pour ce qui est du principe général, «je dirais que ce sont un certain nombre de faits sémiotiques pertinents, que j'appellerai «taxèmes» (ou «placèmes»), lesquels sont à considérer à la fois comme des indicateurs de places (i.e. des indices, ou des «insignes» pour reprendre la terminologie de Flahault), et des donneurs de places (qu'ils «allouent» au cours du développement de l'échange » (C.K.Orecchioni, 1987: 321).

On voit donc que la perspective adoptée ici par Orecchioni, est à la fois interne (puisqu'elle part de l'analyse du fonctionnement de certaines données linguistiques ou paralinguistiques), et externe (puisqu'elle débouche sur l'observation de la constitution de relation psychologiques entre les interactants).

L'observation des «taxèmes», permet en quelque sorte d'effectuer la transition entre l'un et l'autre de ces deux niveaux d'analyse.

L'analyse ne portera ici que sur les taxèmes de nature verbale. Quant aux faits posturaux, mimo-gestuels, et prosodiques, c'est simplement par manque d'enregistrement vidéo que nous les laisserons de côté.

1.1. Taxèmes situés au niveau de la forme de l'interaction

1.1.1. Style d'échange:

_ Dans l'I.1, à un niveau d'observation superficielle et toute intuitive, B produit une impression d'aisance verbale supérieure à A, plus maladroit dans son élocution, avec une tension très forte.

B impose à A un style d'échange informel, soutenu et bref ainsi qu'en témoignent les interventions de B. Alors que dans les interventions de A, on relève quelques ratés, hésitations, bégaiements, inachèvements, lapsus. Mais ce style fait l'objet d'un consensus apparemment préétabli, puisque aucune négociation n'est à ce sujet nécessaire entre les deux interactants, dont les «violons» se trouvent d'emblée spontanément «accordés».

_ Même chose dans l'I.2, toujours de style informel, une interaction quinquilogue, dominée par des échanges entre B et E, où B montre encore une fois qu'il est le maître de la situation, en usant d'un style simple (avec quelques mots en arabe moderne), sans hésitation ni aucune difficulté concernant les formulations de ses interventions, obligeant E à se plier à son style, en l'entraînant dans des enchaînements que E ne pouvait éviter. Conséquence : entre 25.B / et 36.B'', on remarque des enchaînements qui relèvent plus de l' « auto-continuité », et qui donnent au discours de B les allures d'une espèce de long monologue (périodiquement interrompu par E), que d'une véritable cohérence dialogale.

_ Dans l'interaction 3, B se trouve dépassé par un autre participant, il s'agit de D ; avec un style simple très bref, il a pu intéresser A et B à son problème (la fameuse affaire du puits), et par là même détourner ces derniers du vrai problème à savoir le non respect du rendez-vous.

_ Dans la quatrième interaction, le style est toujours informel, descriptif , il est en même temps parsemé de linéaments narratifs. Des récits (surtout de B) qui font plaisir aux interactants, où ceux-ci trouvent le bonheur de discuter, et qui témoignent d'une grande connivence entre les interlocuteurs.

_ Dans la 5^{ème} interaction, le style est plus qu'informel. La vivacité d'élocution de A constitue sans doute pour lui un moyen de s'assurer la suprématie interactionnelle par l'aisance qu'elle connote . C'est vraiment une stratégie efficace de domination que celle de A, un procédé « terroriste ». Au contraire, la lenteur pesante de B constitue pour lui, un handicap.

On relève aussi des formules exclamatives dont la fonction est d'exprimer la subjectivité des locuteurs, aussi des taquineries. Cela témoigne non seulement d'une amitié mais d'une grande familiarité entre les locuteurs.

_ Dans la sixième interaction : le style et le ton sont informels également, et l'on assiste à un moment donné à des paraphrases (de la part de A), des restitutions sous différentes formes, preuve que l'interlocuteur ne veut pas s'expliquer davantage.

1.1.2. Stratégie d'interaction

Dans l'I.1, A essaie de se mettre en position haute par son statut d'oncle et en tant qu'hôte. Echec... A ne parvient pas à imposer à B un tel « diktat » ; et ce dernier réussit dans une certaine mesure à court-circuiter le projet de A, en mettant en doute la cohérence de son discours.

L'observation de l'interaction N°2 confirme du reste la victoire de B sur ce terrain puisque:

_ dans l'interaction n°2, (entre B et E), B reste fidèle à sa stratégie première, qui apparemment le satisfait puisqu'il y recourt de façon plus systématique encore (trop systématique même) en bousculant son interlocuteur par des questions qui dérangent, dans le but de déjouer le projet de E.

_ plus curieusement, dans l'I. n°3 (entre B et D), c'est D qui prend la revanche sur B; face à ce dernier il s'affirme comme dominant puisqu'il a réussi à faire diversion en détournant B et A du vrai débat (à savoir son non respect du rendez-vous) pour les orienter sur un autre débat concernant «le fameux puits». B abdique sur ce front, pilote effacé du dialogue, initiateur vite condamné à un silence relatif, en modelant son comportement, sorte d'aveu implicite, reconnaissant a posteriori à D la supériorité en ce domaine.

_ Dans l'I. N°4, E prend sa revanche: B raconte ses histoires personnelles visant surtout à faire rire l'auditoire, E profite de l'occasion pour montrer que ce qu'il a vécu (B) comme expérience (sa montée à la tour Hassan et son escalade dans le château d'eau) ne peut en aucun cas rivaliser avec ce qu'il a vécu lui (E) lorsqu'il est monté dans la tour Eiffel à Paris.

De ce point de vue donc, on peut dire que,

- . dans l'I. N°1 : B > A
- . dans l'I. N°2 : B > E,
- . dans l'I. N°3 : D > B, A et E.
- . dans l'I. N°4 : E > B, A, D et C.

_ Dans l'I. N°5, les rapports commerciaux, ont tout de suite cédé place aux rapports amicaux, enchevêtrés de taquineries, où l'on voit A non sans humour, dès le début de la conversation _ par ses actes_ appeler à la polémique, avec une subtilité remarquable, jusqu'à provoquer chez son interlocuteur un vrai désarroi et un doute concernant la vraie intention de A...sans pouvoir détecter clairement que les actes de ce dernier sont de la simple taquinerie ou plutôt des critiques.

On peut dire donc, dans ce cas-là que : A > B .

_ Dans l'I. N°6, A étant, harcelé par B avec des questions de type personnel, ce dernier fait face à ces menaces en réitérant les mêmes phrases tout en inversant tout simplement les mots, et arrive à bloquer B et à l'orienter vers des questions autres que personnelles.

De ce côté là, on peut dire que : A > B.

1.2. Système des tours de parole:

1.2.1. Organisation des tours de parole

1.2.1.1_ Aspects quantitatifs

« Adopter une perspective interactive sur les faits de discours, c'est considérer d'abord que celui-ci est «co-produit» par les divers partenaires de l'échange, qui en assurent conjointement le «pilotage»; c'est donc admettre que loin d'être une instance purement passive, le récepteur participe indirectement (et même directement par le biais des «régulateurs» qu'il est tenu de produire) à la construction du discours de l'émetteur, qu'il infléchit sensiblement les opérations d'encodage, et que le «tu» exerce un contrôle permanent sur la parole de «je» » (Orecchioni, 1987 : 327).

Cela dit, ajoute Orecchioni, « il semble difficile de nier l'existence d'une dissymétrie flagrante entre les 2 rôles d'émetteur et de récepteur, et d'un primat du dire sur l'ouïr » (1987 : 327).

Et donc,

_ l'émetteur, durant le moment où il parle, se trouve de ce seul fait en position haute par rapport au récepteur.

_ par rapport à l'interaction globale: celui qui parle le plus et le plus longtemps (le plus «gros parleur») a de grandes chances de dominer la conversation.

Cela est attesté dans notre interaction N°6.

Ceci dit, à notre avis ce principe mériterait d'être nuancé, car il existe des situations où c'est au contraire le fait de parler moins qui assure la supériorité interactionnelle. Dans l'I.N°1 c'est incontestablement B qui parle le moins, et dans l'I.3, c'est D qui enregistre le moins d'interventions.

De ce point de vue donc, dans l'I.1 : B > A et dans l'I.N°3 : D > A & B.

Le critère donc d'Orecchioni, selon lequel : « plus on tient le « crachoir », et plus on a de chances de dominer la conversation »(1987 : 327), n'est pas toujours fiable.

1.2.1.2. Fonctionnement des tours de parole:

Le système des tours est relativement simple: pas de problème quant à la sélection du «next speaker».

Quant aux interruptions: très souvent elles sont «coopératives», et donc relèvent d'un autre type de fonctionnement, et reçoivent une autre valeur taxémique. En effet, ces interruptions dans leur globalité ne sont

pas perçues comme une vexation, elles ne sont donc pas des taxèmes de position haute.

On ne peut relever dans notre corpus que fort peu de cas d'interruptions manifestement «violatives», quelques exemples de l'I.5.

En revanche, on y observe un certain nombre de cas où A ne lègue pas la parole quand il semble bien que E souhaiterait la récupérer. On remarque cela dans l'I.5 également.

S'agissant de l'I.5, on peut dire que, A relève quelque peu de la catégorie des «intarissables», qu'il a tendance à restreindre excessivement le territoire discursif de son partenaire, et qu'il l'emporte généralement dans ce qu'on peut appeler la «bataille pour le crachoir». Dans ce cas là : A > B.

1.2.2. Organisation séquentielle des énoncés

Une conversation n'est pas seulement une succession de «tours de parole». A un niveau moins superficiel, c'est une organisation hiérarchique de différents «rangs», emboîtés les uns dans les autres.

« D'un point de vue des fonctionnements taxémiques, on dira que se met en position haute celui qui est responsable de l'ouverture et de la clôture des différentes unités constitutives du texte échangé, celui donc qui en prend l'initiative » (Orecchioni , 1987 : 328).

Analysons de très près notre corpus, et essayons de voir jusqu'à quel point l'affirmation d'Orecchioni est applicable à nos interactions :

_ En ce qui concerne l'ouverture

. des interactions globales: la responsabilité en revient:

_dans l'interaction 1 à A

_dans l'interaction 2 à B

_dans l'interaction 3 à D

_dans l'interaction 4 à B

_dans l'interaction 5 à A

_dans l'interaction 6 à A

Tous ces locuteurs tentent par là de s'imposer comme «leader»;

. des différents échanges:

_dans l'interaction 1 : 2 sont initiés par A,

3 par B

1 par C.

_dans l'interaction 2 : 5 par B,

4 par A,

3 par E

1 par C

_dans l'interaction 3 : 1 par D

7 par B

3 par A

0 par E

_dans l'interaction 4 : 5 par B

2 par E

1 par D

0 par A

_dans l'interaction 5 : 10 par A

1 par B

_ dans l'interaction 6 : 3 par A
5 par B

On voit bien que,

- . dans la première conversation, la plupart des échanges sont incontestablement initiés par B.
- . dans l'I.N°5, la plupart des échanges sont initiés par A.
- . dans l'I.N°6, la plupart des échanges sont initiés par B.

_ En ce qui concerne la clôture,

- . des interactions globales, la responsabilité en revient,

- _ dans l'l. 1 à C
- _ dans l'l. 2 à E
- _ dans l'l. 3 à A
- _ dans l'l. 4 à B
- _ dans l'l. 5 à B
- _ dans l'l. 6 à A

. différents échanges:

_ Interaction 1 : B = 1
A = 3
C = 2

_ Interaction 2 : A = 3
B = 3
E = 7
C = 0

_Interaction 3 : B = 1
 A = 0
 D = 10
 E = 0

_Interaction 4 : B = 3
 E = 3
 A = 2
 D = 0

_Interaction 5 : B = 11
 A = 1

_Interaction 6 : A = 7
 B = 1

Donc, la clôture des échanges dans,

- . la première interaction revient à A
- . la deuxième interaction revient à E
- . la troisième interaction revient à D
- . la quatrième interaction revient à B et E à égalité.
- . la cinquième interaction revient à B
- . la sixième interaction revient à A.

Par addition des ouvertures et des clôtures des échanges, pour chacun des interactants, on arrive aux résultats suivants :

. Interaction 1 : B \rightarrow 3 + 1 = 4
 A \rightarrow 2 + 3 = 5
 C \rightarrow 1 + 2 = 3

. Interaction 2 : $B \rightarrow 5 + 3 = 8$
 $A \rightarrow 4 + 3 = 7$
 $C \rightarrow 1 + 0 = 1$
 $E \rightarrow 3 + 7 = 10$

. Interaction 3 : $B \rightarrow 7 + 1 = 8$
 $A \rightarrow 3 + 0 = 3$
 $E \rightarrow 0 + 0 = 0$
 $D \rightarrow 1 + 10 = 11$

. Interaction 4 : $B \rightarrow 5 + 3 = 8$
 $A \rightarrow 0 + 2 = 2$
 $E \rightarrow 2 + 3 = 5$
 $D \rightarrow 1 + 0 = 1$

. Interaction 5 : $B \rightarrow 1 + 11 = 12$
 $A \rightarrow 10 + 1 = 11$

. Interaction 6 : $A \rightarrow 3 + 7 = 10$
 $B \rightarrow 5 + 1 = 6$

De ce point de vue donc, dans :

- . l'Interaction 1, $A \succ B$ et C
- . l'interaction 2, $E \succ A, B$ et C
- . l'interaction 3, $D \succ A, B$ et E
- . l'interaction 4, $B \succ A, D$ et E
- . l'interaction 5, $B \succ A$
- . l'interaction 6, $A \succ B$

Conclusion donc, selon le critère d'Orecchioni, B qu'on croyait jusqu'à maintenant dominant dans l'l. 1 & 2 perd sa place, même chose pour E dans l'l. 4, et A dans l'l. 5.

Quant aux I. 3 & 6, l'hypothèse avancée par C. K. Orecchioni, est actualisée .

Par conséquent, nous pensons qu'un tel critère n'est pas applicable à toutes les interactions.

Ces critères entrent en composition, voire en conflit, avec d'autres critères, en particulier celui de la nature des actes de langage accomplis de part et d'autre - problème que nous allons envisager maintenant, ainsi que d'autres faits concernant le contenu du dialogue.

1.3. Taxèmes se situant au niveau du contenu de l'interaction

1.3.1. Contenu «sémantique»

1.3.1.1 _ Thèmes abordés

Pour Orecchioni, quels que soient les problèmes théoriques que soulèvent ces notions, et les difficultés qu'il y a à les délimiter, il apparaît que les différents thèmes abordés au cours d'une conversation sont doublement candidats à recevoir une valeur taxémique. Et cela pour deux raisons :

_ D'abord en ce qu'ils ont une fonction structurante, et qu'ils peuvent être introduits par tel ou tel participant: C'est le cas des initiatives, qui confèrent à leur responsable une certaine supériorité interactionnelle, quoique ce critère n'est pas attesté dans nos interactions comme on a vu ci-dessus.

_ D'autre part, la nature elle-même du thème joue un certain rôle taxémique dans le sens où un thème donné peut être plutôt favorable à L1 ou à L2 dans la mesure où il le «concerne» plus, où il relève davantage de

son «territoire», de ses centres d'intérêt, de son domaine de compétence: si un thème est introduit sur lequel L1 manifeste une évidente supériorité de savoirs, cela va lui garantir en principe une certaine maîtrise de l'interaction.

« Ces deux valeurs taxémiques du thème sont relativement indépendantes car L1 peut fort bien, initier un thème plutôt favorable à L2, que ce soit volontairement: L1 accepte, par gentillesse ou condescendance, de se déposséder de la position haute au profit de L2 (cela s'observe souvent par exemple dans les dialogues adultes / enfant), ou involontairement: L1 pense introduire un thème qui lui est favorable, mais il se trouve à son corps défendant «dépassé» par L2 sur un terrain qu'il croyait sien » (Orecchioni, 1987 : 329).

Notre interaction 2 illustre d'ailleurs l'autonomie de ces deux aspects puisque selon le second critère, malgré que ce soit E qui lance le sujet dans 19.E''', B > E.

1.3.1.2. Opinions confrontées

“Etant donné qu'en structure profonde nos conversations peuvent être ramenées au schéma général: de tels problèmes, moi je pense que P1, P2 (...), Pn, et qu'on assiste à une confrontation d'opinions éventuellement contradictoires (le dialogue relève donc du genre «débat», ce niveau d'analyse est essentiel pour la détermination des rapports de places” (Orecchioni, 1987 : 330).

Voici d'une manière générale comment les confrontations d'opinions peuvent être interprétées en termes taxémiques, selon Orecchioni :

L1 lance une opinion O1 :

1 _ L2 s'estime d'emblée d'accord avec L1, et un consensus s'instaure entre eux spontanément: L1 marque alors quelques points, dans la mesure où il a eu la primeur de la formulation de O1.

Ou :

2 _ L2 conteste la validité de O1, et il se met alors en position haute: toute rebuffade constitue une menace pour la face positive de l'autre.

Avec l'acte de réfutation va s'amorcer un débat contradictoire pour le système de places ; deux solutions sont envisageables :

1_ L1 et L2 campent sur leurs positions respectives: la négociation échoue, et ils font match nul;

2_ l'un des deux finit après une période plus ou moins longue d'échange d'arguments et de contre-arguments, par se rallier à la position de l'autre: il «tombe» d'accord avec lui, et se met alors en position basse, cependant que l'autre, ayant «emporté le morceau», occupe une position d'autant plus haute que les divergences de départ étaient sensibles.

Quant à notre culture arabe, le ralliement est souvent une marque de faiblesse, surtout lorsqu'il succède à un dissentiment premier: «retourner sa veste», c'est toujours mal perçu, c'est mettre en doute la crédibilité de l'énonciateur. Au contraire l'attitude oppositionnelle passe pour un signe de force de caractère, de virilité et assure donc la position haute, du moins au Temps T. où elle s'énonce.

Mais à notre avis, il convient d'observer de près dans une perspective interactive, l'expression des ralliements et des désaccords, avant celle des fonctionnements argumentatifs:

« Dans une perspective interactive, le problème se pose en d'autres termes: ce qui importe, ce n'est pas que le discours de tel ou tel soit

contradictoire, c'est que cette contradiction «passe» ou non, c'est à dire la façon dont elle est traitée par le partenaire; ce n'est pas qu'une argumentation puisse être estimée forte ou faible, mais c'est qu'elle «réussisse» ou non » (Orecchioni, 1987 : 332).

L'exemple le plus frappant est celui de l'I.3, où on voit D (le visiteur) mettre, par son acte, sa propre face en péril, prendre le risque d'être refusé, se retrouver avec sa face, au moment où s'ouvre la porte, entre les mains de son hôte. Malgré tout, il a pu inverser la situation et reléguer son hôte (A) et son cousin (B) dans une position basse, sans que l'argument soit pour autant fort !

Cela dit, il n'est pas toujours commode, et cela pour des raisons diverses, de décrire le système des accords et des désaccords. Car :

_ l'accord peut se formuler explicitement (à l'aide de marqueurs spécifiques), mais aussi implicitement par incorporation de l'opinion d'autrui à son discours propre, et lui donner une prise de position personnelle. C'est le cas de E, dans l'I.2, débat qui l'a opposé à B au sujet de « la voiture ».

_ les marqueurs d'assentiment sont pour la plupart ambigus: si l'interprétation d'expressions telles que «c'est vrai», «c'est juste», «tu as raison», ne pose guère de problèmes, il n'en est pas de même de morphèmes tels que «oui», «d'accord», ou plus obscurément encore, des différentes variantes des «hm hm», qui fonctionnent selon les cas, et sans doute selon leur prosodie, comme des marques d'accord sur le contenu, mais aussi comme de simples régulateurs, ou des ponctuations conclusives.

Dans l'I.5, l'exemple :

24.A_ wah !

Bien sûr !

«ʔiwa ka jəḏharli mʃa ʔand ʃi ħad Ben, à mon avis il est parti chez-quelqu'un»,

un point de vue individuel

à :

«mʃa ʔand ʃi ħad Il est parti chez quelqu'un»,

affirmation d'un principe.

Après ces préliminaires : Comment fonctionnent dans notre corpus les négociations d'opinion ?

Nous mentionnerons les conclusions de ce travail, qui sont les suivantes:

_ Etant donné qu'il y a des interactions :

- . à dominante consensuelle
- . consensuelles
- . à dominante conflictuelle et/ou polémique
- . conflictuelles ,

l'I. 4 relève manifestement de la première catégorie: l'accord, dont les marques sont abondantes et variées, y est très largement dominant, un consensus s'établit rapidement entre les interactants, que souligne parfois de petits rires de D, indices d'un unisson satisfait.

Ce consensus, on peut d'ailleurs estimer qu'il n'est pas de pure forme:

Entre B, D, A et E, on voit une grande connivence s'agissant de leurs expériences . On relève des interventions centrées sur la qualité de la

relation individuelle, sur le plaisir du texte, le bonheur conversationnel.
Exemple :

3.A/ *wəllah ʔa sidi ʔila nta quṭli* Je vous le jure « *ʔasidi* » dès
dəlla rəzlah wə ləhriq tḥli fə que vous m'avez dit qu'il a
rkabi ! *tendu ses jambes en*
l'air, j'ai eu des douleurs
dans mes pieds !

De ce point de vue : B = D = A = E.

L'1.2 est à dominante consensuelle, quoique leurs idées divergent pourtant sur un point: pour B, la voiture est avant tout une affaire de moyens, alors que pour E, c'est plutôt un problème d'organisation, de prise de conscience (on remarque au début E qui accuse son père (A) d'être insouciant du problème de son fils (E) qui a besoin d'un véhicule, alors que B, voyant A incapable de se défendre prend l'avocat et s'est fait de A un allié contre E sur un thème qui apparemment tient à coeur aux trois interactants).

Cette divergence donc, surgit au début, sous la forme d'une réfutation formulée par B:

(23.B_ *ʔasidi ssejjara rtaffet* « *ʔasidi* » la voiture son prix a
b wahed ttaman xajāli ! *augmenté d'une manière*
inimaginable),

puis nuancée (25.B/), puis réitérée (28.B/) pour cause de résistance de E. Quant à ce dernier, il finit après un certain temps d'obstination têtue (manifeste en dépit d'accords de pure forme) par « s'écraser » et se rallier à la position de B, dont on peut donc dire qu'il a sur ce point gagné la négociation d'opinion.

Bien qu'il soit donc à dominante consensuelle, ce dialogue présente une certaine dissymétrie: B se situe plus que E du côté du désaccord, et E plus que B du côté de l'accord. En effet ,

. B est le seul à réfuter clairement. D'autre part, même lorsqu'il est d'accord sur le fond avec E, il se montre extrêmement avare en marques d'assentiment.

. Tout au contraire, E a tendance à hyperboliser l'expression du consensus; il s'abstient de toute réfutation véritable, se montre conciliant dans la seule situation où se dessine une divergence de fond.

On peut dire donc que B remporte contre E la négociation d'opinion. En plus, B prend bien soin de présenter l'opinion partagée comme émanant malgré tout de sa conviction propre. Il est permis de dire de ce point de vue que B > E.

1.3.2. Contenu «pragmatique »

Dans quelle mesure les actes de langage accomplis de part et d'autre sont-ils susceptibles de recevoir une valeur taxémique?

Cette valeur peut être mise en corrélation avec leur fonctionnement en tant que «Face Threatening Acts», selon le principe suivant:

_ Fonctionne comme un taxème de position haute tout acte de langage qui constitue une menace potentielle pour l'une et/ou l'autre des faces du destinataire :

. Face négative: ordre, interdiction, autorisation, suggestion, conseil, etc. - i.e. toute la série des «directifs», qui constituent autant d'«incursions territoriales».

. Face positive: critiques, moquerie, désaccords en tous genres, affronts et offenses, blames et reproches, injures et insultes etc. -i.e. tous les comportements vexatoires, susceptible d'infliger à l'autre une blessure narcissique plus ou moins grave.

_ Fonctionne comme un taxème de position basse tout acte de langage qui constitue une menace pour l'une et/ou l'autre des faces du producteur de l'acte en question:

. Face négative: promesse (laquelle vous «engage», donc menace votre propre «territoire») et tout ce qui est «promessifs» austino-searliens.

. Face positive: remerciement, excuse, aveu, auto-critique, auto-accusation, auto-dépréciation, auto-humiliation, et tout ce qui est comportements «auto-dégradants».

Mais le statut taxémique des énoncés (envisagés en tant qu'Actes de Langage) n'est pas toujours clair, et ce pour différentes raisons telles que:

_ L'existence des actes de langage indirects, i.e. d'énoncés auxquels on attribue plusieurs valeurs illocutoires superposées, et qui relèvent de catégories taxémiques différentes, sans oublier le problème de la «hiérarchie» des valeurs en question.

_ Le fait que certains actes de langage sont hybrides, dans la mesure où leur statut en tant que «Face Threatening Act» est complexe.

Exemple: la «requête» constitue à la fois,

. une menace pour la face négative de l'autre et donc, un taxème de position haute, et

. une menace pour la face positive de soi-même et donc, un taxème de position basse, le problème étant alors celui de la « pondération » et du dosage de ces deux composantes.

_ Le fait que la valeur taxémique des actes est une question de « degré » et qu'il faut les envisager comme se distribuant le long de ce qu'Orecchioni appelle une « échelle taxémique ».

_ Le fait encore que cette valeur varie en fonction du contexte situationnel et institutionnel. Ainsi l'évaluation positive d'une assertion émise par son partenaire _ le fait d'opiner _ fonctionne en général plutôt comme un marqueur de position basse. Mais sa valeur s'inverse, et devient autre dans des situations où l'évaluateur s'adresse à un sujet présumé infallible.

_ Cette valeur varie aussi selon le mode de formulation « plus ou moins brutal, ou au contraire adouci par quelque procédé relevant des « softener » ou des « repairs » » de l'AL considéré » . (Orecchioni, 1987 : 340).

_ Enfin, le critère de la nature « menaçante » de tel ou tel acte de langage se croise avec d'autres critères, et en particulier celui (qui a été précédemment envisagé) de la nature généralement initiative ou au contraire réactive de l'intervention qu'il permet de constituer.

Exemple: un acte de « réfutation »

. est intrinsèquement de nature réactive, et envisagé sous cet angle, il constitue plutôt un taxème de position basse. Mais cette propriété est très largement contre-balancée par le fait qu'il *menace la face positive du réfuté, et donc constitue de cet autre point de vue (qui semble ici prédominer) un taxème de position haute.*

Ces différents facteurs permettent de rendre compte de la complexité du statut taxémique de l'acte en question. En effet:

_ « En tant qu'acte permettant de construire des interventions initiatives d'échange: c'est un taxème de position haute, qui assure ainsi qu'on l'a vu la maîtrise de l'organisation de l'interaction » (Orecchioni, 1987 : 341).

Hypothèse qu'on a pu vérifier dans notre corpus.

_ En ce qui concerne sa valeur par rapport au système des faces:

. La question constitue un empiétement territorial, donc une menace pour la face négative du questionné, ainsi que l'énonce vigoureusement Ducrot lorsqu'il parle à ce sujet de «diktat», et du «pouvoir exorbitant que s'arroge le questionneur: faire en sorte qu'une personne, libre jusque là de dire ou de taire ce qu'elle pense sur un terrain sujet, devienne, par l'énonciation d'une autre, tenue de déclarer son opinion, ou son absence d'opinion» (1981, P.99), ou bien encore Dannequin: «Toute question constitue [...] un coup de force sur celui à qui elle s'adresse; c'est le mettre en demeure de répondre dans le cadre syntaxique qu'on lui impose. En outre une question suppose qu'on est habilité à la poser; il suffit d'énumérer quelques-unes des situations dans lesquelles on pose des questions: dispositif pédagogique, interrogatoire» (1982, P.111).

. Mais en ce qui concerne cette fois la face positive du destinataire, la question est plutôt une anti-menace, donc une menace pour celle du questionneur, donc à l'inverse de ce qu'implique la considération précédente, un taxème de position basse. Tout questionneur est en effet un solliciteur (Goffman assimile la question à «une prière pour de l'information»): en posant une question, on s'inféode à l'autre, supposé supérieur puisque dépositaire du savoir, et on le charge d'apporter la matière conversationnelle, lui permettant ainsi d'occuper le terrain (en quelque sorte, s'octroyer la maîtrise pour s'en laisser déposséder).

Le problème est une fois encore de savoir comment se pondèrent dans la question ces tendances taxémiques opposées. Ce qui n'est

possible qu'en introduisant des distinctions entre différents types de questions (par exemple: interrogation «de contrôle», pédagogique ou policière, où le questionneur est en position haute, vs. «de déférence», où c'est le contraire), et entre différents types d'interactions dans lesquels elles apparaissent; en envisageant donc qui questionne qui, sur quoi (problème des questions «indiscrètes»), dans quel but, en quels termes, etc.

Dans le contexte de l'I.3,

3.B' _ ?iwa faj kunt ?

Alors tu étais où ?

4.D_ lla kut berra w jit

Non, non, j'étais à la campagne et je suis de retour

5.A_ doqget l berra w jit ? !

tu es allé à la campagne et tu es de retour ? !

6.D_ ?eh !

oui !

Les questions de 3.B' & 5.A constituent une menace pour la face positive des questionneurs : B & A qui croyaient être habilités à poser des questions à D du genre « demande de justification au sujet du non-respect du rendez-vous », se trouvent immédiatement renvoyés dos à dos, mis à leur place.

Du coup 3.B' & 5.A constituent des taxèmes de position basse, alors que 4.D & 6.D sont des taxèmes de position haute.

On relève la même chose dans l'I. 6 (voir la séquence 5.B - 10.A).

1.4. Conclusion

Si l'observation systématique des actes de langage effectués de part et d'autre au cours du déroulement de l'interaction fournit des informations précieuses sur les rapports de places qu'entretiennent les interactants, ces données sont très délicates à manipuler.

Elles le sont tout particulièrement dans notre corpus, où ne sont justement représentés que les deux actes de langage dont le statut taxémique est le moins clair, et le plus variable contextuellement: la question, et l'assertion (que l'on peut d'ailleurs considérer comme une espèce d'«archi-Actes de langage» subsumant de très nombreux «sous-types» hétérogènes taxémiquement), alors que ceux dont la valeur est claire (ordres, menaces, insultes, etc.) sont totalement absents de nos conversations fort pacifiques dans l'ensemble.

D'autre part, nous avons tenté de montrer qu'il existait «dans le discours lui-même» un certain nombre de faits de nature extrêmement diverse, mais qui possèdent en commun la propriété de marquer l'institution, même au sein d'échanges apparemment égalitaires, de certains rapports de place et de force entre les interactants.

En principe, l'observation systématique de la distribution des taxèmes tout au long du corpus doit permettre d'établir le «score taxémique» global de chacun d'entre eux. Mais un tel score est souvent difficile à déterminer car:

_ un grand nombre de ces marqueurs sont déjà en eux-mêmes ambivalents, ambigus, et leur valeur ne se laisse spécifier qu'en contexte, au sein d'un faisceau de facteurs qui s'imbriquent de façon extrêmement subtile les uns dans les autres.

_ un même interactant peut produire simultanément plusieurs taxèmes plus ou moins contradictoires, du fait en particulier du caractère «multi-canal» de la communication (la prosodie, ou la mimo-gestualité, venant par exemple démentir ou compléter le contenu du discours tenu).

_ la configuration de l'échiquier taxémique se modifie constamment au cours du déroulement de l'interaction. Ce qui rend difficile la détermination de celui qui domine globalement l'interaction. Dans le cas où cette

domination est attribuée à telle ou telle partie en présence, elle est nécessairement partagée ; autrement dit, la position haute n'est pas sans menace de la part de telle ou telle partie en présence.

En récapitulant les diverses observations qui ont été précédemment effectuées, on constate :

_ que parler plus ne veut pas dire nécessairement occuper le terrain, et parvenir à faire valoir ses vues.

D'où l'on peut conclure qu'«il existe différentes formes de domination», différentes manières d'occuper la position haute et de s'assurer la maîtrise de l'interaction, qui ne sont pas forcément convergentes; que l'on peut donc fort bien dominer sur un plan, et être dominé sur un autre; et qu'il serait donc vain de chercher à réduire à un commun dénominateur des données aussi hétérogènes.

Même s'il est difficile de déterminer celui qui domine globalement l'interaction, cet inventaire des taxèmes met au moins en évidence la manière dont nos acteurs se distribuent les rôles, et se répartissent les tâches interactionnelles.

Pour B par exemple dans l'I. 2, la forme importe plus que le contenu, alors que pour E, c'est tout à fait le contraire. Pour ce dernier, l'enjeu de la conversation, c'est de dire ce qu'il a à dire sur la question, de laisser libre cours au vagabondage conversationnel, et au flux assertif des interventions.

Dans l'I. 2, les attitudes et conceptions respectives de B et E étant parfaitement complémentaires, la conversation «tourne» de façon relativement satisfaisante. Mais en même temps, il n'est pas étonnant qu'on y voie se dessiner, sous des apparences paisibles et bon enfant de mini-conflits, de petits tiraillements, qui nécessitent un certain nombre de

«négociations» discrètes pour que parviennent à s'harmoniser des comportements interactionnels au départ si différents.

L'approche taxémique donne évidemment des résultats beaucoup plus spectaculaires lorsqu'elle s'applique à l'analyse d'interactions foncièrement inégalitaires, elle permet de mettre en évidence la constitution de subtils rapports de domination, et d'expliquer certains phénomènes sur le fonctionnement de la conversation.

Reste à se demander si ces «choses» sont intéressantes, c'est à dire si une telle approche est pertinente et légitime.

A notre avis, il est important d'étudier la conversation sous ces différents angles, surtout lorsqu'on rencontre deux conceptions opposées de la chose :

_ celle des «pessimistes de la communication», pour qui tout dialogue est une espèce de pugilat, de bataille permanente pour le «crachoir» et le «pouvoir» (parler, c'est avant tout faire valoir ses vues et se faire valoir, avoir raison, clouer le bec à l'autre, lui damer le pion, lui faire perdre la face),

_ et celle des «optimistes de la communication», pour qui le dialogue est au contraire un processus coopératif, qui vise à l'établissement d'un consensus, voire d'une fusion, entre les interactants, chacun cherchant humblement à apporter sa pierre (sa «construction») à l'édifice construit en commun.

On voit bien qu'il y a deux positions : l'une «noire», l'autre plutôt «rose». Pour Orecchioni, les deux conceptions coexistent, mais différemment :

« J'estime en effet que dans toute interaction coexistent, avec des dosages variables, une composante «agonale», et une composante

« irénique », mais que la coopération est logiquement supérieure au conflit, le conflit étant « marqué » par rapport à la coopération qu'il présuppose unilatéralement » (1987 : 347).

« Même si les règles de la politesse et le désir d' « entente » invitent souvent à le parer des couleurs rassurantes d'un unisson paisible, le conflit est « nécessaire » à la poursuite de toute conversation, dont la survie se situe quelque part entre l'affirmation d'une différence et la découverte d'une identité _ quelque part donc entre « agon » et « iréné » (Orecchioni, 1987 : 349).

Quant à nous, il n'y a pas que des conversations noires ou roses, des conversations noires et roses à la manière d'Orecchioni. Nous pensons qu'il y a des conversations noires, d'autres roses, et qu'il y a des conversations où coexistent les deux avec des dosages variables que sont nos interactions du corpus.

_ La structure d'une conversation n'est pas un « donné », mais un « construit », elle s'élabore pas à pas au cours du processus dynamique de l'interaction, et parfois sur un mode conflictuel: le projet structurateur de L1 rencontre un projet différent, sinon antagoniste, de L2. C'est pourquoi le produit qui en résulte ne présente pas toujours une structuration cohérente, mais souvent des amorces de structuration qui parfois aboutissent, parfois avortent, ou changent de forme. Le texte conversationnel « produit alors un effet-palimpseste (selon la métaphore proposée par R. Bouchard, 1986) et provoque chez les descripteurs certains attermolements et divergences qui ne font que refléter les ambivalences et ambiguïtés des conversants eux-mêmes » (Orecchioni, 1987 : 359).

Une fois acquise cette certitude qu'il est nécessaire de prendre en compte la totalité du matériel significatif, les difficultés restent encore grandes, à la fois au niveau de l'instauration d'une pluridisciplinarité

fonctionnelle, et du choix d'un matériel adapté à une telle approche. La pluridisciplinarité n'est elle-même pas un «donné» mais un «construit».

Par sa banalité dérisoire, ce corpus nous a justement paru représentatif de la conversation ordinaire: il donne à voir les règles élémentaires et très générales du jeu social de la rencontre parce qu'il n'est que cela.

Pour terminer avec cet inventaire des taxèmes, signalons qu'il convient de citer aussi l'ensemble des unités dont la fonction essentielle est d'exprimer la « relation » socio-affective existant entre les interactants qui sont : les termes d'adresse et des expressions appellatives, les salutations etc. _ Enfin, bref tout ce qui est rituel.

2. Rituels et routines :

2.1. Introduction

Les interactions (en arabe marocain) que nous étudions contiennent une forte prédominance de politesse positive. En effet, la relation de grande proximité qui unit les interlocuteurs est sans cesse réaffirmée d'où, nous le verrons une profusion d'adoucisseurs comme:«?asidi» (Cher monsieur).

2.2. Rituel : Définition

Dans les «rites d'interaction», Goffman utilise la notion de rituel qu'il définit de la manière suivante:

«Le rituel est un acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant». (1973, P;73).

Il justifie le choix du terme en écrivant:

«J'emploie le mot rituel parce qu'il s'agit ici d'actes dont le composant symbolique sert à montrer combien la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes». (1974, P.21).

Ainsi donc, le rituel est un acte qu'un individu accomplit dans le but de démontrer à un autre, avec lequel il est en interaction, qu'il le respecte, l'estime et parallèlement qu'il est lui-même digne de ce respect et de cette estime.

En fait c'est la nécessité du ménagement des individus (et de leurs face et territoire) qui conduit à un ordre rituel obtenu dans les faits par l'imposition d'un certain nombre de règles et de conventions auxquelles se plie l'individu socialisé. Goffman accorde à ces notions une portée universelle:

«Il faut considérer le fait que, partout, les sociétés, pour se maintenir comme telles, doivent mobiliser leurs membres pour en faire des participants de rencontres auto-contrôlés. Le rituel est un des moyens d'entraîner l'individu dans ce but: on lui apprend à être attentif, à s'attacher à son moi et à l'expression de ce moi à travers la face qu'il garde, à faire montre de fierté, d'honneur, de dignité, à avoir de la considération, du tact et une certaine assurance. Ce sont là quelques-uns des comportements élémentaires qu'il faut intégrer à une personne pour qu'elle puisse servir d'interactant, et c'est en partie à eux que l'on se réfère quand on parle de nature humaine universelle». (1974, P.41)

Aussi:

«sous leurs différences culturelles, les hommes sont partout semblables». (idem).

Cette universalité n'empêche pas la variation, et les éléments constitutifs de l'ordre rituel peuvent être «dosés» différemment selon les cultures.

A l'intérieur des comportements conversationnalisés destinés à la protection des faces, Goffman distingue les rituels positifs des rituels négatifs qu'il présente ainsi:

«Dans sa célèbre analyse de la religion Durkheim divise le rituel en deux classes: le rituel positif et le rituel négatif. Le type négatif signifie interdiction, évitement, écart.(...) Le rituel positif consiste à rendre hommage de diverses façons par diverses offrandes, ce qui implique que l'offrant se trouve d'une certaine manière à proximité du récipiendaire. La thèse classique est que ces rites positifs affirment et confirment la relation sociale qui unit l'offrant au récipiendaire». (1973, PP.73-74).

Pour ce qui nous concerne dans cet étude du corpus, nous avons principalement affaire au rituel positif.

2.3. Routines conversationnelles: Définition

Les actes auxquels nous allons nous intéresser dans cette partie sont des actes verbaux. Nous les avons regroupés sous le nom de routines, en nous référant à Coulmas (1979 et 1981).

« La notion de routine est très proche de celle de rituel. Nous utiliserons l'une pour désigner la manière dont l'autre se réalise, en réservant le terme de «rituel» au type de comportements et de convention pris globalement et le terme de «routine» à la réalisation

particulière du rituel. En d'autres termes, saluer à l'ouverture d'une interaction sera pour nous un comportement rituel; le faire en disant «bonjour», «salut», «quelle bonne surprise» sont autant de routines » (1981 : 312).

En effet, dans nombre de situations récurrentes (citons par exemple les salutations, les demandes d'information, les narrations,...), nous utilisons des formules «toutes faites» qui sont à la fois adaptées à la situation, partagées par l'ensemble des membres de la société ou du groupe considérés, et admises comme telles. Coulmas définit les routines en disant:

«Conversational routines are tacit agreements, which the members of community presume to be shared by every reasonable co-member. In embodying societal knowledge they are essential in the handling of day-to-day situation». (1981 : 4).

Il dit aussi:

«Routines are a means of guiding a person's normal participation in social interact . Viewed from the interpretative side, they constitute standardized links between what people actually say and what sort of communicative functions their utterances serve to perform». (idem, P.7).

La définition des routines qu'il propose regroupe un grand nombre de faits de différents niveaux: s'y retrouvent par exemple les comportements habituellement adoptés par les participants pour réaliser tel ou tel acte dans une interaction, mais aussi les actions réalisées par des actes illocutoires indirects (par exemple le fait de dire «je n'ai pas compris» pour «répétez, s'il vous plaît», ...), ainsi que les caractéristiques intonatives et sémantiques des énoncés.

Une des premières caractéristiques de ces comportements est qu'ils permettent de réaliser au mieux certains actes. Ils facilitent la vie interactionnelle des interactants en les rassurant. Coulmas résume leurs fonctions de la manière suivante:

«We can integrate all general functions under the heading of two abstract categories:

- a) «orderliness» of communication; and
- b) group identification».

Une autre de leurs caractéristiques provient de leur aspect «préfabriqué». Ainsi, si l'on considère une routine donnée (prenons par exemple le cas de «je t'en prie» ou «je vous en prie» émis d'une part en réponse à l'excuse d'une personne qui vient de m'écraser le pied, et d'autre part au remerciement pour un renseignement donné); son sens est imprévisible indépendamment du contexte, et il est parfois fort éloigné du sens des mots qui la composent.

Etant des comportements standardisés, les formules routinisées peuvent être considérées comme vides. Ainsi, des expressions du type «ravi de vous avoir rencontré», «à bientôt», «merci mille fois», peuvent sembler ne plus rien exprimer, si ce n'est la volonté de celui qui les utilise de se conformer aux normes et aux règles, tout au moins à l'usage du groupe dans lequel il se trouve. Phrases toutes faites, elles semblent vides, pures conventions, strict respect des coutumes.

Nous serons amené à envisager comment, dans des contextes aussi familiers, les interactants s'efforcent de se démarquer des routines, et comment aussi, pour la réalisation de certains actes, ils s'y conforment.

L'apprenant d'une langue étrangère, quant à lui, sera loin de considérer que les routines sont des actes vides, une fois qu'ayant dépassé les divers sentiments d'incompréhension, de désarroi voire de colère qu'auront suscité en lui les multiples formules auxquels l'expose le

fait d'en être ignorant, il sera en mesure de les identifier. Gumpertz (1989) rapporte de nombreux exemples des difficultés et des ruptures de la communication provoquées par une ignorance, un mauvais usage ou une mauvaise évaluation de ce qui est attendu en fait de routine. On comprend pourquoi l'approche interculturelle est l'une des plus importantes et des plus riches dans ce domaine. Mettre à jour les variations très nombreuses des actes routinisés selon les sociétés et les cultures est un apport inestimable pour l'enseignement des langues étrangères, mais aussi, plus simplement, pour la compréhension des fonctionnements d'autres groupes ou d'autres communautés.

Les études que nous avons menées sur notre corpus en arabe marocain démontrent amplement que l'usage des formules routinisées est très fréquent.

Nous décrivons les comportements adoptés par les interactants pour ouvrir, entretenir ou clore l'interaction ainsi que ceux leur permettant d'exprimer leur solidarité et de renforcer leurs liens. Ces comportements visent donc soit à l'établissement, soit à l'élargissement du contact.

2.3.1. Le cas de l'échange réparateur :

2.3.1.1. Introduction :

L'activité réparatrice est définie par Goffman de la manière suivante:

«La fonction de l'activité réparatrice est de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable» (1973 : 113).

Il distingue trois procédés principaux de réparation: les justifications, les excuses et les prières.

Les prières _ c'est à dire le fait de demander à l'offensé potentiel la permission de se livrer à un acte qu'il pourrait considérer, ou qui pourrait être considéré comme offensant. Elles correspondent au «pré» de Sacks et Schegloff (exemple: «Je peux vous poser une question»), elles n'entrent pas dans les cas que nous envisageons ici.

Les justifications et les excuses se distinguent les unes des autres par le fait que les secondes font intervenir une certaine part de regret que ne font pas intervenir les premières. Dans le langage courant les deux termes sont souvent interchangeable.

Goffman distingue plusieurs sortes de justifications possibles: la présentation de circonstances rendant l'acte offensant inévitable et même «désirable» (il nous donne l'exemple de jeter quelqu'un par terre afin de lui éviter d'être atteint par une balle).

Enfin, il définit ainsi l'acte d'excuse: «s'excuser, c'est se couper en deux parties, une partie coupable d'une offense et une partie qui se dissocie du délit et affirme sa foi en la règle offensée». (ibid., P.117).

L'acte d'excuse dans l'interaction peut être accompli:

- _ par une expression mentionnant le nom même de l'acte effectué: soit par un performatif «je m'excuse», soit une demande d'excuse;
- _ par l'expression d'un regret (exemple: «je suis désolé»);
- _ par une assertion concernant l'offense (exemple «j'ai oublié de te ramener ton livre»);
- _ par une justification.

Ces différentes composantes ne sont pas exclusives les unes des autres, elles ne sont pas non plus toutes obligatoires. Ainsi, selon les cas, la réparation sera effectuée par une, deux ou par l'ensemble de ces routines.

Dans notre corpus, on a un seul exemple d'acte de réparation, celui de l'interaction 3, concernant le retard de D.

Nous allons étudier donc, uniquement la réparation apportée à une offense particulière: le retard à une invitation.

2.3.1.2. Retard à l'invitation / Excuse :

Les répercussions matérielles du retard sont, tout au plus, un repas un peu trop cuit. Sur le plan relationnel, en revanche, le retard peut être interprété de diverses manières et peut donc constituer une offense plus ou moins grave.

Tout dépendra d'abord de son ampleur. Arriver à l'invitation une demi-heure après l'heure fixée n'est généralement pas considéré comme un retard dans la situation qui nous intéresse. Quant à notre invité, il est arrivé deux heures plus tard, l'offense était réelle (c'est le cas de D dans l'I. 3).

Mais, le retard « grave » de D a été immédiatement pardonné, et oublié dès que la cause en a été connue.

S'ajoute à cela _ peut-être_, la connaissance qu'ont les participants les uns des autres et de leurs habitudes (D a l'habitude -notamment- de ne pas être à l'heure).

De Salins propose une analyse du retard lors d'une rencontre dans un lieu public (le rendez-vous au café). Elle considère que le retardataire se met, par son acte, en position haute (la position de celui qu'on attend), reléguant l'autre en position basse. Un des comportements d'attente qu'elle décrit vient soutenir cette conception:

«On voit souvent une personne entrer dans un café, s'y installer tout naturellement, commander sa consommation puis se mettre à lire le journal avec une concentration toute particulière, sans jamais lever le regard ni vers l'horloge, ni vers l'entrée du café. Et pourtant, cette personne attend quelqu'un qui arrivera «en retard» mais qui devra chercher des yeux celui qui l'attend, s'approcher du lecteur sans avoir été reconnue et le saluer ou le toucher de la main pour lui faire lever le nez de sa lecture! cet exemple d'attente confirme l'aspect agonial du jeu de rôle: cette fois, il y a une contre-attaque de l'attendant qui refuse de prendre le rôle de soumission que l'attente lui impose». (1988, P.81).

Dans la situation que nous étudions, même s'il s'agit d'un grave retard, d'une offense, les menaces sont atténuées parce que l'hôte attend sur son propre territoire, et que sa situation est donc moins délicate que s'il était dans un lieu public.

Quant à l'intervention initiative de l'échange réparateur, nous n'avons aucun exemple d'utilisation du performatif (ou de la demande d'excuse) dans le corpus .

B rentre chez A (ce dernier est l'oncle de B) où il trouve C (le neveu de B). Quelques minutes après A arrive et s'interroge avec B sur le retard de D. Longtemps après D arrive:

Il faut noter, dans l'exemple que nous étudions, que la justification de D n'est exprimée qu'après l'insistance de A qui peut, compte tenu du contexte, être interprétée comme un reproche atténué ; en effet, l'hôte rejette sur son interlocuteur le soupçon de bizarrerie :

7.A_ jak labas ?

ça va non ?

Bien que ce soit une demande d'information, cette expression souligne le retard (laissant peut-être sous-entendre certaines conséquences qu'il pourrait avoir), et signale aussi le manquement à la

parole donnée. Cette formulation qui a mis en danger la face de D va obtenir une réponse défensive, réponse à la fois à la bizarrerie et au non-respect du rendez-vous. La justification, va donc être émise:

8.D_ la la kut mfa lxəddama *Non non j'étais avec les ouvriers*
 w dak lbir ka jəttəbbaq *et il y a glissement dans le puits*

Explicitement, cette intervention n'est pas une justification. C'est une information dont l'énonciation reste inachevée («qut mca lx ddama w dak lbir ka y tt bbaq... j'étais avec les ouvriers et il y a glissement dans le puits par conséquent je dois être là-bas»). Elle est implicitement une justification, en vertu de la loi de pertinence: «Il y a glissement du puits... je devais être avec les ouvriers».

Par ailleurs, elle rend possible une des inférences désagréables. Il dit par exemple:

_ «j'avais du travail», ce qui sous-entend «le travail passe avant le loisir (ici l'invitation)».

Par son intervention, D agit de façon à ne pas recevoir de reproche et à ne pas s'excuser.

Dans la situation que nous analysons, la justification n'a pas été soumise à un trop fort contrôle. En effet l'hôte reconnaît tout de suite que le problème d'un puits est susceptible d'engendrer un retard, et cela avec la bénédiction de B qui s'est laissé entraîner lui aussi par l'enchaînement rapide de A.

La justification donc, a été soumise à l'acceptation de ceux à qui elle est présentée: elle a été jugée valable. Goffman parle de bonne et mauvaise justification, la bonne étant celle qui parvient: «à réduire de façon appréciable la faute de la personne agissante». (1973, P.116).

On peut dire donc que dans la situation où sont nos participants, la justification de D a été bien reçue. L'enchaînement sur le contenu de la justification en est la preuve, il est rapide, pur et simple. L'acceptation lui a donné ainsi plus de crédibilité encore, la justification a été ressentie comme suffisante par A et B.

2.4. Rituel de salutation :

2.4.1. Introduction :

Les salutations relèvent de la politesse positive, et plus précisément, selon la terminologie de Goffman, elles font partie des «rites de présentation». Elles sont les routines fondamentales des ouvertures et des clôtures de conversation. Ce sont probablement les comportements ritualisés qui ont été les plus étudiés. Les articles de référence sont ceux de Schegloff et Sacks (1973) et de Sacks (1968) consacrés principalement aux conversations téléphoniques.

Sur le plan de l'organisation globale, les échanges de salutations permettent l'établissement du contact, la mise en route coordonnée des conditions formelles de l'interaction. Ils signalent que l'on est prêt à s'écouter, à passer un moment ensemble, et au minimum _lorsqu'il s'agit d'une rencontre à l'improviste_ que l'on se reconnaît. Les salutations de clôture permettent le passage inverse, de la compagnie à l'isolement. Ces deux routines encadrent la conversation. Goffman les définit conjointement de la manière suivante:

«Ce sont des parades rituelles qui marquent un changement du degré d'accès mutuel» (1973, P.88).

Les salutations sont obligatoires: Laver (1981) signale qu'elles s'apprennent; on peut même considérer que tout enfant est soumis à une sorte de dressage afin d'acquérir ce «réflexe» qui consiste à saluer.

L'échange de salutations est considéré comme le modèle de l'échange confirmatif (Goffman, 1973) et de la paire adjacente (Schegloff et Sacks, 1973)». Il est admis qu'il s'agit d'un échange binaire, de la forme:

A_ bonjour

B_ bonjour

2.4.2. Salutation / Acte d'ouverture :

Dans notre corpus, pour les salutations d'ouverture, nous observons la présence systématique des questions sur la santé, ainsi que l'amalgame des différentes routines .

Exemple:

Dans le corpus, le «Bonjour» se réalise parallèlement par une action, une poignée de main dans l'I.3, un échange de bises dans l'I.6*.

* Du point de vue formel, l'échange de salutation est symétrique.

Interaction 3 :

1.D_ *ssalāmu ʔalikum !**Que la paix soit avec vous !*2.B_ *ʔellāl labas ? bixir ? hani ?**Allal ça va ? pas de problèmes ?*

Interaction 6 :

1.A_ *ʔahlan ʔahlan !**Bienvenue bienvenue !*2.B_ *ʔahlan !**Bienvenue !*

Il arrive que la réponse à la salutation ne soit pas présente. C'est le cas de l'I.3, où la réponse de B est une question sur la santé. Il arrive aussi que la poignée de main remplace la réponse à la salutation formulée verbalement, c'est le cas de A (cela est dû sûrement à l'irritation de ce dernier face au retard de D).

La règle la plus courante au Maroc semble donc être un double échange de salutations initiales (verbales + gestuelles). L'un peut disparaître au profit de l'autre et il semble que, dans le cadre des conversations familières et amicales, ce soit l'échange de salutations gestuelles qui prime puisque son absence pose un problème de la communication. Autrement dit, il est possible de saluer avec la poignée de main sans dire « bonjour » mais plus délicat de faire l'inverse. Ce fonctionnement est cohérent avec la recherche d'ouverture maximale du canal puisque les salutations gestuelles établissent un contact physique réel entre les participants.

Au Maroc, dans des cas exceptionnels, on peut saluer verbalement sans aucun accompagnement gestuel. Ce sont des situations où les interactants viennent de se voir quelques minutes auparavant, il est rituel que la salutation se réitère ; c'est le cas de l'I. 1. qui est la suite d'une autre interaction qui s'est déroulée devant la mosquée, où nos deux

interactants se sont déjà salués. C'est ce qui explique cette réduction au minimum du travail rituel de figuration :

- 1.A_ ssalāmu ʔalikum ! *Que la paix soit avec vous !*
 2.B_ ʔa sidi ma kajənʃāj ? ! *« ʔasidi » il est inexistant ? !*

Le fait que l'échange de salutation est réduit au minimum, dans sa forme verbalisée, résulte aussi du contexte tendu dans lequel se trouvent A et B, à savoir la disparition de D.

Par ailleurs, ces deux actes ouverture / salutation et réponse, dont on voit bien qu'ils sont dans une relation telles que le second présuppose le premier et que le premier est au service du second, suffisent, même sous cette forme réduite, pour actualiser des attentes et des rôles sociaux déjà largement prédéterminés, sur lesquels chacun des interactants a un certain savoir et pour lesquels ils supposent que l'autre a un savoir équivalent. Ces savoirs réciproques constituent les présupposés des énonciations de chacun : A se définit pour B et B définit A comme quelqu'un qui a, un déficit de savoir pour lequel il fait appel à B. B est pour A et pour lui-même quelqu'un qui est capable de répondre. Un tel savoir réciproque est nécessaire et suffisant pour rendre possible l'interaction à condition que chacun des interactants soit prêt à jouer son rôle. Cette distribution des rôles complémentaires que les deux interlocuteurs acceptent chacun pour l'autre, est réalisée au cours de ces deux actes : ouverture / salutation et réponse.

Si dans certaines interactions les salutations ne sont pas verbalisées, l'échange de «ça va», en revanche, est systématique (Interactions 3 et 6).

2.4.3. Questions sur la santé :

Il est indispensable de préciser que dans le cas de nos interactions à caractères familial et amical, s'ajoutent, de façon quasi obligatoire, aux salutations d'ouverture un autre échange : les questions sur la santé. Exemple : l'interaction 3 et l'interaction 6.

Précisons, que dans l'interaction 3, le questionnement sur la santé ainsi que le questionnement sur l'état psychologique de la personne, permettent un glissement plus important, l'interrogatoire sur le retard de D.

Il faut aussi mentionner le cas où cette question rituelle sur la santé est élargie à ceux où elle fait référence aux activités professionnelles. Exemple de l'1.6 :

3.B'_ ?a kidājər ? labas ? bixir ?	<i>Comment ça va ? tu es en forme ?</i>
4.A_ bixir	<i>En forme</i>
5.B_ ki dajər m?a ʃi ?amal ?	<i>Comment ça va le boulot ?</i>
6.A_ ?a wəddi ddenja hānja !	<i>Tranquille*</i>

On peut considérer que la répétition des «salutations complémentaires» exprime le recherche d'une prise de contact «vraie» et «chaleureuse», et / ou a pour fonction la poursuite des échanges afin d'éviter leur extinction prématurée. Ex. de l'1.1 :

* La nature de l'échange 3.B' / 4.A, est ambiguë. Si 4.A répond aux deux premières formules de salutation, l'échange est complémentaire ; si par contre 4.A, répond à la dernière formule de salutation, il est symétrique.

((silence))

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| 14.B_ ʔa ssimuḥamməd labas ʔ | <i>Monsieur Mohamed ça va ?</i> |
| 15.C_ labas lḥamdullah | <i>Ca va Allah soit loué*</i> |
| 16.B/_ bixir ʔ | <i>Bien ?</i> |
| 17.C_ lḥamdullah | <i>Allah soit loué</i> |

On peut considérer que la réitération est due aussi à absence de réponse _par la restitution de l'énoncé sous une autre forme_, car notre interlocuteur, ne veut pas s'expliquer davantage. Le cas de l'interaction 6 :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| 5.B_ ki dajər mʔa ʃi ʔamal ʔ | <i>Comment ça va le boulot ?</i> |
| 6.A_ ʔa wəd̄di ddənja hānja ! | <i>Tranquille !</i> |
| 7.B_ ʔah ʔ | <i>Comment ?</i> |
| 8.A_ hānja ddənja ! | <i>Tranquille !</i> |
| 9.B_ ddənja hānja ʔ ! | <i>Tranquille ? !</i> |
| 10.A_ wāh ! | <i>oui !</i> |

L'observation de cette interaction montrerait qu'il y aurait en début de conversation «des salutations complémentaires 1» (3.B'), pur rituel qui a perdu sa valeur de question, et «des salutations complémentaires 2» (5.B) que l'on pourrait dire «pleines», fonctionnant vraiment comme des questions car elles donnent la parole à l'autre. «Les salutations complémentaires 2» sont à la fois une routine de politesse et une routine d'amorce.

Une autre caractéristique de cet échange est le fait que la question admet une réponse préférée (oui), mais au même temps une réponse marquée (non).

* Salutation de type « complémentaire » qui prend la forme d'une bénédiction, d'une louange .

Ce fait tendrait à prouver que la question sur la santé ou la profession, n'est pas vraiment une question, ou que du moins parfois les interactants ne sont pas prêts, en ouverture à s'appesantir sur leurs problèmes. C'est probablement là aussi une raison qui motive la répétition des «salutations complémentaires». Dans cette interaction en effet, «la salutation complémentaire» va obtenir la réponse non-marquée (oui), même si en réalité la personne qui parle a toutes les raisons de se sentir gênée..

Dans ce cas, «les salutations complémentaires » 3.B', 5.B, 7.B, 9.B, vont obtenir la «vraie réponse», qui est un refus de réponse (malgré la répétition).

Mais malgré tout, dans l'l. 6, la répétition des questions sur la santé et l'amalgame des routines semblent créer un «effet d'euphorie». Il est provoqué par la longueur de la séquence, la joyeuse confusion qui semble régner, les intonations particulières (très montantes) qui sont utilisées par les participants. Un long échange ritualiste, et des formules de salutation qualitativement et quantitativement importantes ; cela montre le rôle qu'elles jouent dans la relation d'échange, fondamental dans la prise de contact.

Cette tonalité générale de l'ouverture fait partie de la politesse positive. Elle est, pour les interactants, une manière d'exprimer la joie de se retrouver.

2.4.4. Salutation / acte de clôture :

« Les salutations de clôture peuvent être considérées comme le pendant des salutations d'ouverture; elles marquent le passage de la communauté à l'isolement. Marquant une rupture, elles sont aussi un moment important de l'interaction si bien que l'on aura toujours affaire à une séquence de clôture plutôt qu'à un simple échange de salutations

finales. En effet, à l'instant où ils se séparent, les interactants ont à gérer le fait qu'ils ne se verront plus durant un temps plus ou moins long, ils ont donc tendance à prolonger la séquence de clôture, à repasser en revue les thèmes importants de la conversation qui vient d'avoir lieu, à lancer des projets pour la prochaine rencontre et à se présenter des souhaits ainsi que des remerciements » (Coulmas, 1981 : 398).

Nous retrouvons dans notre corpus le même fonctionnement que dans ce que nous avons appelé « l'effet d'euphorie » à l'ouverture de la conversation. Il est intéressant de noter que ces différentes composantes ne sont pas organisées strictement en paires adjacentes mais que, là aussi, les routines sont amalgamées. Dans l'I. 6, la clôture est préparée par une longue séquence ritualiste, de 16.A' à 18.A :

16.A'_ ?almuhim ?axaj muhammød !	<i>Bon ben mon frère Mohamed !</i>
17.B_ ?iwa thølla !	<i>Ben prends soin de toi !</i>
18.A_ nətʃawfu !	<i>On se reverra !</i>
19.B_ ssalāmu ?alikum	<i>que la paix soit avec vous !</i>
20.A_ ma?a ssalāma	<i>que la paix vous accompagne</i>

« ?iwa thølla », est un terme conclusif, introduisant la fin d'une conversation, c'est une formule optative, liée à toute pratique discursive orale.

Les souhaits sont attestés dans notre interaction n°6. Ils sont exprimés par une forme impérative. « nətʃawfu » (On se reverra), diminue symboliquement la période de séparation. C'est une formule optative, qui peut remplacer une salutation, et marque en même temps que l'interruption de la relation est considérée comme provisoire par les participants. C'est une promesse plutôt vague ; les participants savent qu'elle a toutes les chances de ne pas être tenue. La fonction de ces

formules est d'établir un constat de satisfaction mutuelle pour la conversation qui vient de se dérouler et de signifier que l'éventualité d'un nouvel échange est envisagée avec plaisir.

On remarque que ces salutations finales ou séquences de clôture, prennent la forme d'une expression votive, voeu de bonne santé, de paix.

Ces salutations sont combinables avec d'autres composantes de la stratégie de clôture, à savoir des souhaits _qui en sont l'équivalent conclusive comme « ?almuhim », « ?iwa » (bon, ben).

Ces signaux ont pour fonction de présenter la clôture de la conversation comme une nécessité à laquelle se résignent les participants malgré le désir qu'ils auraient de ne pas se séparer. Ce qui explique l'étendue du rituel de clôture.

Il est intéressant d'insister sur le fait que l'amalgame de routines nous le retrouvons aussi bien dans la séquence de clôture que dans celle d'ouverture . Aussi il est difficile d'isoler les salutations proprement dites de l'ensemble des autres actes rituels.

2.5. Conclusion

Dans notre étude des routines, nous avons relaté les faits suivants :

- _ La prédominance, des actes rituels et des implicites.
- _ La conversation familière et amicale, nous apparaît comme une activité langagière permettant aux participants: de rechercher et d'obtenir une confirmation réciproque de leurs propos, de leurs avis, de leurs actes.
- _ Les participants semblent aussi disposer d'une certaine liberté dans leurs comportements interactionnels. Mais la caractéristique la plus importante que nous avons mise à jour tient au fait qu'ils sont parallèlement très attachés à ces actes rituels.

C'est le point sur lequel nous voudrions insister ici: dans ce cadre familial et amical où, a priori, les interactants auraient le loisir d'en prendre à leur aise avec les comportements routiniers.

3. Conclusion générale :

Pour finir nous voudrions dire quelques mots de certaines composantes de la conversation qui constituent des pistes de recherches à explorer dans l'avenir :

_Les marques de complicité nous semblent mériter une analyse; c'est à dire tous les phénomènes d'harmonisation et de codage (lexicaux ou prosodiques), d'inachèvement des interventions, de la variété des "petits" savoirs qu'ils possèdent les uns sur les autres, qui leur évite d'avoir à tout verbaliser, et qui leur permet souvent de se comprendre à demi-mot.

_Beaucoup reste à faire sur la structuration des polylogues. L'analyse des petits échanges "trilogaux" s'avère relativement fructueuse et permet de mettre en évidence certains rôles particuliers; en revanche, dès lors que l'on tente de rendre compte de séquences plus longues, on se heurte à des configurations extrêmement complexes, en particulier du fait qu'une intervention produite par un locuteur n'a pas la même valeur pour ses deux interlocuteurs.

_Nous pensons qu'il serait intéressant d'analyser la construction des thèmes, leurs dimensions psychologiques et linguistiques, et les procédures de thématisation.

Enfin, d'une manière générale, les résultats de nos analyses ne peuvent que faire songer à l'intérêt de l'approche interculturelle. Ainsi, nous précisons que nos observations sont très limitées vu la taille de notre corpus.

Il semble aussi que de nombreuses dimensions de notre étude s'enrichiraient des résultats d'analyses comparatives. Ce sont des dimensions pour lesquelles la confrontation à des fonctionnements dans d'autres cultures, groupes ou milieux, constituerait un complément indéniable à l'investigation menée ici.

CINQUIEME CHAPITRE
DE L'ANALYSE DU CORPUS D'INTERACTIONS
AUTHENTIQUES AUX PERSPECTIVES POUR
UN NIVEAU SEUIL ARABE

"Moi ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir dire ce que je pense dans une langue claire et accessible".

Cheikh SOW (Ecrivain sénégalais né en 1946).

Avant-propos

Notre dessein, dans cet avant-propos, est d'exposer tout d'abord au lecteur, les *motifs* qui nous ont poussé à mettre en perspective un niveau seuil arabe (au lieu d'une traduction du niveau seuil français par exemple), puis de lui présenter nos *propositions* pour l'élaboration du projet.

Comme on l'a vu dans le chapitre n°2, un niveau seuil s'appuie largement sur les développements récents de la linguistique de l'énonciation, de la sémantique et de la sociolinguistique.

Cette dernière nous donne des critères d'analyse des composantes qui entrent dans une situation de communication : publics concernés, cadre et objet de la communication, relations interpersonnelles, etc.

Le fait de partir des publics et de leurs besoins respectifs devrait permettre de mieux cerner les objectifs d'apprentissage et de décrire la nature des situations de communication dans lesquelles l'apprenant est susceptible de se trouver ainsi que les activités langagières qu'il devra maîtriser.

La prise en compte de tous les paramètres de la communication (situation sociale et intentions énonciatives, actes de parole à exécuter, formes linguistiques appropriées au code et aux usages, rapports entre les interlocuteurs, etc...) assure le plus souvent la réussite des actes langagiers.

Mais des ratés, dans la communication, dûs à des causes diverses sont toutefois à déplorer :

_ L'effet produit peut être contraire à celui que l'intention de départ laisse entendre : exemple, si je dis à une amie : « Que t'es belle aujourd'hui ! », il y a une forte probabilité que mon amie se vexe en raison du mot « aujourd'hui », et l'acte sera interprété par mon interlocutrice comme une moquerie, alors que mon intention initiale est un compliment.

_ la forme employée ne convient pas à cause de l'ignorance des règles sociales. On appelle pas quelqu'un en France avec son nom de famille sans le précéder d'un terme d'adresse (Monsieur, Madame, Mademoiselle, etc.)

Si donc « communiquer quelque chose à quelqu'un » n'est déjà pas si simple pour des natifs (des français), qu'en est-il quand il s'agit de non-natifs ?! Posséder certains éléments du système de la langue ne suffit pas pour s'exprimer correctement, encore faut-il connaître les règles d'emploi qui interdisent « n'importe quoi » à « n'importe qui », « n'importe où », et « n'importe comment ».

Dans les niveaux seuils européens, les actes sociaux, par exemple se réduisent à des « bonjour, merci, au revoir, excusez-moi, pardon », sans pour autant offrir la possibilité de prendre congé, par exemple, dans les formes requises, comme rendre explicites les raisons de son départ (qui se manifestent dans les préclotures par exemple). Pour un apprenant, il est capital de savoir utiliser une forme linguistique dans une situation bien précise, sous peine de passer pour (d'être transformé en) un perroquet docile !

C'est cette adéquation des formes de la langue aux situations de discours qui est la marque d'une compétence véritable de communication, adéquation qui résulte d'une juste modulation de l'expression selon les variables des composantes de toute situation de communication.

Le choix donc, d'une forme appropriée est orienté par deux types de paramètres :

_ La référence de l'acte, tant il est vrai que l' « on ne demande pas de la même manière de nous prêter de l'argent ou de nous donner un baiser ».

_ les composantes du contexte situationnel, à la fois socioculturelles (lieu, circonstances, domaines de référence, statuts) et psychologiques (degré d'implication de la prise de parole, rôles, etc.)

Notre point de départ, était un niveau-seuil en arabe, le projet était d'envisager la traduction du niveau seuil français.

Le point d'arrivée : l'impossibilité de maintenir cette proposition. L'étude alors se déplace, et on est amené à reconnaître qu'un niveau seuil doit passer par l'analyse des conversations en terme d'actes de langage.

Entre ce départ et cette arrivée, on a déployé cinq chapitres, dont le dernier est consacré à mettre en perspective un Niveau-seuil en arabe.

Ce chapitre balise un domaine nouveau de réflexion pour un niveau seuil.

Mais avant de développer ce paragraphe, une présentation générale de la langue arabe s'impose. L'objectif fixé est d'éclaircir le lecteur non arabophone sur la situation actuelle de cette langue.

1. Langue arabe : Présentation générale*

Ce paragraphe se propose de contribuer au domaine général de la sociolinguistique de l'arabe. Il procède cependant de préoccupations didactiques sur le type d'arabe qu'il conviendrait de faire apprendre.

1.1. Introduction : Situation actuelle

Quelques éléments clés et une présentation sommaire de la langue arabe "classique / moderne / parlée" seront exposés dans les pages qui suivent.

Si l'importance de la réflexion sur la nature et le fonctionnement du langage, dans toutes ses dimensions et ses rapports avec l'enseignement et la didactique, n'est plus discutée pour des langues comme l'italien, l'anglais, le français, l'allemand, le russe ou le japonais, la question est loin d'être résolue pour la langue arabe.

La langue arabe pose encore aujourd'hui, un grand problème de description et d'analyse pour tout spécialiste des sciences du langage. En effet, certains linguistes s'opposent à toute innovation en arguant l'existence d'un patrimoine de recherches linguistiques et grammaticales très élaborées.

* Un tel sujet mériterait, en soi, une thèse toute entière, c'est pourquoi nous précisons que cette discussion sur l'arabe souffre, sans doute de lacunes et d'imprécisions. Notre souci, ici, a été de donner quelques éléments sur la situation linguistique arabe en évitant des détails non pertinents.

Néanmoins, depuis les années soixante, avec la découverte de la linguistique structurale, d'autres linguistes ont essayé d'appliquer cette théorie à la langue arabe*, ou tenté d'esquisser les lignes de force d'un renouveau de l'enseignement de la langue arabe qui puiserait ses sources dans les théories du discours et de la technologie par l'introduction des moyens informatiques.**

Ces travaux ont ouvert la voie à la recherche appliquée en langue arabe, et ont attiré l'attention sur la nécessité de traiter cette langue d'une manière spécifique. Pour cela, on voit depuis quelques années des courants novateurs qui veulent apporter une nouvelle vision ou approche de la langue arabe. On cite par exemple, les travaux de H. Temmam où celui-ci insiste sur l'actualisation de la description de la langue arabe, ceux de A. Moutaouakil sur la signification, la sémantique et la pragmatique, et puis ceux de A. Hadj-Salah qui essaie de reformuler autrement la théorie de « la ʔarabijja » en relisant le patrimoine ancien.

* Voir surtout A. Hadj Salah, "ʔatar ʔallisānijāt fī ʔannohōḍ bi mustawā muʔallimī ʔalʔarabija", tr : « La recherche linguistique et son impact sur l'enseignement de l'arabe et la formation des enseignants » in Lisaniyat, N°4, 1973-1974.

** M.S. Ben Amor (1986), "ʔal ʔarabija wa tawratu ʔal manāhiḡ ʔal ʔadīda", tr: « La langue arabe et la révolution des nouvelles méthodologies.

Ces tentatives, certes, apportent un éclairage nouveau sur la manière d'approcher la langue arabe, mais elles ne sont pas finalisées; elles restent confinées dans le domaine de la recherche fondamentale*.

Il est donc nécessaire d'élaborer les outils théoriques adéquats pour que la langue arabe réponde à tous les besoins d'expression et de communication des locuteurs.

L'arabe fait partie de la famille des langues sémitiques, dont les soeurs sont aussi l'hébreu et le pharaon. Actuellement elle a deux formes sociales :

- _ l'une, l'arabe dialectal, est représenté par des parlers employés oralement dans la vie quotidienne, à travers tout le monde arabe;
- _ l'autre, l'arabe classique (et/ou moderne), qui est employé à l'écrit, véhiculant la pensée. Cette distinction n'est que schématique, le rapport entre les deux formes est très complexe; un va-et-vient qui rend difficile l'établissement des frontières entre les deux arabes.

Quant à "l'arabe moderne", il est l'état actuel de l'évolution de l'arabe classique. Il est la langue officielle, la langue de la littérature, de la presse, des masse-médias.

Quant à l'enseignement il y a un va-et-vient entre le dialecte et l'arabe moderne.

Alors que celui-ci est presque le même dans tout le monde arabe, les dialectes sont différents.

Le parler dialectal est l'outil essentiel de communication. Mais ce parler emprunte de temps en temps de l'arabe moderne ce dont il a besoin; nos conversations illustrent cet aspect.

* Nos réflexions concernent le domaine de la didactique.

Nous avons souvent vu invoqués pour décrire et expliciter la réalité arabophone, les concepts de diglossie et de bilinguisme. Nous avons réservé cette discussion pour le paragraphe 2.1. (Un niveau seuil de compétence communicative pluriglossique).

1.2. Plaidoyer pour un nouveau traitement de la langue arabe :

C'est donc pour faire face à cette insuffisance d'analyses, menées à des fins didactiques, que nous avons essayé d'élaborer des propositions méthodologiques en vue de la détermination de contenus langagiers pour l'enseignement de la langue arabe aux étrangers, et qui pourraient constituer la matière d'un niveau seuil en arabe*.

L'originalité de notre approche comparée aux niveaux seuils européens, diffère par certaines innovations : l'attention particulière aux réalisations langagières du discours, en situation naturelle de communication, dans notre théorisation de détermination du contenu. Et cela par l'analyse des interactions authentiques à partir d'un corpus "audio" original. Nous avons donc présenté quelques résultats d'observation de l'analyse des échanges langagiers produits dans des situations de communication. Ceci implique une approche résolument interactive, plus préoccupée de définir des moyens d'expression que des inventaires lexicaux ou syntaxiques. Nous avons donc élaboré nos propres outils méthodologiques (Voir Chapitre 4), tout en tenant compte, bien entendu, des recherches déjà réalisées dans ce domaine, à savoir en particulier l'apport de la théorie des actes de langage. Dans le corpus donc nous avons un petit inventaire des actes de langage insérés dans leur contexte d'énonciation.

* Inventaire des moyens d'expression grammatico-sémantiques et énonciatifs, réservoir de données pour les méthodologues et les enseignants.

Nous avons bien vu, à travers nos réflexions sur le niveau seuil français, que les actes de langage ne dépassent pas leurs niveaux définis chez Austin et Searle, et ignorent les conversations spontanées.

On ne saisit dans l'approche du niveau seuil, qu'un aspect superficiel des actes de langage, un peu comme si on réduisait l'analyse grammaticale d'une phrase au repérage des morphèmes temporels ou des mots.

Notre intention donc, est de préconiser une nouvelle approche du niveau seuil, d'essayer de faire une petite proposition pour un vaste projet : Le niveau seuil en arabe.

Pour cela, quelques points de discussions ou de désaccords avec les niveaux seuils européens sont essentiels pour nous, car ils serviront de leçons pour mettre en perspective un niveau seuil arabe. Cela concerne la pluriglossie, la culture, l'interaction, la compétence de communication, et les actes de parole.

2. Niveau-seuil arabe : Une approche communicative

2.1. Un niveau seuil de compétence communicative pluriglossique

2.1.1. Langue arabe et Diglossie : est-ce une approche valable ?

C'est W. Marçais qui, le premier, utilisa le concept de diglossie pour décrire la situation de la langue arabe en ces termes :

"La langue arabe se présente à nous sur deux aspects sensiblement différents :

1) une langue littéraire, dite arabe écrit... régulier, ou littéral ou classique, qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages

littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées, bref, tout ce qui est écrit, mais qui exactement telle qu'elle se présente à nous n'a peut-être jamais été parlée nulle part.

2) des idiomes parlés, des patois... dont aucun n'a jamais été écrit mais qui, partout, et peut-être depuis longtemps, (sont) la seule langue de la conversation dans tous les milieux populaires ou cultivés". (La langue arabe dans l'Afrique du Nord : 1931).

Mais c'est C. Ferguson qui, dans son célèbre article paru dans *Word*, en 1959, explicite ce concept et surtout précisa les critères qui définissent une situation diglossique.

La communauté arabophone occupe dans son article une place suffisamment importante pour que le concept de diglossie lui ait été pratiquement et systématiquement lié.

Pour Ferguson, la principale caractéristique de la "situation diglossique idéale", est la dichotomie séparant les deux variétés : la variété haute ou de prestige notée H (High) et la variété basse (dialectes) notée L (Low).

Ce schéma est, à notre avis, un peu rigide, statique et immuable, car la réalité des faits est là pour nuancer cette répartition ; il est à noter d'une part, l'émergence des variétés intermédiaires de l'arabe, de l'incursion des langues étrangères _ du français et de l'espagnol en ce qui nous concerne sans compter la présence de dialectes berbères.

2.1.2. Le continuum linguistique : Une nouvelle définition

Nous pouvons donc considérer que la situation de multilinguisme que vit la société marocaine peut être analysée en termes diglossiques mais seulement au niveau des représentations et des valeurs attribuées à chaque variété dans le marché linguistique et qui maintiennent la dissymétrie inhérente au fonctionnement diglossique alors que sur le plan des pratiques observables, il semble bien que

l'hypothèse du continuum* soit plus efficiente et adéquate.

L'hypothèse du continuum compris comme un espace continu et ininterrompu d'états divers se confirmerait; continuum qui s'organiserait selon une échelle de paliers langagiers que voici partant de l'usage le plus normé.

- _1. L'arabe classique (AC), la surnorme par excellence,
- _2. L'arabe moderne (AM) (ou standard).
- _3. Les dialectes (vernaculaires propres à un quartier, à une localité, à une ville ou parlars régionaux propres). Notre étude porte sur le vernaculaire propre à la ville de TAZA, lieu d'enregistrement de nos conversations.

Dans le domaine de l'enseignement, le concept de continuum pose des problèmes en matière de description avec leurs corrélations et conséquences extra-linguistiques. Pour la définition de la compétence moyenne du locuteur arabophone et pour prétendre accéder à la maîtrise de la langue arabe, il faut non seulement pouvoir différencier toutes ces variétés, mais aussi pouvoir les produire et les utiliser correctement.

La connaissance de ces variétés est, à notre avis, essentielle pour la compétence langagière d'un apprenant. Dans cet ensemble, un niveau seuil arabe devra nécessairement établir des choix, rendre ces derniers plus explicites, et les orienter avec plus de précision en

* Le concept de continuum emprunté à la mathématique, à la physique et à la philosophie signifie surtout l'idée d'un "espace continu non interrompu" (Dictionnaire de la Langue Française), aussi la possibilité "de passage d'un élément à l'autre de l'espace de façon continue" (Grand Dictionnaire Larousse de la Langue Française).

fonction des besoins des publics, qui sont aujourd'hui, plus exigeants en termes de communication. Pour satisfaire cette exigence, un gros travail reste à accomplir par les futurs responsables du Niveau seuil.

L'approche communicative, dans l'apprentissage de la langue arabe donc, se heurte à d'importantes difficultés liées au problème de la variation linguistique : la compétence de communication d'un locuteur renferme plusieurs variétés d'arabe, au sein de ce que Joseph DICHY appelle "une compétence communicative multiple"*.

Cette situation entraîne, bien entendu, un ensemble de phénomènes d'interférence et de transfert. A notre avis, et d'après nos observations en tant que locuteur arabe natif, dans la pratique de l'activité langagière, les différentes variétés sont utilisées de manière complémentaire, en fonction d'un ensemble de facteurs situationnels.

2.1.3. La triglossie au Maroc

2.1.3.1. Introduction

La situation linguistique au Maroc, n'est pas différente, à quelques nuances près, de celle prévalant dans le reste du Maghreb. Excepté le statut et les fonctions du français dans ce pays, ce sont les mêmes situations que l'on retrouve dans le reste du Monde arabe.

* Voir J. DICHY « Qu'est-ce qu'un programme d'apprentissage de la compétence communicative d'un locuteur arabe scolarisé ? », Journées d'études arabes sur les langues et cultures populaires dans l'aire arabo-musulmane.

Le comportement linguistique de la population citadine marocaine (environ 40 %) se caractérise par la diglossie : arabe classique avec une variété régionale d'arabe marocain

Près de 40 % de la population du pays est bilingue : arabe marocain avec le berbère.

L'arabe classique (AC) et le français sont acquis à l'école. Cependant, si l'AC est la langue de prestige, le français est la langue de pouvoir.

2.1.3.2. Triglossie et situation

La variété médiane a pour fonction de réduire la distance conceptuelle et structurale entre l'arabe natal spontané de la vie pratique, qui est uniquement parlé, et l'AC uniquement écrit et toujours prémédité. La fonction de la variété médiane est de prendre en charge la communication uniquement orale et spontanée dans des situations officielles ou formelles impliquant l'échange de concepts abstraits ou intellectuels, ou dans le domaine de l'écrit lié aux affaires administratives. Enfin, c'est cette variété médiane aussi que les intellectuels marocains utilisent trop souvent pour communiquer avec ceux du monde arabe.

2.1.3.3. Triglossie et structure linguistique : quelques exemples du corpus

Pour donner un aperçu sur l'essentiel du principe de la mise en place du système en question à partir des deux systèmes diglossiques, on a choisi quelques exemples du vocabulaire de notre corpus.

En examinant de près nos conversations, nous constatons parfois une alternance entre les passages en arabe marocain et en arabe moderne. Mais souvent le mélange s'effectue à l'intérieur du mot lui-même. Nous avons remarqué cette tendance ou tentative

d'atteindre l'arabe moderne, surtout chez l'enseignant d'arabe (B), et cela par,

_ l'utilisation de certains mots de l'arabe moderne qui se fait par une distance par rapport à l'arabe marocain :

I. 2 :

19.E'''_ ...lʔahammiya... (AMM)

lmənfafa (AM)

ʔal ʔahammijatu (AC)

23.B_ ... xajāli ! (AMM)

kbir ! (AM)

xajāli (AC)

31.E/_ ... ttanaqqul... (AMM)

lmərkub... (AM)

ʔa ttanaqqul (AC)

36.B'_ drorija... (AMM)

lāzəm... (AM)

darōrejatun ... (AC)

42.B_ ... mubāʕara ? (AMM)

dəRja ? (AM)

mubāʕaratan (AC)

I. 4 :

22.B_ ... mustadīr... lfarāR... (AMM).

mdəwwər... lxawi (AM)

mustadīrun... lfarāRi (AC).

I. 6 :

5.B_ ... ʔamal ? (AMM)

xədma ? (AM)

ʔamalun ? (AC)

_ la prononciation à la marocaine de certains éléments linguistiques de l'arabe moderne :

1. 2 :

10.B' ...sṣejjara... (AMM)
 ... ṭomobil... (AM)
 ... ʔa ṣṣajjāratu... (AC)

23.B_ ...rtaffat... (AMM)
 ... təlfat... (AM).
 ... ʔirtafafati... (AC)

32.B_ ...lmesʔala... (AMM)
 ... lqadeja... (AM)
 ... ʔal masʔalatu... (AC).

A travers ces quelques exemples nous pouvons mesurer la complexité des multiples enchevêtrements qu'il faut maîtriser pour pouvoir non seulement saisir et reconstituer la réalité linguistique marocaine mais également pour en faire partie, car même les éléments tirés de l'arabe moderne demeurent peu vocalisés et sont soumis à l'accent propre du pays. Et Amr Helmy Ibrahim arrive à cette réflexion pour l'arabe égyptien, qui s'applique à notre avis à tous les autres systèmes arabes et donc à l'arabe marocain : « il est donc évident que, sans une compétence de l'hétérogène, l'identification des éléments est pratiquement impossible » (80).

Ainsi ce n'est pas avec une parfaite maîtrise de l'arabe moderne, c'est à dire de l'entité homogène, que l'on risque d'être considéré comme locuteur ayant une compétence communicative, mais grâce à la maîtrise de la pratique des choix hétérogènes, compétence grâce à laquelle le locuteur possède la capacité dans un discours perçu comme unilingue d'intégrer des éléments hétérogènes provenant de plusieurs langues.

Ce n'est là qu'un bref survol d'une situation extrêmement complexe par lequel nous espérons avoir apporté quelques éléments de clarification.

2.2. Un niveau seuil : Expression d'une culture

Le milieu des années 70 voit un déplacement assez paradoxal. L'importance accordée à la notion de compétence de communication, conçue comme plus large et plus liée aux dimensions culturelles que celle de compétence linguistique (voir Dell HYMES) aurait dû entraîner non seulement une plus grande concentration sur l'apprenant (la compétence est d'abord celle que possède ou qu'acquiert le sujet) mais aussi un renforcement de l'intégration de la composante culturelle dans les options méthodologiques et pédagogiques de l'enseignement des langues. Des références explicites étaient faites à l'ethnographie de la communication, voire à l'ethnométhodologie, et, d'entrée de jeu, l'un des traits majeurs de la réaction de Hymes à Chomsky était son insistance sur l'hétérogénéité fondamentale des communautés langagières et sur la variation des normes culturelles qui affectent les manières de parler.

Mais de toute évidence, en dépit des nombreux avatars de la notion de compétence de communication et des propositions faites pour la situer dans le contexte de l'apprentissage des langues (Coste 1976), l'impact de la théorie des actes de langage fut plus déterminant que celui de la théorie des événements de communication. La tendance à rechercher des universaux pragmatiques (ou à postuler de fait que les stratégies pragmatiques font partie de la compétence de tout un chacun) s'avéra plus forte que l'effort pour mettre en relation des spécificités culturelles et des façons de communiquer elles-mêmes particularisées, à l'intérieur d'un projet didactique global. Pour les niveaux seuils et leur cadre « notionnel-fonctionnel », l'enthousiasme pour les actes de parole et la diversité de leurs formulations linguistiques s'accommode de

certaines mises en perspectives sociolinguistiques, mais laisse au second plan la réflexion sur la diversité culturelle.

Par les listes de fonctions langagières (ou actes de parole) et de notions générales ou spécifiques, les niveaux seuils européens, voulaient faire croire à une sorte de grille référentielle et pragmatique à portée universelle que chaque langue spécifierait linguistiquement à sa manière. Même au seul niveau européen, une telle interprétation du cadre de référence présentait des risques évidents qui ne furent pas tous évités dans la pratique.

Pour éviter ce genre de risque, nous appelons à une intégration véritable d'une grammaire des comportements culturels dans un niveau seuil arabe.

2.3. Un niveau seuil interactionnel

Une caractérisation fondamentale du contexte social tel que nous le concevons est son caractère dynamique : il n'est pas établi une fois pour toutes mais il se construit au fur et à mesure de l'interaction grâce aux interventions des interlocuteurs. Par exemple, les rapports entre les individus vont se voir modifiés par la réalisation de certains actes de langage tels que poser une question ou faire une promesse. Quand le locuteur pose une question il modifie le contexte : il montre qu'il ne connaît pas une information et pousse l'interlocuteur à répondre, celui-ci a une obligation qu'il n'avait pas auparavant.

Ce caractère dynamique nous semble essentiel en didactique des langues. Savoir s'adapter aux modifications que subit l'interaction fait partie de la compétence communicative que devrait posséder tout apprenant de langue étrangère.

Mettre en évidence ces changements et les stratégies que les natifs mettent en place afin de ne pas contredire les règles sociales est aussi important que d'assurer le développement de la compétence linguistique.

Le maintien même de l'interaction est en danger ainsi que le montre l'exemple suivant de l'arabe marocain, dans la rue :

A_ *ʃhal ʔendək fə ssaʔa ? (t'as quelle heure ?)*

B_ *fin tʔelləmti tkəlləm ! (où t'as appris à parler !)*

La personne (A), ignorant les rites linguistiques marocaines, fait une requête. Il utilise une interrogation directe sans l'accompagner d'aucune formule de politesse, formules que Goffman appelle « mouvements de précaution » et qui sont des stratégies interactionnelles car elles permettent d'enlever ce qu'une demande peut avoir de potentiellement agressif.

Afin de préparer stratégiquement le déroulement de l'interaction, le locuteur ne doit pas seulement maîtriser les règles générales de la conversation mais il doit encore avoir des connaissances spécifiques sur l'interlocuteur pour pouvoir anticiper la manière dont ce dernier va réagir. Ainsi, selon son interlocuteur : il pourra commencer en donnant des explications ou formuler sa demande sans arguments préalables. Souvent, en effet, la conversation peut prendre l'aspect de « résolution d'un problème » (Van Dijk).

Le locuteur se donne une tâche et décide donc d'adopter les stratégies optimales afin de la réaliser convenablement. Pour obtenir l'effet désiré, le locuteur doit évidemment faire attention aux actes de langage accomplis ainsi qu'aux règles conversationnelles au niveau de chaque intervention. Dans certains cas, il devra préparer un plan d'ensemble lui permettant d'atteindre les buts poursuivis. Il faut bien noter que ces considérations nous obligent à quitter le niveau des actes pour accéder à un niveau supérieur, celui de la séquence des actes.

Dans un niveau seuil, une perspective interactionnelle mettra donc en évidence la nécessité de dépasser une analyse qui se limite à

l'unité minimale « acte de parole » pour prendre en compte des unités plus larges qui rendent compte de la structure de la conversation.

D'où l'intérêt pour un niveau seuil arabe de prendre en compte la structure de la conversation.

Comme nous l'avons dit aux chapitres précédents, et l'avons montré au corpus, nous distinguons : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage.

Prenons un exemple, de notre interaction 3 :

3.B'_ ?iwa fajn kunt ? (Alors tu étais où ?)

4.D_ lla kut berra (Non non j'étais à la campagne)

A l'intérieur de cette situation communicative, unité la plus large, on observe un glissement thématique à partir du thème central : une protestation (3.B').

Ce critère thématique nous permet donc d'obtenir une séquence. Ici la séquence « réponse-justification ».

Si nous nous limitons à l'acte 3.B', ce dernier se voit réduit à une demande d'information, alors que dans l'interaction c'est une protestation.

Certes, ce changement interprétatif n'apparaît pas dans tous les cas. Il reste que nous ne devons pas perdre de vue l'ensemble.

Quant à la structure interne de la séquence, il nous semble important d'étudier la continuité entre les interventions d'un même locuteur et les interventions des différents locuteurs. Un trait caractéristique réel est qu'il y a rarement continuité linéaire.

Relever les éléments qui assurent la continuité ou la linéarité discontinue est une tâche qui reste à réaliser pour le niveau seuil.

Nous espérons avoir montré, bien qu'imparfaitement, qu'un comportement langagier est plus qu'une simple suite d'énoncés, comme c'est le cas des niveaux seuils européens.

Une approche interactionnelle constitue, à notre avis, une perspective qui peut apporter un renouveau à l'établissement d'un niveau seuil arabe.

2.4. Un niveau seuil de compétence de communication : Quel modèle ?

2.4.1. Une compétence globale

Dès 1964 un groupe d'anthropologues américains réunis autour de D. Hymes, jette les bases de ce qui deviendra l'ethnographie de la communication* et se propose d'étudier la parole comme acte culturel et social. La réflexion ethnographique va modifier l'analyse des composantes de la communication. Au schéma de Jakobson se substitue le modèle SPEAKING de Hymes (1967).

* Sur ce sujet, voir Bachmann et al., 1981.

éléments de la situation communicative : setting (le cadre), participants, ends (finalités), acts, key (tonalité), instrumentalities (instruments), norms (normes), genre*.

Pour Hymes le comportement verbal n'est qu'un aspect du comportement global dont il ne doit pas être isolé. La communication est donc un phénomène à concevoir dans son ensemble, et non sous un aspect strictement linguistique. Il existe notamment à côté de la compétence grammaticale une compétence d'usage qui permet de juger de l'adéquation des énoncés à la situation, établie par Hymes en 1971, concept très général englobant l'ensemble des comportements humains, danse, folklore, musique, autant que production verbale :

« Je prendrais « compétence » comme le terme le plus général pour désigner les capacités de quelqu'un. (...) La compétence s'appuie à la fin sur la « connaissance » (implicite) et sur le « savoir-faire langagier » » (1972).

L'on remarque bien que cette connaissance est acquise en langue maternelle par la pratique des situations de la vie quotidienne. C'est l'expérience qui apprend à l'enfant ce qu'on dit ou qu'on ne dit pas dans telle ou telle situation (« N'oublie pas de dire merci ! ») et c'est de l'accumulation de ces expériences, positives ou douloureuses, que naît l'efficacité dans la pratique langagière.

* Rappelons que D. Coste dégage 5 composantes de maîtrise: linguistique, textuelle, référentielle, relationnelle, situationnelle, chacune étant articulée en savoirs et savoir-faire.

2.4.2. Une compétence de « communication phatique »

Il faut évoquer la dimension appelée « communication phatique » par B. Malinowski et citée par E. Benveniste (1974).

Cette dimension intervient lorsque les gens se parlent non pas pour s'informer, non pas pour exprimer une pensée, mais simplement pour "être en contact". Tout événement consiste à ne se parler de rien, ou de tout.

L'importance sociale de cette fonction n'est pas à démontrer, elle est le moteur de bien des conversations. Il n'est pas impossible de la faire entrer dans un niveau seuil par le biais d'actes de langage.

C'est sans doute en raison du côté imprévisible des conversations personnelles, amicales, que les auteurs du niveau seuil ont réfléchi d'avantage sur des conversations ritualisées ayant lieu dans un bureau de poste par exemple, car il y a là une prévisibilité des échanges et une description possible.

La conversation non ritualisée n'est peut-être pas rebelle à toute classification. Nous trouvons chez Bakhtine (Voir T. Todorov, 1981) l'idée que la conversation peut-être catégorisée en plusieurs genres selon le type de communication, car la situation construit de manière spécifique l'énoncé. Les critères qu'il propose sont les suivants :

- . l'espace et le temps de l'événement (salon mondain, cour d'école,...)
- . l'objet ou le thème de l'énoncé
- . l'évaluation de la « position » de l'interlocuteur (prise en compte des pratiques sociales).

Même si ces catégories nous semblent familières, il faut se rappeler que M. Bakhtine a écrit cela en 1930 et qu'il n'avait pas lu le niveau seuil...

A partir des propositions de M. Bakhtine, on pourrait s'interroger sur la possibilité d'établir des types de conversations; la conversation mondaine, didactique, amoureuse, scientifique, de négociation, etc..., en essayant de dégager des critères spécifiques. Les obstacles proviennent de ce que l'on peut passer d'un type de conversation à un autre. Ainsi de la conversation ritualisée, à la prise de parole pré-réglée entre un commerçant et un client, on peut glisser à la conversation mondaine, voir par exemple notre I.5.

A ce propos, S. Moirand (1982) distingue trois types d'échanges

- _ les échanges transactionnels liés à la transaction en cours (achat d'un objet, par exemple);
- _ les échanges conjoncturels, liés à la situation (parler du temps).
- _ les échanges personnalisés liés aux « personnes » elles-mêmes.

Dans l'étude de toute conversation, on accordera de l'importance aux *procédures de prise de parole*; celle-ci est-elle institutionnellement réglée et confine-t-elle les interlocuteurs dans des rôles fixes comme des entretiens médecin / malade, commerçant / client, professeur / élève ? On se demande si la parole est *donnée* (médecin, professeur) ou *prise librement* (conversation informelle entre amis).

Quelques considérations découlent de ces réflexions; si dans un niveau seuil, les actes de parole sont faits selon des règles fixes, cela ne prépare pas suffisamment l'apprenant à « entrer en conversation » en langue étrangère, car ce qui en fait la difficulté, c'est la méconnaissance des procédures de prise de parole et le manque d'entraînement à simultanément « écouter et parler » .

Une compétence conversationnelle est la synthèse de plusieurs attitudes :

- . Construire le sens à travers plusieurs échanges
- . Entendre et produire simultanément un discours.
- . Savoir quand et comment intervenir
- . Intégrer des stratégies conversationnelles (atténuer des propos, ménager l'interlocuteur, etc...)
- . Tenir compte des éléments situationnels liés aux pratiques sociales.

Dans le N° 30 de la revue *Communications* consacré à la conversation, F. Flahault note qu'il y a un « fil de la parole »; on prend la parole, on la coupe, on la donne, on la reprend...

L'analyse de nos conversations nous montre qu'il y a des procédés de continuité dialogique spécifiques sur lesquels il importe de s'arrêter. Parmi lesquels on relève :

- _ questions / réponses,
- _ procédés de complétion syntaxique,
- _ répétitions,
- _ établissements de la communication,
- _ appels à l'attention de l'interlocuteur
- _ prises à témoin de l'interlocuteur,
- _ implications du locuteur ou de l'interlocuteur
- _ invitations à poursuivre,
- _ formules ritualisées de politesse
- _ sollicitations de confirmation,
- _ paraphrases

(Voir à ce sujet C. Hudelot, 1980).

Un niveau seuil, doit prendre en compte et se baser sur une compétence conversationnelle . Pour parvenir à l'obtenir cette dernière devra se faire à travers l'analyse des conversations authentiques.

Les actes de langage sur lesquels il nous semble important d'insister sont ceux où il y a négociation entre les interlocuteurs et où les fonctions interactives entre les participants sont réellement en exercice (prendre la parole, insister, défendre un point de vue, etc...).

Ainsi à partir de notre I.5, on remarque combien un touriste étranger a besoin de marchander, de négocier le prix, d'argumenter pour essayer d'imposer son choix pour avoir la marchandise au prix qu'il veut.

L'analyse de conversation nous paraît être riche de possibilités pour un niveau seuil de type interactif qui fasse acquérir à l'apprenant une compétence à converser.

Il convient aussi de réfléchir à la façon dont la communication s'établit dans les différentes cultures et, à partir du moment où l'on se trouve plongé dans cette culture, il est peut-être nécessaire d'en passer par là, pour pouvoir établir un niveau seuil sans qu'il y ait viol de l'identité culturelle.

A titre d'exemple l'on remarque qu'il faut prendre plus de précautions pour négocier au Maroc, alors qu'en France les négociations sont simples et nettes. On connaît bien, par ailleurs, les pouvoirs du langage au Maroc, et il est particulièrement intéressant d'avoir plusieurs registres de langue à sa disposition, d'être un peu astucieux dans ses stratégies conversationnelles...

2.4.3. Compétence de communication et actes de langage

Née des recherches de la pragmatique et notamment de celles d'Austin, la théorie des actes de langage fournit au niveau seuil, des actes comme saluer, remercier, demander un objet, etc.

La méthode du niveau seuil français par exemple s'articule selon le principe qu'"utiliser une langue, c'est agir dans cette langue. La communication se traduit en définitive par une série d'actes que les interlocuteurs, dans une situation donnée, réalisent au moyen d'énoncés qui peuvent prendre des formes fort diverses" (Richterich et Suter, 1981).

Or l'utilisation en pédagogie de la notion d'acte ne va pas sans difficultés. Les actes de langage, tels qu'ils sont définis par la pragmatique, s'inscrivent en effet dans une perspective de communication monologique qui ne fait pas intervenir d'interaction. De plus la pragmatique présente les conditions de réalisation des actes sous une forme psychologique (la condition de sincérité de Searle) alors que les règles de la communication renvoient à des habitudes culturelles et sociales.

Le niveau-seuil français met ainsi en relation l'acte de parole et la réalisation linguistique, sans tenir compte des conditions sociales de production. Or à quoi sert de savoir demander un renseignement, par exemple, si on n'a pas appris à qui il était préférable de s'adresser pour éviter un échec de la communication ?

D'autre part, comme l'avait noté R. Galisson (1980), il est douteux que les actes de parole aient une réalité psychologique dans la conscience du locuteur : c'est donc une unité qui ne semble pas correspondre à une unité d'apprentissage. On peut ajouter enfin à ces critiques que rares sont les situations de la vie quotidienne qui permettent de repérer facilement les actes de langage isolés : le plus souvent le discours comporte des enchaînements d'actes, parfois imbriqués.

L'introduction dans un niveau seuil des stratégies discursives, qui fait intervenir les enjeux de la situation et les intentions communicatives, permettrait d'inclure les réalisations discursives dans la dimension sociale concrète qui fait défaut aux actes de langage et dont il faut bien finir par se préoccuper si on veut établir un niveau seuil arabe; parce que comme l'affirmait déjà Bakhtine (1929), toute énonciation est un phénomène exclusivement social.

Pour Goffman, définir la communication comme interaction en fait à la fois un jeu entre individus et un phénomène qui a un statut social. C'est ainsi que Sinclair et Coulthard par exemple analysent la communication pédagogique en termes d'échanges et de transactions.

Pour saisir cela il nous paraît nécessaire d'introduire une autre dimension de la communication : la conversation comme négociation.

2.4.4. Compétence de communication et négociation

Dans les définitions que proposent les dictionnaires de "négociation", on retrouve l'idée d'un échange pour arriver à un accord. Schématiquement, toute négociation a sa source dans un problème, qui donne lieu à une initiative d'un locuteur; cette initiative appelle une réaction favorable de l'interlocuteur, le locuteur peut alors clore la négociation en manifestant son accord.

Selon Widdowson (1980, 1981a), toute situation de production et de compréhension d'un discours, oral ou écrit, peut être interprétée comme une situation de négociation dans laquelle des individus cherchent à se mettre d'accord sur le sens et le but de leurs interactions.

De façon très générale, on peut dire qu'il y a négociation lorsqu'au moins deux éléments s'influencent pour rechercher une entente en fonction d'un objet-but. Cette notion a l'avantage de préciser et d'enrichir celle de communication, notion-clé de la didactique des langues.

Malheureusement, nous avons vu que la communication y est traitée surtout par rapport à son contenu sous forme d'inventaires de fonctions ou d'actes de parole accompagnés de leurs réalisations linguistiques possibles, comme c'est le cas du niveau seuil français.

Le niveau seuil basé sur l'approche communicative ou notionnelle-fonctionnelle n'est en réalité que superficiel car il ne porte que sur deux éléments des systèmes de formation, la définition des objectifs et des contenus. Or celle-ci n'a pas entraîné de changements importants dans le fonctionnement des systèmes. Ce

sont des listes d'actes de parole ou de fonctions. Le niveau seuil est fondé sur des contenus linguistiques.

En mettant l'accent sur le procès même de la communication langagière, la notion de négociation nous paraît apporter un élément propre à approfondir ce renouvellement. Un niveau seuil doit permettre de rendre compte, en partie au moins, des stratégies qu'utilisent les individus pour se mettre d'accord sur le sens de leurs discours et pour agir les uns sur les autres.

Dans cette perspective systématique et interactionnelle, la notion de négociation nous paraît être un révélateur très utile. Rappelons, à titre d'exemple que Roulet (1981a) a recours à ce terme pour analyser la structure de la conversation.

Si l'on y regarde bien, tout se négocie constamment dans une conversation : les modalités d'ouverture et de clôture de l'interaction, les identités des interlocuteurs, les rapports de faces et de places entre ceux-ci, le cadre de référence, la répartition des tours de parole, la pertinence des interventions et des enchaînements, le sens du message.

Selon R. RICHTERICH (1985 : 127), pour négocier, les individus suivent, schématiquement, les démarches suivantes :

" _ Ils prennent conscience des données de la situation de négociation;
 _ ils font des hypothèses sur la manière de réaliser leur objet en tenant compte de ces données;
 _ ils utilisent le moyen de communication en fonction de ces hypothèses et du déroulement des interactions pour proposer, confronter et faire accepter leur objet;
 _ ils évaluent le moment où la négociation est terminée par un accord, un compromis ou un désaccord".

Remarquons que ces démarches rejoignent celles que nous utilisons pour résoudre un problème : compréhension des données de départ, élaboration et anticipation des solutions hypothétiques, application de l'une d'entre elles, contrôle pour savoir si le problème est résolu ou non. Il est de plus probable que l'acte d'apprendre suive au moins en partie, des étapes analogues de sorte qu'on peut poser, à la suite de WIDDOWSON (1981a, 16), que toute pédagogie, comme toute communication a recours à des procédés de négociation :

“ Ainsi tout acte de communication dans le processus discursif est un exercice de résolution de problème. Mais c'est aussi, nécessairement et du même coup, un acte d'apprentissage : l'acquisition d'une information nouvelle par l'exploitation de l'information déjà maîtrisée, une extension de la compétence de communication à d'autres domaines d'emploi”.

Puisque, dans cette perspective, certains aspects du processus d'apprentissage et de communication langagière peuvent être raisonnablement associés à l'idée de négociation, autant essayer d'exploiter celle-ci pratiquement dans la mise en oeuvre d'un niveau seuil en arabe.

Parler de négociation en vue d'un accord, c'est parler du désaccord. Quelles sont alors les stratégies que les individus utilisent pour exprimer leurs désaccords ?

2.4.5. Compétence de communication et expression du désaccord

2.4.5.1. Introduction :

Manifester son désaccord fait partie des besoins communicatifs élémentaires si l'on admet que l'apprenant doit acquérir rapidement une compétence de communication par laquelle il puisse manifester sa liberté de jugement et de décision. A un niveau plus avancé,

l'expression nuancée du désaccord est indispensable pour participer activement à des transactions, à des débats et à des prises de décisions.

Dans notre culture marocaine, le désaccord est souvent une marque de force, le ralliement est une marque de faiblesse. Sauf dans le cas où l'interlocuteur est plus âgé et/ou occupant un rang plus élevé dans la société, où l'individu aura tendance à lui manifester une dépendance apparente, en calquant ses sentiments sur son propre discours, plutôt que de s'individualiser en tenant des propos pertinents (voir à ce sujet l'attitude de E envers B dans notre I.2).

Toutefois l'expression du désaccord, est moins facile à cerner et à manier que certains actes de parole fortement ritualisés tels que, par exemple, « s'excuser », « saluer », ou « se présenter » qui ne requièrent que la connaissance d'une phraséologie limitée et le respect de conventions sociolinguistiques relativement simples. L'expression du désaccord présente en effet une très grande variété de réalisations elles-mêmes réglées par le jeu complexe de la communication argumentative.

Pour un niveau seuil arabe, Il faut donc procéder à une analyse aussi complète que possible, et, par conséquent, dans l'état actuel des connaissances en la matière, relativement éclectique du « discours du désaccord ».

2.4.5.2. Le discours du désaccord

Pour acquérir une compétence de l'expression du désaccord, il ne suffit pas de disposer d'un inventaire phraséologique tel que celui que propose le *niveau seuil français* :

Non,

Si,

C'est faux.

Ce n'est pas vrai !
 Absolument pas.
 Pas du tout, etc.

De telles listes, en effet, sont utiles, mais les éléments qu'elles énumèrent ne sont pas utilisables si un cadre plus général d'analyse de discours ne donne pas une idée des règles qui codifient leur insertion dans le jeu des interactions langagières.

A notre avis ,cette analyse doit prendre en compte :

1. Les contraintes sociolinguistiques de l'expression du désaccord.
2. Les conditions transactionnelles.
3. La théorie des actes de langage.
4. Les moyens linguistiques mis en oeuvre.
5. Les marques de l'énonciation.
6. Les procédés stylistiques et rhétoriques.
7. Les stratégies argumentatives.

Les variétés de ces niveaux d'analyse qui proviennent de modèles théoriques différents sinon contradictoires est largement justifiée dans la perspective d'un niveau seuil en arabe : en effet l'accumulation d'observations peut seule, au stade actuel des recherches sur le fonctionnement de la communication, faire apparaître les multiples éléments qu'une approche de l'expression du désaccord devra prendre en compte.

2.4.5.2.1. Contraintes sociolinguistiques :

Elles sont évidentes : plus on a d'autorité, plus on a raison, moins on en a, moins on a droit à l'expression du désaccord. L'autorité absolue est indiscutable, et prive l'interlocuteur du droit à l'expression du désaccord, comme du droit du refus dans le cas de l'« ordre »; le droit au désaccord est dans ce cas du côté de celui qui détient le pouvoir, qui peut critiquer et condamner sans réplique.

Inversement, l'expression du désaccord est libérée entre pairs égaux en droits et en autorité.

Entre ces deux extrêmes, ce sont les conventions sociologiques qui définissent le droit de réponse qu'est l'expression du désaccord, précisent ses limites et fixent ses modalités.

Au Maroc, on dit à un enfant ergoteur « *ma tředŷ lhađra ŷla ɓbak !* » (Ne répond pas à ton père !). En France où l'autorité familiale est plus « libérale », le droit à dire « non », « c'est pas vrai » ou « j'veux pas » peut-être accordé à l'enfant mais pas celui de dire à ses parents « Non mais tu es complètement idiot » ou « Ca va pas la tête ! ».

Au Maroc, pour de tels propos tenus par l'enfant, une (double) gifle apprendra la sociolinguistique élémentaire de désaccord à l'enfant qui n'aurait pas bien compris qu'il s'agit d'expressions que ses parents peuvent utiliser à son adresse, mais qu'il ne peut réemployer lui-même qu'avec des pairs (frères (plus jeunes que lui), soeurs, camarades).

Les simulations et situations permettant au niveau seuil arabe d'introduire l'expression du désaccord devront respecter ces contraintes. Dans des circonstances « normales » un employé ne dit pas « ce n'est pas vrai ! » à son directeur.

2.4.5.2.2. Conditions transactionnelles :

Le langage est un jeu réglé. Même dans le cas du désaccord, pour qu'une transaction opposant deux locuteurs A et B ait lieu où B exprime son désaccord, il faut que A et B soient tacitement d'accord pour que cette transaction ait lieu. Cet accord tacite, implicite repose sur les « postulats de conversation » suivants :

1. B reconnaît A comme interlocuteur et se reconnaît comme interlocuteur de A.
2. B peut interrompre A et a le droit de l'interrompre
3. B pense qu'il sera entendu (compris).
4. B peut espérer faire changer A d'avis.
5. A ne changera pas d'avis si B ne s'exprime pas.

Si ces conditions ne sont pas remplies, il n'y aura ni transaction, ni expression du désaccord, mais refus, silence ou recherche par B d'un autre interlocuteur (plainte, protestation auprès de C).

Ces règles transactionnelles préalables sont à la fois sociologiques (pouvoir, autorité, rôles et statuts) et psychologiques (attitudes et psychologie de la relation).

Les situations ou simulations permettant au Niveau-seuil d'introduire les expressions du désaccord devront respecter ces conditions*.

2.4.5.2.3. Expression du désaccord comme acte de langage

L'analyse de l'expression du désaccord va nous donner un certain nombre d'indications utiles en vue d'applications au niveau du niveau seuil, mais poser également un certain nombre de difficultés :

* Pour les conditions transactionnelles, voir H.P. Grice : « Logique et Conversation » dans la revue *Communications*, N° spécial 30 : La conversation. Paris, le seuil, 1979; et surtout D. GORDON et G. LAKOFF « Postulats de conversation ». Langage N° 30 : Logique et Langage, Paris : Larousse, 1973.

a. Le désaccord n'est pas, dans la communication, la contrepartie négative et symétrique de l'accord, comme pourrait le faire croire une analyse purement linguistique qui ne voit dans « Paul n'est pas d'accord » que la transformation négative de « Paul est d'accord ».

En effet l'accord ne requiert pas habituellement d'expression linguistique : une mimique gestuelle ou un acquiescement phatique (comme les « oui » au téléphone), un silence (de la part d'une jeune fille à qui on demande son avis pour le mariage, au Maroc par exemple) suffisent.

Dire « je suis d'accord » est une forme marquée d'approbation ou encore un procédé d'identification dans une discussion de groupe. Il arrive même que l'expression de l'accord ne soit qu'une feinte permettant d'introduire précisément l'expression du désaccord : « Je suis d'accord (bon, soit, oui, peut-être bien), mais... »_ Voir à ce sujet notre I. 2.

Un Niveau-seuil doit donc dissocier l'expression du désaccord, dans une approche communicative, de celle de l'accord.

b. Le désaccord est toujours d'ordre 2, car c'est une réaction verbale (orale ou écrite) d'opposition à quelque chose ou à quelqu'un, contrairement à d'autres actes de parole d'ordre 1 qui sont plutôt des initiatives conversationnelles, tels que « dire de faire », « saluer », ou « demander un renseignement ».

c. Le désaccord peut toutefois porter sur un événement, une déclaration ou une décision antérieure au moment de la communication : « Le parti X proteste vigoureusement contre les déclarations de Y ».

d. Le référent du désaccord peut être une variable importante. On n'exprime pas le désaccord avec les mêmes moyens linguistiques ou avec les mêmes actes de langage si l'on est en désaccord avec une constatation (« La voiture est dans le garage »), une appréciation

(« La vie est chère », « Paul a tort »), une prévision (« il va neiger »), une demande (« donne-moi un coup de main »), un conseil (« tu devrais voir un médecin »), une proposition (« si on allait dîner dehors »), une demande d'autorisation (« je peux jouer avec les allumettes ? »), un reproche (« tu aurais pu me prévenir »), une accusation (« On est en retard à cause de toi »). _ Voir notre I.2.

D'autre part, le désaccord et l'accord ont toujours un double objet, la personne «avec qui» et «ce sur quoi» on est d'accord ou en désaccord. Dans certaines transactions langagières, la distinction entre les deux objets est maintenue (on se plaint de quelque chose auprès de quelqu'un); dans d'autres, elle est amalgamée (discours affectif, plaintes, reproches...).

e. Il reste cependant difficile d'isoler l'expression du désaccord par rapport à d'autres actes de langage voisins dans un classement des actes de langage : distinguer, par exemple, le désaccord de la dénégation, du refus, de l'expression du mécontentement, du reproche, etc...

Les travaux empiriques et intuitifs du conseil de l'Europe ne laissent pas entrevoir cette possibilité de classifications fines vraiment satisfaisante _ Voir notre I 2.

f. Il sera de même difficile d'isoler l'expression du désaccord en tant qu'acte de langage dans une suite d'énoncés, par exemple dans l'enchaînement d'actes 9.B, de l'I. 2 :

« daba ləhdīd qalīl w ləʔbād : *Maintenant les transports sont*
tʂəRlu *rare et les gens sont occupés*

Toute séquence de ce genre contribue à l'expression de désaccord au sens large, même si les énoncés qui se succèdent peuvent avoir également d'autres valeurs illocutives : appréciatifs, contre-arguments, demande de faire, menace, etc.

peut entraîner une réplique explicite telle que :

ma məttafaqʃ mʔak liʔanna « Je ne suis pas d'accord, parce
que... »

mais aussi une série ouverte telle que :

Ka dđən « Tu crois ? »

had ʃi ma Radiʃ jnəqqəš m « C'est pas ce qui va faire diminuer
ləkšajəð les accidents »

Dans notre corpus, nous avons constaté qu'il y a rarement une relation de bi-univocité entre le type de l'acte et l'explicitation choisie.

Le rôle considérable des actes de langage indirects dans les transactions langagières pose un problème d'analyse de taille : ou bien on ne dresse que les actes de parole directs et l'on dénature la compétence de communication dont on ne proposera qu'un modèle réduit comme dans les niveaux seuils européens, ou bien l'on intègre les actes de parole indirects, mais l'approche d'un niveau seuil s'en trouvera cette fois-ci plus profondément bouleversée.

2.4.5.2.4. Moyens linguistiques mis en oeuvre

Il convient d'inventorier et de classer les types de phrases, les constructions, les formes et éventuellement le lexique qui apparaissent régulièrement en tant qu'expressions du désaccord.

On a suffisamment insisté sur le fait que les actes de langage ne correspondent pas régulièrement aux formes grammaticales, et vice-versa. Toutefois, le « contenu propositionnel » des actes de langage n'est pas sans incidence sur la présence ou l'absence des formes : pour l'acte de langage de promesse, il vaut mieux connaître le futur, pour la plainte, le passé composé et le présent, pour

l'expression du mécontentement, les verbes de sentiment, pour l'insulte, la syntaxe de l'exclamation, pour l'appréciation, la grammaire de l'adjectif et de l'adverbe, etc.

La grammaire des actes de parole doit être établie dans un niveau seuil si on ne veut pas se contenter d'une phraséologie désordonnée.

Pour repérer et classer les constructions, les formes et le lexique de l'expression du désaccord, on peut constituer une sorte de fichier grammatical où l'on classera ce matériel linguistique en sous-fonctions communicatives qui semblent correspondre aux structures discursives potentielles du discours de désaccord.

On peut citer par exemple dans le niveau seuil, des expressions du désaccord simple, du désaccord argumenté, etc.

2.4.5.2.5. Les marques de l'énonciation

a. La présence ou l'absence de marques renvoyant au sujet ou au destinataire de l'énonciation doivent être notées :

Exemple de l'arabe marocain : différence entre,

2.B_ ?asidi makajənʃāj (« ?asidi » il n'y a rien) : pas de marque, et,

?asidi maʃuftuʃaj (« ?asidi » je l'ai pas vu) : marque je ; ou entre,

« c'est ennuyeux » : pas de marques, et « moi ce qui m'ennuie, c'est que » (marques moi, m').

b. La modélisation par l'énonciateur de son discours : exemple de l'l.1,

4.B_ ?iwa ka jəḍharli mʃa ʃand ʃi had (ben, à mon avis il est parti chez quelqu'un).

c. « Les adverbess d'opinion » portant sur l'ensemble d'un énoncé et exprimant le point de vue de l'énonciateur, tels que : évidemment, forcément, vraiment, bien, bien sûr, incontestablement, certainement, probablement, sans doute, malheureusement, etc.

2.4.5.2.6. Procédés stylistiques et rhétoriques

a. On fera la différence entre les énoncés simples du type :

hadi ma kaddirǰ stalaf frənk (Celle-ci ne coûte pas 60 francs), et de fausses questions, ou une question rhétorique du type (ex. de l'1.5) :

3.A_ stalaf frənk ! hadi kaddir stalaf frənk ! : 60 francs !
celle-ci coûte 60 francs !

b. On notera également des expressions telles que la moquerie, exemple de l'1.5 :

5.A_ ?ana ka lbəs ssərwal də stalaf frənk ?ana ?! :
Moi je mets un pantalon de 60 francs moi ?!

7.A_ zařma zařma řhal hada qullək rah diru f mika wə
ddih rāk řaref ttaman llā ?! :

Soi-disant combien coûte celle-ci tu me dis mets-le dans un sachet et prends-le tu connais le prix ça non non ?!

c_ On notera les procédés de l'exagération, qu'impose souvent l'escalade à laquelle donne lieu un désaccord. Exemple de l'1.1 :

5.A_ řasidi bnađəm jařni fə lmidāl ka hada bnađəm ?! ka ř
?! :

« řasidi » qu'est-ce que c'est que ce fils d'Adam ?!

d_ On notera les oppositions du type (ex. de l'1.5) :

11.A_ nta zajbu bə sta tbiřu b řařra ! : Toi tu l'as ramené à
six tu le vends à dix !

En général, nous avons remarqué que, les formules exclamatives, les questions rhétoriques, ou actes dont la fonction est d'exprimer la subjectivité du locuteur, sont quasi-inexistants, négligés dans les niveaux seuils européens. Ces types de formules sont très répandues en arabe marocain, et sont fondamentaux car très liés à la pratique discursive orale (Voir pour cela nos interactions).

2.4.5.2.7. Stratégies argumentatives

a. On cherchera à éclaircir la valeur argumentative des prises de parole, phatiques mais non vides de sens, telles que (ex. de l'I.5) :

24.A_ wah ! : Bien sûr !

28.B_ ʔah mənnaɟ ma ʔadʔəzɟbəkʃ ʃi haɟa ma ʔadbRiʃ d
xalɫəʃsmaʔt ?!

*Oui quand tu n'aimes pas quelque chose tu veux pas payer t'as
entendu ?!*

Ou l'exemple de l'I.3 :

4.D_ lla kut berra : Non non j'étais à la campagne

b. On prendra également en compte, comme éléments ayant une fonction argumentative, des formes d'adresse, comme : ʔasidi (≅ Sire), ʔalalla (≅ Dame), ʔaləhbib djali (Mon cher), ʔalʔānisa (Mademoiselle), ʔaxāj (Mon frère). (Voir notre corpus à propos de la fréquence de "ʔasidi").

Tels sont quelques points de discussion, de désaccord ou de contestation, avec les niveaux seuils européens, que j'estime essentiels. Mais essentiels aussi, sont *les actes de parole; comment voit-on leur intégration* dans un contexte marocain ?

2.5. Un niveau seuil et les actes de parole ou le contexte marocain : Quel modèle ?

2.5.1. Introduction

Basé sur le projet « Langues vivantes » du Conseil de l'Europe (Trim. et al. 1973), le système d'unités capitalisables* proposé dans « Un niveau seuil » est largement répandu dans la pratique langagière centrée sur la compétence de communication, qui doit tenir compte de la diversité des types des besoins des publics adultes dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Les mots clés qui caractérisent cette grande tendance sont : besoin, compétence de communication, situation, fonction et acte de parole.

Dans le champ de la didactique, des langues au cours de la dernière décennie, la notion d'« actes de parole »** est devenue l'objet d'études et a constitué la nouvelle unité autour de laquelle s'organisent les contenus linguistiques et thématiques. Devenu un terme quasi sacré, l'acte de parole est utilisé comme concept de base dans l'enseignement du français et surtout des cours de français pour les professionnels.

Il nous importe d'examiner cette notion, et d'étudier les contraintes dues à la dissemblance des contextes et des cultures entre la France et le Maroc.

* Ce sont des unités intégrées d'éléments susceptibles d'être groupés de façons différentes pour différentes catégories d'étudiants en fonction de leurs besoins et intérêts.

** Le concept d'actes de parole inspiré par les travaux de J.L. Austin (How to do things with words, 1972) et J.R. Searle (Les actes de langage, 1972). Suivant le modèle proposé par Richterich (1973), on peut déterminer les besoins langagiers des apprenants en fonction des actes de parole qu'ils auront à accomplir dans certaines situations, envers certains interlocuteurs et à propos de certains objets ou notions.

Nous présenterons une petite étude des problèmes posés par la réalisation des actes : transfert culturel, enchaînement des actes, stratégies conversationnelles... Enfin, dans le but d'améliorer l'enseignement des actes de parole, nous proposons quelques suggestions pédagogiques pour l'élaboration d'un niveau seuil dans un contexte marocain.

Les critères des situations de communication, s'imposent pour le choix de tel ou tel acte de parole.

Ceci nous amène à soulever le problème de la valeur illocutoire des actes selon le mode verbal, le rôle de l'intonation, l'implication dans la communication. Par exemple en français, le mode impératif possède des valeurs différentes selon les circonstances énonciatives. « Venez », peut donc être un ordre, une suggestion, une invitation, une requête. Sans tenir compte de la situation d'emploi de la langue et du statut de l'interlocuteur, l'apprenant marocain risque donc d'utiliser l'impératif pour formuler sa demande auprès des français, formulation que ces derniers considèrent impolie et déplacée.

Ajoutons ici, en fait, que les malentendus dans la communication proviennent, dans la plupart des cas, non pas des actes simples (saluer, remercier, s'excuser) mais des combinaisons d'actes.

Par combinaisons d'actes, nous entendons la mise en oeuvre des énoncés sous forme de discours. Et tout discours, en général, vise à produire une intervention sur un individu ou un groupe d'individus.

A ce sujet, les inventaires des actes dans Un niveau seuil sont proposés comme un modèle plutôt taxinomique et non pas dynamique.

Ces listes d'énoncés nous apprennent les différentes manières d'accepter ou de refuser. Pourtant, il manque une illustration qui rendrait compte de la façon dont s'articulent et fonctionnent ensemble

les divers constituants dans l'énonciation et dans la construction du discours.

2.5.2. Actes de parole et culture cible

Un choix adéquat ne peut être effectué sans sensibilisation à la culture cible. Il ne faut pas oublier que les actes de parole ne sont pas universels et qu'ils ne sont pas accessibles partout et pour tous de la même façon.

Chaque milieu social fonctionne selon des normes qui lui sont propres. La culture et la tradition déterminent le déroulement de la communication et sa réussite entre sujets de différentes communautés ne porte pas seulement sur un savoir linguistique mais sur un savoir culturel, celui-ci étant spécifique à chaque peuple. Un acte simple tel que la salutation par exemple n'est donc pas un acte universel.

Chez les marocains, l'acte de salutation peut se faire de plusieurs façons :

Le mot « salâmu ʔalikum » (Bonjour), est accompagné par une inclinaison du dos et de la tête qui s'effectue selon les critères d'âge et de situation sociale des interlocuteurs.

La salutation se fait aussi à chaque fois que les mêmes interlocuteurs se rencontrent au sein de la même journée. Même chose pour certains comportements langagiers des marocains qui manifestent certaines valeurs sociales qui risquent d'être incompréhensibles pour les étrangers. Il s'agit du mode de politesse par exemple; dans la société marocaine, le remerciement est absolument proscrit entre amis ou membres de la même famille ; il est même perçu dans ce contexte comme insultant. Il en va de même lorsque les marocains acceptent (mais jamais directement) ou refusent (sans en avoir l'air) une invitation ou une demande. Du côté du locuteur (l'hôte), l'on remarque (devant l'intransigeance de l'invité),

une insistance conduisant parfois à de longs échanges très souvent ritualistes, qui finissent souvent par obliger l'interlocuteur et le conduire à la « chambre des invités » (même lorsqu'on a déjà dîné); et l'invité a tout intérêt à rester dans les normes et les bienséances de la politesse. Et si par hasard l'interlocuteur résiste et donc refuse, ce sera faire preuve d'un non-respect de l'autre, c'est dire qu'il n'est pas généreux (sachant que chez les marocains c'est une insulte !), c'est se montrer impoli.

Pour montrer à quel point la générosité chez les marocains est quelque chose de fondamental, notre père avait à un moment donné un conflit avec quelqu'un à propos d'un lopin de terre, et souvent il proposait à un témoin (qui venait de la campagne) de la partie adverse, de venir manger chez nous. Il acceptait dans la plupart des cas : acte inimaginable pour un français; la générosité est au-dessus de tout, même dans des situations de conflit.

Voir aussi notre I.3 où l'on a attendu l'invité (D) pendant des heures !

Une autre histoire, celle de notre grand-père maternel: on raconte qu'un jour, il vit une dizaine de voyageurs qui passaient devant la maison. Notre grand-père s'est trouvé dans un grand embarras parce que notre grand-mère n'était pas là ! Finalement, il prend un risque, et invite les passagers en espérant qu'après négociation, ils finiront par avoir de bonnes raisons de refuser, et donc de continuer leur chemin. Grande déception, les voyageurs fatigués, acceptent l'invitation, et notre grand-père ne pouvait que les conduire chez lui. Ils leur fit du thé en espérant trouver une solution après pour le repas. Après des heures et des heures d'attente, notre grand-père était obligé de présenter ses excuses aux *invités*. Le soir quand notre grand-mère est revenue, elle a été battue, et (elle) était sur le point d'être répudiée. Tel est le statut de l'invité au Maroc, aimer son invité plus que sa femme !

Autre chose: au Maroc, quand une personne frappe à la porte, l'action est suivie par 4 étapes essentielles :

1. reconnaissance des deux interlocuteurs.

2. prière de rentrer de la part du propriétaire
3. offre du thé à la menthe
4. discussion à propos de l'objet de la visite

(S'il s'agit d'un homme qui frappe à la porte et que la femme est seule à la maison, celui-ci n'a pas intérêt à rentrer dans la maison !)

Alors qu'en France, on brûle la deuxième et la troisième étape.

Autre exemple : cette fois-ci sur la manière de formuler l'acte d'invitation, où la différence culturelle (elle) est vraiment grande entre les deux pays; dans certaines régions de campagne au Maroc, on formule l'acte de trois façons :

- _ prendre la main de son interlocuteur (imaginons la suite si l'interlocuteur est un français !).
- _ dire la profession de foi musulmane : "lā ʔilāha ʔilla ʔllah muḥamməd rasūlu ʔllah" (Il n'y a qu'un seul Dieu et Mohammed est son prophète).
- _ dire : "aʔllah ʔakbar !" (Dieu est grand !) (Imaginons ce qui pourrait se passer dans la tête d'un français !).

Un autre exemple: une française demande facilement une cigarette à un français. Au Maroc, qu'une fille demande quelque chose à un garçon est un cas rare, demander une cigarette est encore plus rare. Et si cela arrive, l'acte est souvent interprété implicitement par un garçon comme une invitation, un désir... Il en va de même pour un sourire ! Imaginons les dégâts, et les conséquences gravissimes que peut entraîner ce genre d'acte de la part d'une française envers un marocain !

En définitive les actes de parole seuls ne peuvent pas assurer la réussite de la communication, il faut prendre en compte les rapports sociaux qui existent entre les interlocuteurs, la représentation et les valeurs sociales ainsi que, les normes conventionnelles qui diffèrent d'une culture à une autre:

« La communication apparaît comme indissociable de la civilisation pour, au moins, deux raisons: parce qu'elle met en jeu des règles

d'interactions qui changent d'une culture à une autre, et parce que les représentations rattachées aux mots sont tributaires de la culture des interlocuteurs » (Benadava, S, 82 : 1982).

2.5.3. Quelques propositions pédagogiques

2.5.3.1. Analyser les combinaisons des actes dans des activités discursives

Si l'on tient compte du processus complexe de la langue dans la dimension communicative, il faut aussi souligner l'importance, au niveau pédagogique, de ne pas réduire les activités langagières, à un simple inventaire d'actes de parole, comme dans les niveaux seuils européens.

Pour acquérir la compétence de communication, il est nécessaire que l'apprenant connaisse les règles d'emploi de la langue dans la situation. Dans ce contexte le but d'un niveau seuil consiste à expliquer les composantes de l'acte (statut des interlocuteurs, lieu et moment, canal, fonctions du langage : « demander », « conseiller », « s'excuser », « féliciter », etc.), à sélectionner des critères du choix, à expliquer comment les actes sont combinés dans diverses opérations discursives.

Nous avons remarqué aussi que dans le niveau seuil français, on n'insiste pas sur la fonction argumentative qui est selon Ducrot (cf. Echelles argumentatives, 11), la fonction qui vise à « amener le destinataire à une certaine conclusion, ou à l'en détourner ». En fait quand on prend la parole, on ne vise pas seulement à transmettre le message ou à exprimer son avis mais à produire le mode d'intervention sur autrui.

Ainsi, apprendre à argumenter, selon Portine (1978), « C'est apprendre à construire du discours en fonction de la situation et du contexte verbal, c'est apprendre à intervenir dans la production du

discours. Apprendre à utiliser cette langue, c'est apprendre à argumenter dans cette langue ».

2.5.3.2. Expliquer la culture de l'autre

Expliquer la culture de l'autre découle en fait d'une perception délicate qui exige la maîtrise de l'ensemble du savoir culturel de la langue cible.

Ceci doit constituer un objet d'étude qui est abordé dans l'ensemble comme repérage d'indices spécifiques d'une communauté. Que faut-il mettre dans un niveau seuil pour que l'apprenant possède la compétence culturelle optimale pour pouvoir communiquer correctement dans un contexte marocain ? A notre avis il y a 5 composantes qui sont indispensables comme contenus culturels :

a_ L'histoire et la géographie du pays

b_ Des informations : un savoir ethnographique minimum partagé par la plupart des membres d'une communauté (par exemple : le 3 Mars au Maroc, est la fête nationale, etc.).

c_ Les normes socio-langagières : c'est le savoir social (par exemple au Maroc : qui peut-on saluer en s'inclinant ? Quand peut-on parler ? Quand faut-il se taire ? Comment introduire ou clore une lettre ?, etc.)

d_ Les représentations : c'est une série de connotations culturelles (par exemple : le croissant évoque pour les marocains l'Islam, le début du Ramadan; le vendredi évoque le Couscous, la prière !).

e_ les codes: les éléments extralinguistiques, exemple :

. gestes, exemple, lorsqu'un marocain fait tourner sa tête comme un cercle, cela veut dire une déception, la gravité d'une situation, ou la stupéfaction.

. prosodies, silences,

. icônes diverses, exemple : croissant vert des pharmacies, etc.

Le niveau seuil arabe doit être un réservoir où l'étranger est confronté à une culture qui lui est différente, où il apprend le mode de vie d'un peuple appartenant à d'autres horizons et les règles sociales qui sont différentes des siennes.

Nous sommes convaincus qu'en tenant compte de la dimension culturelle dans un niveau seuil arabe, nous guiderons mieux l'étranger en lui fournissant les moyens d'acquérir une compétence véritablement communicative ayant sa pleine perspective interculturelle.

Les connaissances linguistiques et le savoir-faire culturel sont en effet indissociables et doivent se compléter dans l'apprentissage d'une langue.

2.5.4. Conclusion

Il ressort à l'évidence que l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère comme l'arabe mérite que les acteurs d'un niveau seuil y prêtent une attention particulière, vu le grand écart culturel entre la société marocaine et la société occidentale. Nous ne contestons guère l'utilité pour la langue arabe, des outils tels que les inventaires des actes de parole. Toutefois, la prise en compte de la spécificité culturelle du public marocain ne peut que combler les carences éventuelles d'un niveau seuil arabe basé sur le transfert de modèles conçus dans des contextes culturels très différents.

Ce qu'il ressort de nos analyses d'interactions, est qu'on ne peut faire l'économie de la notion d'acte de langage : tous les spécialistes de la chose, quel que soit le cadre théorique qu'ils adoptent, s'accordent pour considérer qu'à la base de ces édifices complexes que sont les conversations, il y a bien d'autres actes que ceux repérés par Searle et Austin. C'est ainsi par exemple, que Labov et Fanshel envisagent une catégorie particulière d'actes

« métalinguistiques » (tels que « initier », « interrompre », « continuer », « répéter », « renforcer », « achever », etc.); que Sinclair et Coulthard ajoutent aux canoniques directifs, informatifs et interrogatifs, des actes comme les « répliques », les « commentaires », les « évaluations », les « méta-assertions », ainsi que diverses unités à fonction phatique ou régulatrice, et même des unités non verbales comme la pause, ou la réaction mimo-gestuelle; et que l'on rencontre aujourd'hui dans la littérature des « actes conversationnels », des « actes de gestion de la conversation », et divers « actes de composition textuelle » _ sans parler des « semi-actes » de C. Rubattel, qui correspondent à une unité inférieure à la phrase (exemple : « Malgré tout »).

On voit bien donc, que les actes de langage qui prétendent opérer sur le destinataire un certain type de transformation, peuvent être de natures diverses : ils peuvent concerner par exemple le système des obligations conversationnelles dans lequel se trouvent engagés les interlocuteurs, ils peuvent concerner aussi plus discrètement leur état cognitif ou leurs dispositions affectives : ironiser, présupposer, réguler, autant de comportements verbaux potentiellement « agissants », et soumis à certaines conditions de réussite, (Voir pour cela notre corpus).

Nous plaidons donc pour que les actes de parole dans un niveau seuil arabe, soient dans une perspective interactionniste des « actes communicatifs », qui, au lieu d'être rapportés à la seule intention du locuteur, doivent être envisagés comme le produit d'une collaboration active, et parfois conflictuelle, entre les interactants.

Pour montrer les différences d'emploi d'actes de langage entre la société française et la société marocaine, nous allons prendre comme exemple les actes sociaux dans un niveau seuil français. Nous avons choisi ceux-ci pour des raisons pratiques liées au fait qu'ils sont très ritualisés, de nature prévisible, et nous permettent ainsi de nous référer en partie, à notre intuition, pour les actes sociaux

correspondants en arabe-marocain, puisque nos interactions ne renferment pas tous ces actes.

2.5.5. "Actes sociaux" : Une étude contrastive français / arabe marocain :

2.5.5.1. Introduction

Cette étude s'appuie sur une conception de l'apprentissage des langues prenant en compte la dimension comportementale du langage. Car, pour nous, la connaissance des normes comportementales est, indispensable à l'apprenant.

Il nous semble couler de source qu'il ne suffit pas de bien se servir de la langue étrangère pour comprendre et être compris, et on pardonnera plus facilement une faute de grammaire à un apprenant qu'une faute de « politesse ». Ne pas respecter ces usages et conventions peut porter préjudice non seulement à la personne concernée, mais aussi à la réputation de son pays d'origine.

Pour illustrer le lien entre langue et politesse, prenons cet exemple : les français n'ont pas l'équivalent de « sidi » (Sire), « lalla » (Dame), pour interpeller une personne, il vaut donc mieux prévenir un apprenant français qu'un « sidi » est essentiel pour appeler un marocain.

Il nous semble important de signaler ces points, car croire que les actes sociaux dans la culture française sont universels est à notre avis une erreur; les composantes de la culture française ne sont pas les composantes de toutes les cultures.

Beaucoup d'études ont montré que les différences de stratégies communicatives (reposant sur des conventions de la culture maternelle) peuvent aller jusqu'à provoquer de sérieux malentendus

entre les interlocuteurs. Surtout lorsqu'il s'agit des pays comme la France et le Maroc où les cultures sont très différentes l'une de l'autre; il n'y a que rarement équivalence stricte dans la parole.

Ainsi le « comment ça va ? », ou « ça va ? », ne semble pas avoir le même poids dans les deux pays. Pour le marocain, « labas ? » est presque à prendre au pied de la lettre : on demande sincèrement comment la personne va.

L'étudiant ou l'interlocuteur français qui apprend la langue arabe, doit être au courant de cela, sous peine de provoquer des malentendus sur les intentions réelles du locuteur.

Les formules de routine sont typiques pour une communauté linguistique donnée, et elles représentent une part importante des habitudes de la vie quotidienne. Il ne s'agit surtout pas de traduire ces formules rituelles de la langue maternelle à la langue étrangère, au risque de ne pas être compris, voire d'être mal compris.

Cette étude contribue donc à une approche contrastive et comportementale de l'apprentissage des langues.

Elle vise avant tout à empêcher de faire de l'apprenant « un monstre culturel » _ c'est à dire un individu limité aux seules connaissances grammaticales et lexicales !

Notre comparaison des comportements langagiers, français / arabe marocain, quoique limitée aux actes sociaux, nous a permis de relever bien des différences de fonctionnement entre le français et l'arabe.

Les divergences entre les stratégies discursives en français et en arabe marocain sont le fait du non-parallélisme de deux réalités culturelles. Ce non-parallélisme est à l'origine de l'approche différentielle des comportements langagiers en arabe marocain et en

français. Comme le dit Martinet : « Rien n'est proprement linguistique qui ne puisse différer d'une langue à l'autre ».

« Comportements langagiers » est le terme général qui englobe à la fois les actes de langage (actes purement linguistiques), les marqueurs de ces actes linguistiques, et les actes paralinguistiques (gestes, mimiques, etc.)

Dans cette étude, nous avons pris donc l'exemple des actes sociaux.

Apprendre une langue étrangère signifie entre autres, acquérir des comportements langagiers nouveaux, c'est à dire, percevoir l'expérience sous un autre angle. En effet, chaque langue est articulée selon une analyse de la réalité qui lui est propre.

Celui qui apprend une langue étrangère est donc confronté à une conception de l'expérience humaine et à des pratiques langagières souvent différentes de celle que véhicule sa langue maternelle. Un même comportement langagier peut être réalisé par des énoncés fort différents. En effet, l'énoncé que choisit un locuteur est fonction de la situation de communication, du statut des interlocuteurs, et surtout de l'image que le locuteur désire donner de lui. Il peut prendre plusieurs formes : l'impératif, la fausse question, la déclaration avec formes atténuées, etc. Inversement, le même énoncé peut réaliser des comportements langagiers différents.

L'enseignant de la langue arabe doit avoir recours à une approche communicative. Il doit enseigner la langue dans des situations réelles de communication. Il est donc, indispensable de faire intervenir le contexte social et culturel dans Un niveau seuil arabe.

2.5.5.2. "Actes sociaux" ou fragment d'un niveau seuil

Pour faciliter notre analyse, nous allons procéder à un regroupement des comportements langagiers sociaux en français et en arabe marocain, en deux colonnes, l'une proposant des actes de parole en français, selon les propositions du niveau seuil, l'autre consacrée aux *équivalents* en arabe marocain.

Cette équivalence n'est pas sans poser de sérieux problèmes au niveau de la correspondance. Pour cela, selon les circonstances, on a distingué entre :

- _ des traductions possibles et aisées, marquées par « = ».
- _ des équivalences plus ou moins subtiles, marquées par « ≅ ».
- _ des expressions intraduisibles, marquées par « ≠ ».
- _ des expressions qui n'ont pas de correspondants dans la culture de l'un ou de l'autre, marquées « ∅ ».

Dans la troisième colonne, nous avons accompagné nos *traductions*, de certains commentaires, lorsque cela s'est avéré utile.

Les actes sociaux dans le niveau seuil français, sont réunis en 7 catégories :

- _ la première catégorie comporte les différentes façons de « saluer ».
- _ la deuxième, concerne les façons de « prendre congé ».
- _ la troisième, concerne les façons de « présenter quelqu'un ».
- _ la quatrième, concerne les façons de « se présenter »
- _ la cinquième, concerne les façons de « présenter sa sympathie, ses condoléances »
- _ la sixième, concerne les façons de « souhaiter quelque chose à quelqu'un »
- _ la septième, concerne les façons de « trinquer ».

« Pour connaître une langue comme un moyen d'interaction sociale, nous avons besoin de connaître ces conventions d'usage qui sélectionnent parmi les phrases bien formées celle qui est appropriée à une situation sociale particulière ».

Besse H. et Galisson R (1980).

2.4.5.2.1. Saluer :

Actes de parole en français		Actes de parole en arabe marocain		Commentaires
a. (tiens,) bonjour (Monsieur)	→	≡	(∅) ssalāmu ʔalikum (ʔasidi)	<p>– <i>Tiens</i> est une interjection qui n'existe pas en arabe marocain.</p> <p>– “sidi”, s’adresse à un adulte envers qui on a du respect, soit pour son instruction, son rang social ou son âge.</p> <p>– “lalla”, s’adresse à une adulte à qui on doit du respect, soit pour son instruction, son rang social ou son âge.</p> <p>– “lʔānisa” ≡ Mademoiselle.</p> <p>– Très souvent les salutations sont accompagnées d’une poignée de main, avec une légère inclinaison de la tête de la part du plus jeune, d’un subalterne, d’un enfant.</p> <p>Dans un cadre familial (au sens large du terme), on baise carrément la main de l’autre : il s’agit du père, de la mère, le grand-père, la grand-mère, l’oncle et la tante.</p> <p>Quant à la bise, elle se fait entre filles, les garçons se saluent tantôt en faisant la bise, tantôt avec une poignée de main. En France, <i>la bise</i> se pratique couramment entre filles et garçons, alors qu’elle est très rare entre garçons; pratique bien étonnante pour un marocain qui vient d’une culture proscrivant au contraire tout contact corporel public entre individus de sexe opposé...</p> <p>– La durée du rituel de salutation est sensiblement plus grande en arabe marocain, qu’en français.</p>
(Madame)	Nom →	≡	(∅) ssalāmu ʔalikum (ʔalalla)	
(Mademoiselle)	→	≡	(∅) ssalāmu ʔalikum (ʔalʔānissa)	
(Jeune homme)	→	≡	(∅) salāmu ʔalikum (ʔasidi)	
(petit)	→	≡	(∅) salāmu ʔalikum (ʔaweldi)	
(petite)	→	≡	(∅) salāmu ʔalikum (ʔabenti)	
b. (Tiens,) bonjour (Nom)	→	≡	(∅) (ssi + Nom) + ssalāmu ʔalikum	<p>– “ssi”, s’adresse à un adulte qui sait au moins lire et écrire.</p> <p>– « sidi » et « lalla » ≡ sire et dame, termes honorifiques, n’ont pas d’équivalent en français; le respect des places représente la valeur suprême cela prouve que les marocains sont très révérencieux (Voir nos interactions).</p> <p>– L’ajout d’un adjectif possessif au nom (lors d’une interpellation en arabe marocain), ajoute une connotation affective; c’est le cas des <i>mots tendres</i></p>
salut (prénom)	→	≡	(∅) (ssi + prénom) + ssalāmu ʔalikum sidi lalla	
(∅)	←		ʔahlan !	
(∅)	←		ləhbib / ləhbiba djali ssalāmu ʔalikum	
(∅)	←		hbibi / hbibti	
(∅)	←		xāj / xti	

			<p>suiuants : « ħbibī » ou « ləħbib djalī » (<u>Mon cher</u>), « ħbibtī » ou « ləħbibā djalī » (<u>Ma chère</u>), « xaj » (<u>Mon frère</u>), « xti » (<u>Ma soeur</u>).</p> <p>_ L'utilisation donc du titre honorifique, l'inclinaison de la tête, le baisemain lors des salutations, tout cela montre que la société marocaine est plus rigide que la société française.</p>
<p>c. Monsieur →</p> <p>Madame →</p> <p>Mademoiselle →</p>	<p>≡</p> <p>≡</p> <p>≡</p>	<p>(sidi) prénom</p> <p>(lalla) prénom</p> <p>(lʔānisa) prénom</p>	<p>_ Autre chose : si dans certaines régions, à la campagne marocaine, une jeune fille ou une femme change de chemin ce n'est pas pour ne pas dire "Bonjour", mais plutôt, pour éviter les "mauvaises langues".</p>
<p>N.B : « bonsoir » peut remplacer « bonjour » → dès la fin de l'après-midi</p>	<p>≠</p>	<p>« sbaħ lxir » peut remplacer « ssalāmu ʔalikum », le matin « msəlxir »</p>	<p>_ La conception du temps n'est pas la même en français et en arabe marocain. La française dispose de deux formes temporelles : <i>Bonjour</i>, pour le matin, l'après-midi et le soir, et <i>Bonsoir</i> uniquement pour le soir et la nuit. A ces deux formes en français correspondent trois formes en arabe marocain : « sslāmu ʔalikum » en tout temps, « sbaħ lxir » le matin, et « msəlxir » le soir et la nuit.</p>
<p>d. On peut ajouter à (a) ou (b), ou ne dire que :</p> <p>Ca va ? →</p> <p>Comment ça va ? →</p> <p>(Ø) ←</p>	<p>≡</p> <p>≡</p> <p>←</p>	<p>labas ? (bixir ?) (hani ?)</p> <p>ki dajər ?</p> <p>şsehñā labas ? (Ça va la santé)</p>	<p>_ Très souvent « labas » est accompagné de « bixir » & « hani » (tranquille).</p> <p>_ Dans les salutations, on insiste beaucoup sur les questions sur la santé (voir nos l. 1, 3 et 6). Cela exprime la recherche d'une prise de contact « vraie » et « chaleureuse ». Cela se manifeste dans les intonations qui sont très montantes.</p> <p>_ Les questions sur la santé de l'interlocuteur au Maroc sont considérées comme normales, alors qu'en France, ce genre de questions est perçu comme incongru ou indiscret.</p> <p>_ " labas ? " dans d'autres situations peut être une question (voir 7.A - l.3); car au Maroc, à l'inverse, de la société française, le souci de préservation du territoire (cognitif, aussi bien que corporel, spatial, temporel) est quasiment inexistant.</p> <p>_ Les questions complémentaires peuvent toucher aussi la famille, la vie affective, le travail (Voir l'1.6).</p>

e. Réponses :				
• pour (a), (b), (c): même expression, sans tiens.	→	≡	. pour (a) même expression ou « wa ʔalajkumu ssalām » (« wa raḥmatu ʔlāh »).	_ Il arrive que la poignée de main remplace la réponse à la salutation dans le cadre des relations informelles, et dans le cas où les interlocuteurs se sont déjà vus dans la journée.
		≡	. pour (b), (c): même expression.	
• pour (d) :				
Ca va (, merci)	→	≡	(labas) lḥamdullah	_ « lḥamdullah », salutation complémentaire qui prend la forme d'une bénédiction.
Pas mal, merci	→		∅	
à quoi on peut ajouter :				
Et vous (même) ?	→	≡	we nta labas ?	_ La réaction prend la forme d'une louange.
à quoi répondent :				
Ça va (, merci).	→	≡	(labas) lḥamdullah	
Pas mal, merci	→		(∅)	

2.4.5.2.2. prendre congé

2.4.5.2.2.1. à l'oral

a. (allez,) au revoir (Monsieur)	→	≡	(ʔiwa, lmuhim) (sṣī Nom) ssalāmu calikum	_ « ʔiwa, lmuhim » ≡ (Bon (ben)) _ Au Maroc, les salutations sont souvent combinables avec les composantes ci-dessus, de la stratégie de clôture, qui souvent prend la forme d'une longue séquence ritualiste.
(Madame) (Nom)	→	≡	lalla maʔa ssalāma	
(Mademoiselle)	→	≡	lʔanisa	
(jeune homme)	→		∅	
(petit)	→	≡	(wēldi prénom)	
(petite)	→	≡	benti	
b. (allez,) au revoir (Nom)	→	≡	∅	
salut (prénom)	→		(ʔiwa, lmuhim) (prénom) ssalāmu calikum maʔa ssalāma	
c. Monsieur	→		∅	
Madame	→		∅	
Mademoiselle	→		∅	
d. On peut ajouter à (a) ou (b) ou ne dire que :				
A bientôt	→		∅	

Plus tard	→	≡	men baʔd (nʃaʃlɫah)	<p>_ « nʃaʃlɫah » ≡ si Dieu le veut : Allah est très présent dans les salutations de clôture.</p> <p>Cette expression ne veut pas dire un consentement définitif ou une confirmation. Elle peut exprimer aussi une indécision ou une hésitation quand elle est accompagnée d'une intonation et de certains gestes.</p> <p>_ <i>A bientôt, tout à l'heure et à la prochaine</i>, n'ont pas d'équivalent en arabe. Evidemment, nous pouvons exprimer ces mêmes vœux au moyens de paraphrases, mais nous manquons des « expressions consacrées » dont dispose le français.</p> <p>_ "ʔiwa'", forme figée qui marque une transition dans la conversation (Voir notre I.6).</p> <p>_ "ʔiwa thəlla" (≡ prends soin de toi) & "netʃawfu" (≡ il faut qu'on se voie), sont des formulations optatives, votives, fondamentales pour une langue comme l'arabe, très liée à la pratique discursive orale. Dans le Niveau seuil français ces formules n'ont pas beaucoup de place.</p>
Tout à l'heure	→		∅	
demain.	→	≡	Rədda (nʃaʃ lɫah)	
(Lundi, mardi,...)	→	≡	ləʔnin, ʔlat... (nʃaʃ lɫah)	
l'année prochaine	→	≡	lʃam ʒʒāj (nʃaʃ lɫah)	
un de ces jours	→	≡	neʔlaqaw	
A la prochaine. (Fam)	→		∅	
etc.				
∅	←		ʔiwa thəlla	
∅	←		netʃawfu	
e. Je vous dis au revoir			∅	
Je vous fais mes adieux			∅	
f. selon l'heure :				
(Allez) bonne journée	→	=	nharek sʔid	
bonne après-midi	→		∅	
bonsoir.	→	≡	tmessa ʃla xir	
bonne nuit	→	=	lajla saʔida	
Faites de beaux rêves	→		∅	
g. réponses :				
même expressions que (a, b, c, d, e), sans « allez »;	→	≠	même expression que (a,b,c,d), sans « ʔiwa, lmuhim ».	
pour (d) on peut répondre :				
C'est ça	→	≡	waxxa (nʃaʃlɫah).	
Entendu	→	≡	Idem.	

2.5.5.2.2. Correspondance :

Amitiés	→	∅	
Amicalement	→	∅	
Cordialement	→	∅	
Salutation distinguées	→	=	mafa tahijjātinā / tahijjāti
∅	←		mafa xālise ttahijjāti wa ttaqdīr
∅	←		mafa šibārāti šukri wa lʔimtinān
Veillez agréer, Monsieur, (Titre), Madame, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués respectueux	→	≡	tafadḍalu bi qabūli fāʔiqi lʔihtirām taqabbalū minnā ʔasmā wa ʔarqā šibārāti ttaqdīri wa lʔihtirām

2.5.5.2.3. Présenter quelqu'un :

a. Je vous présente	→	≡	ka nqəddəmlək (+ geste).	_ Au Maroc, lors de simples présentations, on ne précise pas le titre universitaire et / ou le Nom de famille; dire le prénom est suffisant.
J'ai l'honneur de vous présenter	→	≡	lija šsaraf nqəddəmlək (+ geste).	
J'ai le plaisir	→		∅	
. Monsieur (prénom) nom (, Titre).	→	≡	ssi (prénom) (Nom) (, Titre)	
Madame	→	≡	lalla	
Mademoiselle	→	≡	lʔānisa	
. Le Titre, (Monsieur) (prénom) Nom	→	≡	ʔal Titre, ssi (prénom) (Nom)	
La Madame (prénom) Nom	→	≡	ʔal lalla (prénom) (Nom)	
Mademoiselle	→		∅	
b. (Monsieur) (prénom) Nom (, Titre)	→	≡	ssi (prénom) (nom) (, Titre)	
Madame (prénom) Nom (, Titre)	→	≡	lalla (prénom) (nom) (, Titre)	
Mademoiselle	→	≡	lʔānisa (prénom) (nom) (, Titre)	
Le Titre. etc.	→	≡	ʔal Titre. etc.	
La	→	≡	ʔal	

c. Prénom	→	=	idem.	
d. Voici (b,c).	→	≅	hada huwa / hija	
e. C'est (b,c).	→	≅	hada / hadi	
f. Ca, c'est (b,c). (Fam.)	→		∅	
N.B : Relations de parenté : mon mari, ma femme, mon fils, etc.	→	=	razli, mertti, weldi, etc.	
g. réponses :				
Enchanté (de faire connaissance)	→	≅	metjerfin	
Ravi de faire votre connaissance	→		∅	
Bonjour (Fam.)	→	≅	ssalāmu ʕalikum	
Salut	→		∅	
Se nommer	→	=	Se nommer	
(prénom) Nom (, Titre)	→	≅	(Prénom) (Nom) (, Titre)	

2.5.5.2.4. Se présenter

a. Je me présente : (prénom), Nom, (Titre)	→	=	ka nqəddəm nefsi : (Prénom) Nom (Titre)	_ Il semble qu'en arabe marocain "smejti ..." (Mon nom est...) est plus fréquent que les autres formules.
	→	≅	ka nqəddəm nefsi : Prénom (Nom) (Titre).	
Je m'appelle (Prénom), Nom.	→		∅	
Mon nom est (Prénom), Nom.	→	≅	smejti (Prénom), (Nom)	
Prénom Nom (, Titre)	→	=	idem.	
Nom (, Titre)	→	=	Nom (, Titre)	
∅	←		Prénom (, Titre).	
Prénom	→	=	idem.	
b. réponses : Voir 3.g.	→	=	idem.	

2.5.5.2.5. Présenter sa sympathie, ses condoléances :

a. Toute ma sympathie	→		∅	_ On peut ajouter à a : "be ʒʒenna nʃaʕllah" (Au paradis inchallah). _ Les condoléances sont accompagnées de bises entre hommes et bises entre femmes, poignée de main entre un homme et une femme.
(Toutes) mes condoléances	→	≅	taʕāzina lxālesa	
	→	≠	lbaraka f rasek	
Condoléances	→		∅	
∅	←			

		ʔzana w ʔzakum waḥed	
b. réponse :			
Merci	→	∅	
∅	←	ma mʃa mʃak bas	

2.5.5.2.6. Souhaiter quelque chose à quelqu'un :

a. Bon appétit	→	= ʃahijja tajjiba	_ L'expression "Joyeux Noël" en arabe marocain, n'existe pas, pour la simple raison qu'il n'y a pas de chrétiens marocains.
∅	←	be ʃsaḥa	
(Soyez le/la) bienvenu (e)	→	≡ mareḥba / ʔahlen (ʔahlen)	
Bonne (et heureuse) année	→	= sana saʔida	
Bon fête	→	≠ ʔidkum mabruk / mabruk ʔidkum	
Joyeux anniversaire	→	= ʔid miḻad saʔid	
Joyeux Noël	→	∅	
Bonne week-end	→	∅	
Bonne chance	→	∅	
Bon voyage	→	≡ ʔlaj weʃʃel bixir	
Bon courage	→	∅	
Bon rétablissement	→	≡ ʔlaj ʃafi	
etc.			
b. réponses :			
Merci	→	= ʃukran	
∅	←	≡ barak ʔlahu fik	
(Merci) vous aussi	→	∅	

2.5.5.2.7. Trinquer :

a. A la vôtre !	→	∅	
A la tienne	→	∅	
(A votre, ta) santé !	→	= b seḥetkum ! / b seḥtek !	
b. Je lève mon verre en l'honneur de (...)	→	= ka rʔeʔ lkas ʔalā naxam (...)	
au succès de (...)	→	∅	
etc.			

Au succès de (...). etc.	→ ≡	be nna3āh nʃaf ɫlah	
c. Réponses, à (a) : mêmes expressions	→ =	idem.	

2.5.5.3. Conclusion

L'heure est propice aux bilans, on voit bien que les normes communicatives des actes sociaux arabe marocain - français ci-dessus divergent; cela ne manque pas d'entraîner de nombreux malentendus dans les échanges interculturels.

Ces exemples plaident d'eux-mêmes, en faveur de l'analyse conversationnelle pour élaborer un Niveau seuil, et de l'urgence qu'il y a à la faire mieux connaître du grand public : seule une prise de conscience de ces « évidences invisibles » (selon l'expression de R. CARROLL), et de la relativité des règles qui sous-tendent, le plus souvent à notre insu, nos comportements communicatifs, peut permettre de lutter parfois contre des réflexes xénophobes qui bien souvent proviennent d'une grave méconnaissance de la diversité culturelle des interactions.

En conséquence, c'est tout un champ qui reste ouvert à des expérimentations et à des essais très diversifiés pour un niveau seuil arabe. Rien ne serait plus dangereux qu'une traduction mécanique des niveaux seuils européens.

Il serait opportun et légitime que la préoccupation d'un programme pour un niveau seuil arabe soit l'affaire de spécialistes de tout le "monde arabe" dans la perspective d'une politique de réflexion concertée.

Seule une collaboration des experts du Conseil de la coopération culturelle de la ligue arabe, avec la désignation d'auteurs pour les travaux-pilote, peut réaliser ce grand projet, que nous qualifions d'ambitieux et important.

3. Niveau seuil arabe : Un projet ambitieux et important

3.1. Introduction

L'importance du projet, vient du fait que la langue arabe présente par sa dynamique et son économie exceptionnelles, certains caractères qui lui confèrent non seulement une place privilégiée au regard des études linguistiques modernes, mais aussi un intérêt grandissant du point de vue social et culturel en raison de l'augmentation importante du nombre de ses usagers dans le monde de cette dernière moitié du 20^{ème} siècle. Ce qui lui a, d'ailleurs, permis d'être utilisée dans les organisations internationales comme les Nations Unies.

L'arabe tend à devenir, donc, une langue moderne, de communication et en possède les aptitudes. Dans ces conditions, il faut qu'il soit enseigné comme une langue vivante.

Le parcours sinueux des réflexions sur les niveaux seuils européens, en arrive donc sur ce terrain, à savoir la démarche pour une actualisation d'un niveau seuil en arabe.

3.2. Fondements et modalités

_ Ce sera _espérons_le_ la première tentative de concertation arabe pour définir des « contenus » comparables ou même similaires, dans un programme simultanément recouvrant différentes variétés de la langue arabe.

_ Cette concertation suppose une politique arabe portant à la fois sur:

. La définition des cadres généraux : niveau-seuil _ systèmes d'unités capitalisables;

. Les conceptions socio-culturelles et psycho-linguistiques de la communication linguistique.

- . La définition des options de base, des objectifs;
- . La réalisation des projets : le conseil de la ligue arabe (Conseil de la coopération culturelle) agissant comme groupe d'experts, lieu de concertation, et confiant la réalisation proprement dite à des "spécialistes" ou organismes.
- . Les méthodes de travail, qui peuvent être différentes d'un projet à l'autre, mais inspirées des mêmes hypothèses et partant souvent d'un texte de base unique;
- . Notons enfin que le conseil de la coopération culturelle doit également constituer un groupe d'experts chargé de définir les "besoins langagiers" de différents types de publics, et qui est moins directement lié aux groupes chargés des « unités capitalisables » et du "niveau seuil".

_ Ce travail constituera sur le plan scientifique une tentative d'appréhension globale et simultanée de tous les aspects de la communication dans les pays arabes à travers le langage.

Si nous proposons autre chose que ce qui est dans les niveaux seuils européens, ce n'est pas dans le but malsain d'opposer deux conceptions qu'on serait trop vite tenté de rattacher à des intentions, à des idéologies, ou à des cultures antagonistes.

Certes, le modèle d'Eddy Roulet (ou niveau seuil français) a attiré davantage notre attention, mais on n'est pas tenu de le suivre . Le projet est d'essayer, par contre, de le pousser plus en avant; le niveau seuil arabe doit ménager compatibilité et comparabilité entre les définitions d'objectifs, contribuer à fournir le cadre d'une coopération internationale étroite et efficace pour l'organisation et l'apprentissage des langues.

Au dogmatisme apparent des niveaux seuils européens, surtout celui anglais (Van Ek), nous proposons une attitude plus ouverte. Il est probable que les deux types de définition donneront lieu, un jour à des révisions et de nouvelles synthèses, à partir notamment des idées novatrices d'un niveau seuil arabe.

Ces précisions m'ont semblé nécessaires pour situer à leur juste place les divergences qu'on pourrait observer entre les définitions du niveau seuil.

On n'aura pas la même attitude que les auteurs du niveau seuil espagnol, car ce dernier a été purement et simplement traduit du niveau seuil anglais. Mr Slagter s'est efforcé de trouver des équivalents linguistiques en espagnol aux notions, aux situations et aux actes de parole tirés du modèle anglais. Certaines déclarations prises dans le chapitre 3 du niveau seuil d'espagnol ne laissent pas d'inquiéter, et parfois de scandaliser :

« L'universalité du modèle (il s'agit, nous le répétons, du modèle anglais) élargit automatiquement la portée d'un système d'unités capitalisables au-delà de l'aire qui avait été prise en compte au début, c'est-à-dire l'éducation des adultes ».

Et plus loin,

“ Le modèle satisfait également aux exigences d'un système européen. Non seulement il se prête à la définition d'objectifs d'apprentissage linguistique valables pour toutes les langues, mais encore il permet de définir les objectifs d'apprentissage dans plusieurs langues différentes, de telle manière que ces objectifs soient comparables, et dans certains cas, même, identiques. Ceci n'est possible que parce que le système d'unités capitalisables est en grande partie indépendant de quelque langue concrète que ce soit ”.

Et un peu plus bas :

« En dépit de leur diversité, le fond socio-culturel de ces pays (= membres du Conseil de l'Europe) est suffisamment homogène pour justifier l'hypothèse selon laquelle un grand nombre d'élèves auront à utiliser la langue étrangère pour des finalités très semblables, “où qu'ils se trouvent” ».

Tout en restant fidèle aux propositions formulées par Van Ek, le CREDIF se montre beaucoup plus nuancé _bien que trop peu à notre avis; on peut lire au 2.2.5. (Notions : « On bute ici sur le redoutable problème des universaux sémantiques et sur la vieille question des rapports langue / culture/ concepts ». Et les auteurs insistent sur le « polymorphisme voulu » du niveau seuil.

3.3. Proposition de définition du projet « niveau seuil » arabe

3.3.1. Introduction : Objectif d'apprentissage

Le modèle doit permettre de préciser de façon opératoire ce que les apprenants seront à même de faire, en situation d'échange, grâce

en particulier à ce qu'ils savent de la langue étrangère; mais ce savoir est d'abord déterminé _voire délimité_ par ce à quoi il doit servir.

Si l'on veut étudier les circonstances dans lesquelles l'apprenant aura à faire usage de la langue étrangère, il est commode de recourir à la représentation suivante proposée par E. Roulet (1976) pour décrire une phase d'un échange langagier : « chaque acte de langage peut s'analyser en un certain nombre de composantes qu'on peut schématiser ainsi : En réaction à un Acte A1 / le Locuteur L / exécute l'Acte A2 /

Envers l'Interlocuteur I / dans la Situation S / en Référence à R.

Chacune de ces composantes de l'acte peut déterminer certains aspects de la réalisation de celui-ci dans une langue ».

La sélection des moyens linguistiques mis en oeuvre dans un échange est alors considérée comme liée, en partie au moins, à de telles composantes. Selon les objectifs assignés à l'apprentissage, ce sont les marques de variation de ces variables qui permettront d'arrêter, sinon les contenus d'enseignement, du moins ce qui devrait être maîtrisé par quelqu'un ayant atteint l'objectif fixé.

Dans cette perspective, définir un objectif d'apprentissage de la langue arabe revient donc d'abord à répondre à une série de questions :

- _ Quel statut(s), quels rôles, quelles caractéristiques aura l'apprenant en tant que locuteur en langue arabe ?
- _ Avec quels types d'interlocuteurs (statuts, rôles, caractéristiques) aura-t-il à communiquer ?
- _ Quels actes de parole devra-t-il être en mesure de réaliser et en réaction à quels autres actes ?
- _ Dans quelles situations aura-t-il à réaliser ces actes ?
- _ En référence à quels domaines d'expérience les échanges langagiers se dérouleront-ils ? à quelles notions feront-ils appel ?

Définir des contenus correspondants à ces objectifs d'apprentissage revient à déterminer quelles incidences ou quelles

réalisations linguistiques les réponses à ces diverses questions sont susceptibles d'entraîner ou de comporter pour ce qui est de l'utilisation de la langue arabe.

Bien évidemment, selon les publics d'apprenants, les objectifs poursuivis varieront sensiblement, et donc les réponses aux questions qui précèdent, et donc les réalisations linguistiques que peuvent appeler ces réponses. Les contenus à maîtriser en fin d'apprentissage seront pour une partie différents, dans la mesure où les usagers seront eux-mêmes différenciés.

Tel est, dans sa simplicité, pour nous, notre schéma de définition d'un niveau seuil arabe dont on peut dire qu'il caractérise une certaine compétence de communication, celle possédée par les sujets susceptibles de se comporter efficacement et adéquatement dans les circonstances qu'exploite la définition d'objectifs.

Quant à la définition effective (ou contenu) d'un niveau seuil en arabe, nos idées principales se résument en cinq points essentiels : besoins langagiers, publics et domaines, actes de parole, objets et notions, et grammaire.

3.3.2. Besoins langagiers

Nous sommes partis de la constatation que l'augmentation considérable du nombre de personnes désirant apprendre la langue arabe entraîne évidemment une diversification poussée des besoins langagiers à satisfaire. Cette diversification sera à l'origine de l'élaboration d'"unités capitalisables". Il s'agira de créer des matériaux pédagogiques conçus sous la forme de modules que chaque apprenant pourrait combiner d'après ses besoins personnels.

Analyser les besoins langagiers d'un apprenant, c'est prévoir autant que possible sa façon future d'employer la « langue-cible » dans les situations de communication qui feront partie de la vie

sociale qu'il mènera dans la « société-cible ». Fixer le cadre général pour l'analyse des besoins et la spécification des objectifs de l'apprentissage de la langue arabe exige alors une vue d'ensemble des fonctions transactionnelles, cognitives et affectives de cette langue dans la vie sociale des communautés qui la parlent.

Le projet du niveau seuil arabe, donc, suppose une définition préalable de ces « besoins langagiers » : partant d'une étude des conversations dans leurs situations de production et dans leurs typologies, le projet établira une nomenclature sélective des actes de langage véhiculant des notions dont il s'efforce également de dresser un catalogue, dérivé des domaines de référence abordés au cours des échanges linguistiques. Ainsi, les apprenants disposeront non de modèles, mais d'exemples de réalisations de divers actes de parole dans des situations qu'ils pourraient vivre différemment. Cela leur permettra, non pas de mémoriser ce qu'ils observent, mais d'apprendre à faire un choix pour réaliser avec justesse, le plus spontanément possible, le même acte de parole dans un autre cadre et dans un autre rôle peut-être; c'est une manière de laisser l'apprenant faire ce choix entre les diverses façons de réaliser les actes de parole en fonction de sa personnalité et de ses critères.

Les modèles intuitifs que les niveaux seuils européens mettent à la disposition des apprenants ne sauraient remplacer les moyens dynamiques et efficaces inspirés des échanges authentiquement vécus.

3.3.3. Publics et Domaines

Au niveau des publics, on remarque qu'ils sont plus différenciés dans le Niveau-seuil français que dans le niveau seuil anglais. Dans le niveau seuil arabe nous pensons intuitivement et sommairement qu'on aura encore plus de publics que dans le niveau seuil français; huit grands publics sont susceptibles d'être concernés par la définition d'un niveau seuil arabe. Il s'agit de :

_ Publics arabophones :

1_ Des enseignants et étudiants vivant dans leur pays, et utilisant l'arabe comme support d'enseignement :

Il existe encore, dans l'enseignement supérieur des filières où la langue d'enseignement est soit le français, soit l'anglais; cela concerne surtout les filières scientifiques. Il nous semble souhaitable, en vue de remédier à cette situation, de réfléchir et penser à une nouvelle approche du niveau seuil arabe pour les non-spécialistes qui feraient de leurs cours un lieu de dialogue, un lieu où des passerelles diverses seraient construites entre le savoir et les connaissances transmises par le truchement de la langue arabe.

2_ Jeunes issus de l'émigration :

La plupart des jeunes émigrés, issus de l'émigration arabe en Europe, entretiennent une relation ambiguë avec leur pays dont ils développent l'image nostalgique et conservatrice de leurs parents et les stéréotypes véhiculés par les mass média*.

Est-il besoin de souligner la spécificité de ce public, de ses besoins et l'urgence d'un niveau seuil adapté à ce public et à ses caractéristiques propres; un niveau seuil, qui viserait à l'apprentissage de la langue, mais aussi à l'intégration dans un monde culturel sensiblement différent de celui dans lequel leurs parents ont grandi**.

* Nous renvoyons, pour plus de détails sur le sujet, aux travaux sur les populations immigrées du centre de didactique des langues de l'Université Grenoble 3.

** Voir les publications des experts du conseil de la coopération culturelle du conseil de l'Europe travaillant sur le projet n°7 du CDCE "L'éducation et le développement culturel des migrants" et plus spécialement le rapport final du groupe publié en 1986 sous la référence DECS / EGT (86).

3_ Adultes originaires du pays, qui souhaitent parler, lire et écrire :

Il existe, dans le monde arabe, une catégorie d'adultes au nombre, malheureusement, non négligeable, que sont les analphabètes. Le défi est important et difficile à relever mais le relever, n'est-ce pas franchir un pas de plus dans la lutte contre l'ignorance, la pauvreté et l'injustice dont l'analphabétisme se nourrit ? L'action d'alphabétisation doit demeurer, à notre avis, une tâche importante, et une condition sine qua non pour le progrès du monde arabe.

_ Publics non arabophones :

4_ Touristes et voyageurs

5_ Travailleurs, cadres étrangers et leur familles;

6_ Spécialistes et professionnels ayant besoin d'une langue étrangère mais restant dans leur pays d'origine.

7_ Adolescents en système scolaire;

8_ Grands adolescents et jeunes adultes en situation scolaire ou universitaire;

Pour les non-natifs, un niveau seuil puisera dans des enquêtes sur le terrain, en vue de définir les besoins langagiers pour ce type de public.

Quant aux domaines sociaux, ces derniers peuvent paraître très discutables et arbitraires. Les Niveaux-seuils européens proposent cinq domaines sociaux ainsi définis : relations familiales, professionnelles, grégaires, commerçantes et civiles, et fréquentation des médias. En tout cas pour un niveau seuil arabe, c'est ce sur quoi il faut faire une étude sociolinguistique, et d'une manière très approfondie.

3.3.4. Actes de parole

Notre exposé ne consiste en fait qu'à un résumé des grandes lignes ou des bornes guidant la démarche pour les actes de parole,

partie intégrante de notre tentative de définition des contenus langagiers nécessaires dans un niveau seuil arabe :

. La réflexion sur la diversité culturelle, doit être mise en avant, pour l'élaboration des actes de parole en arabe, avant celle de la diversité de leurs formulations linguistiques.

. Dans une perspective interactionnelle, le niveau seuil arabe, doit prendre en compte des unités plus larges qui rendent compte de la structure de la conversation, et cela dans le but de faire des actes de parole des actes *communicatifs*.

. Pour une compétence globale de l'apprenant, nous plaçons aussi pour des actes de langage non ritualisés, inspirés des conversations familières, mondaines, amoureuses, etc.

. L'établissement des actes de parole, doit aller vers le sens de la hiérarchisation, de la relation d'inclusion.

. Les indications sur la manière dont les actes de parole s'enchaînent est, pour nous, l'une des priorités que doivent se donner les futurs réalisateurs du niveau seuil arabe.

. Les indications sur la manière dont les actes de parole se réalisent aussi bien linguistiques que gestuels, la capacité de choisir, dans le catalogue des réalisations linguistiques, la forme la mieux adaptée par l'apprenant dans telle ou telle situation, doit constituer une prérogative essentielle.

. A la différence des niveaux seuils européens, le programme d'un niveau seuil arabe, doit insister sur la phonétique et les fonctions prosodiques, car le rôle de l'intonation est particulièrement évident, qui peut fonctionner comme marqueur d'implicite.

3.3.5. Objets et notions

Sous le titre « objets et notions », la cinquième section du niveau seuil français, est largement inspirée, quant à l'organisation d'ensemble et au détail des catégories, des chapitres correspondants du *Threshold Level*. Elle permet successivement :

_ de caractériser un public particulier, les opérations que l'apprenant devrait être en mesure d'exécuter à l'aide de la langue étrangère dans divers champs de référence (par exemple, demander et donner des informations à propos de la situation de l'emploi dans le pays étranger ou le pays d'origine).

Il est nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que ce chapitre est proposé à titre d'exemple de caractérisation sommaire du « savoir communiquer » dans la langue étrangère. Il intéresse surtout un des cinq publics distingués dans la section « Publics et Domaines » : celui des touristes et voyageurs, cible large, comparable à celle retenue par Van Ek pour le *Threshold Level*.

Cette section donc, n'est pas applicable à d'autres publics.

_ de dresser un inventaire des notions générales (susceptibles d'apparaître à propos de la plupart des champs de référence: "forme", "référence", etc) et spécifiques (relatives à des champs particuliers : la circulation automobile, par exemple.) dont l'apprenant, en fonction des caractéristiques de l'objectif visé, aura à se servir, de proposer des expressions possibles, en français, de ces notions.

Ce catalogue notionnel et les éléments du lexique français qu'il peut mobiliser restent soumis à l'empirisme et à l'arbitraire d'une sélection qui, comme pour les « actes de parole », ne repose pas sur des études de conversations authentiques, mais sur l'intuition des locuteurs francophones qui l'ont opérée, sur l'introspection et l'usage de la langue.

N'est-ce pas un procédé de sélection dangereux, favorisant l'arbitraire parce qu'il est coupé de la réalité vivante de la langue ?

Sur quels critères se base-t-on pour décider qu'un apprenant devrait pouvoir produire (oraliser) telle forme linguistique et seulement reconnaître telle autre ?

pour le niveau seuil arabe, seules, les conversations authentiques garantiront une sélection réaliste et sûre des « objets et notions ».

3.3.6. Grammaire : Place et fonction

Concernant la grammaire pour un niveau seuil arabe, on préfère largement la méthode du niveau seuil français où l'inventaire est sémantique. Elle consiste à décrire un ensemble de formes qui recouvrent le besoin d'expression langagier de deux aspects fondamentaux de la parole : Le besoin d'exprimer l'être (attribution) et le faire (action) dans un « réel spatio-temporel ».

Un autre chapitre étudie la formulation des relations logiques entre propositions, orientée vers la logique du raisonnement, et vers la logique modale ou subjective.

En théorie, cela permettra à la langue arabe :

- _ d'abandonner des progressions fondées sur la forme qui ont le danger de suggérer une vision atomistique du langage;
- _ d'essayer de programmer des nécessités sémantiques sur lesquelles la grammaire de la langue est construite;
- _ d'abandonner les catégories grammaticales traditionnelles pour des catégories logiques qui n'ont plus besoin de formes, ce qui facilite le passage à la langue cible.

Ceci dit, en pratique, nous ne sommes pas sûrs que cette grammaire sémantique soit universelle. Autrement dit s'il apparaît que cette grammaire a donné des résultats intéressants dans le cas de langues comme l'espagnol ou l'anglais, il se peut que , pour la langue

arabe, dite sémitique, la description exige un affinement de certaines parties du modèle .

En effet, cette grammaire part d'un certain nombre d'a priori logiques donnant, un cadre plus largement universel que celle fournie par exemple par la langue arabe, mais qui, dans l'état actuel, peut paraître liée à une certaine culture. On peut se demander dans quelle mesure elle pourrait rendre compte de certains phénomènes dont l'expression par exemple est phonétique et / ou prosodique, et dont on connaît l'importance pour une langue comme l'arabe.

Enfin nous espérons que ces catégories sémantico-logiques de la grammaire seront une heureuse synthèse, car celles du niveau seuil français ne sont pas toujours aisées à comprendre !

Autre précision, l'auteur J. Courtillon, elle-même ne sait pas grand-chose sur les connaissances grammaticales que l'apprenant doit avoir pour faire face aux situations qui peuvent en principe se présenter au niveau seuil. Par manque d'informations, il semble que l'auteur a établi la grammaire sémantique d'après les manuels en usage.

Pour être prudent, un niveau seuil doit élaborer sa grammaire, en se fondant sur une série d'hypothèses concernant la structure linguistique, les habitudes de communication verbale et l'apprentissage des langues.

Pour pouvoir mieux définir le contenu grammatical du niveau seuil arabe, il faudra faire des recherches très poussées.

Par ailleurs, les deux démarches « actes de parole » et « grammaire » dans un niveau seuil arabe, doivent être complémentaires, il faut faire en sorte qu'elles soient ainsi du point de vue de l'utilisateur. Car, pour nous, les actes de parole sont une grammaire de la parole, ce projet s'intéresse aux moyens dont dispose l'individu pour s'exprimer vis-à-vis de l'autre. La grammaire,

est une grammaire du système de la langue; ce projet s'intéresse au système sémantique qui sous-tend les formes.

Il nous est donc possible d'apporter un élément de réponse à la question posée à savoir la place et la fonction d'une grammaire dans un niveau seuil arabe.

De notre point de vue, on peut apporter à la question posée l'élément de réponse suivant : pour donner une compétence de communication à l'élève, la grammaire devrait s'inscrire dans une hiérarchie où la priorité serait donnée aux actes "communicatifs".

Autrement dit, dans le cadre d'une progression d'apprentissage, saisie du point de vue de l'apprenant, on peut émettre l'hypothèse suivante : au tout début, un certain niveau de performance pourra être acquis grâce à l'accumulation d'un ensemble (qui peut rester non systématisé) d'actes de parole. Mais il viendra un moment où la systématisation se révélera nécessaire : il faudra alors faire appel aux cadres conceptuels proposés par la grammaire.

Concernant les contenus, leur formulation et leurs présentations, certains chapitres du niveau seuil français sont un peu pédants, du fait que les auteurs ont cru devoir recourir à de telles notions abstraites exprimées à travers un métalangage qui est jugé parfois peu accessible. Espérons qu'un niveau seuil arabe le sera davantage.

4. Conclusion :

L'analyse des problèmes posés par la définition du niveau seuil arabe nous conduit à tirer un certain nombre de conclusions :

_ Nous estimons que les niveaux seuils européens sont trop étroitement inspirés de la tradition linguistique anglaise et qu'ils risquent de minimiser ou d'ignorer certaines caractéristiques de la langue arabe. D'autant plus qu'il paraît difficile d'éviter que certains

aspects du modèle soient influencés par la structure des langues analysées et de la langue qui sert à formuler le modèle.

_ Nous nous opposons à toute conception dogmatique et fermée. Le programme d'un niveau seuil est trop ambitieux, trop complexe, il engage un trop grand nombre de domaines différents (linguistiques, culturels, didactiques, institutionnels, économiques et politiques). Le projet d'un niveau seuil en arabe doit participer à une réflexion ouverte en se basant sur le projet du CREDIF.

_ Nous ne pouvons accepter l'idée d'imposer, à travers un catalogue arbitraire de notions, d'actes de parole, et réalisés à travers un vocabulaire-type traduit dans d'autres langues, une forme unique de culture, un mode de communication et de comportement standardisés.

Il nous semble inacceptable d'affirmer comme le fait Van Ek, que « à l'échelle européenne, il est en principe faux, mais pragmatiquement commode de postuler une quasi-identité, ou à tout le moins, une faible différenciation entre les organisations de notions selon les diverses cultures ».

Dans un même ordre d'idée nous refusons toute idée de traduction étroite du projet niveau seuil en arabe (comme le niveau seuil espagnol !). Nous affirmons très énergiquement qu'il y a là un réel danger de totalitarisme culturel qui, bien que relevant d'intentions sans doute innocentes, n'en risque pas moins d'avoir des conséquences graves.

Ce qui est souhaitable, comme nous l'avons montré dans nos tableaux sur les actes sociaux français / arabe marocain, est de tenter de définir cinq zones de communication qui se superposent ou se combinent suivant les circonstances :

1. Une zone de communication « utilitaire », où des traductions de la langue française à la langue arabe seraient possibles et aisées, marquée « = ».

2. Une zone de communication où, à partir de notions et de schémas voisins, les formulations et les comportements langagiers ne pourraient s'exprimer qu'à travers un jeu d'équivalences plus ou moins subtiles, marquée « \cong ».

3. Une zone de communication à l'intérieur de laquelle se manifesterait pleinement l'originalité de la culture arabe, à travers un jeu de connotations pratiquement intraduisibles de la langue française en langue arabe, marquée « \neq ».

4. Une zone de communication à l'intérieur de laquelle aucune manifestation culturelle arabe ne correspond à la culture française, marquée « \emptyset » dans la colonne *Actes de parole en arabe marocain*.

5_ Une zone de communication cette fois-ci à l'intérieur de laquelle, il y a une manifestation culturelle arabe, mais à laquelle rien ne correspond dans la culture française, marquée « \emptyset », dans la colonne *Actes de parole en français*.

_ La définition des besoins langagiers dans un niveau seuil arabe ne doit pas être arbitraire, elle doit reposer sur des études et des enquêtes préalables sur le terrain.

Il y a là une invitation à considérer les deux conceptions, et les deux démarches (celle du niveau seuil français et du niveau seuil arabe dans le futur), comme plus complémentaires qu'antagonistes.

_ A la différence des niveaux seuils européens, il nous semble que le programme d'Un Niveau seuil en arabe ne doit pas se désintéresser du vaste domaine des réalisations phonétiques et faits prosodiques, ni de la valeur expressive du rythme et de l'intonation (surtout lorsqu'il s'agit de faire la différence entre une demande d'information et une demande d'assertion), ni de tous les faits perceptifs (auditifs et visuels) qui interviennent dans le schéma de la communication face à face.

_ Le programme *d'un niveau seuil arabe* nous semble possible dans la perspective d'une politique de réflexion concertée, engageant tous les pays arabes. Pour que cette concertation se révèle fructueuse, il faudra que les études soient fondées sur des critères communs, se situant entre les attitudes, les comportements, et les résultats observés chez les différents groupes ou personnes engagés dans le processus d'Un Niveau seuil en arabe.

Nous constatons, donc, en conclusion, que les possibilités et les perspectives ne manquent pas pour l'essor de la langue arabe. Bref, nous aurons affaire à un projet très original, allant très nettement au-delà de la définition initiale des niveaux seuils européens. Ce projet ne peut bien sûr être considéré comme entamé, mais nous avons exposé les perspectives d'avenir qui pourraient s'ouvrir à l'établissement d'un niveau seuil arabe. En tout état de cause, nous souhaitons vivement qu'un jour ce projet voie le jour.